PART

PARTIE

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel: (416) 362-5211
toll free: 1-800-387-2689
fax: (416) 362-6161
web: www.micromedia.ca

P.Q.
Govt. Pubs.

Ind. & Com.
Statistics Br.

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES DU QUÉBEC

1966

partie 1: heures de travail, congés statutaires payés
et travail supplémentaire.

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
OCT 2 1968
RECEIVED

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Conditions de travail dans les industries du Québec

1966

Partie 1

Heures de travail, Congés statutaires payés et Travail supplémentaire

L'Honorable Jean Paul Beaudry, ministre
Michel Bélanger, sous-ministre

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Bureau de la Statistique du Québec

104-04469/

juillet 1968.

TABLE DES MATIERES

	Page
Avant propos Notes explicatives.....	1
Employés hors-bureau	
Tableau 1 - Heures de travail.....	7
Tableau 2 - Congés statutaires payés.....	36
Tableau 3 - Travail supplémentaire.....	64
Employés de bureau	
Tableau 1 - Heures de travail.....	150
Tableau 2 - Congés statutaires payés.....	175
Tableau 3 - Travail supplémentaire.....	200
Appendice - Les régions administratives du Québec.....	275

AVANT-PROPOS

Chaque année, le ministère fédéral du Travail mène une enquête portant sur les conditions de travail des personnes employées dans les industries canadiennes. Les résultats publiés ne donnent pas pour le Québec de renseignements par groupes et sous-groupes industriels et par régions.

A la suite d'une entente conclue entre d'une part le Bureau de la Statistique du Québec et le ministère du Travail du Québec et d'autre part le ministère fédéral du Travail, ce dernier a mis à notre disposition les renseignements sous forme de rubans magnétiques qui ont été traités par le Centre de traitement électronique des données de façon à produire les renseignements désirés.

Le rapport donne des renseignements sur les conditions d'emploi dans les types suivants d'activité: mines, manufactures, utilités publiques, transport, communications, commerce, finance et service.

Le rapport a été préparé à la Section Travail de la Division du Développement sous la direction de M. Gaston Barrette.

Bureau de la Statistique du Québec.

NOTES EXPLICATIVES

1. Cette première partie du rapport portant sur les conditions de travail dans les industries du Québec résume les renseignements obtenus pour le Québec à l'occasion de l'enquête annuelle sur les conditions de travail en vigueur dans certains secteurs de l'économie canadienne, enquête conduite par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada, le ler mai 1966.

CONDITIONS SUR LESQUELLES A PORTE L'ENQUETE.

2. L'expression "conditions de travail" employée dans cette enquête désigne les diverses conditions d'emploi (autres que les traitements ou salaires normaux) qui représentent un aspect important des relations entre les employés et leurs employeurs. L'enquête n'a pas pour objet d'englober toute la gamme des conditions de travail. Elle ne s'applique pas aux conditions physiques de travail, comme par exemple, à l'aération, à l'éclairage, etc..

Le présent rapport porte sur les conditions de travail suivantes:

(1) heures de travail
(2) congés statutaires payés
(3) travail supplémentaire

CADRE DE L'ENQUETE

3. Cette enquête fut conduite au moyen d'un questionnaire envoyé par la poste le ler mai et englobait en 1966 environ 4,500 établissements pour le Québec.

4. L'enquête a porté sur l'ensemble des établissements ayant un total de quinze (15) employés et plus (de bureau et hors-bureau) dans la plupart des industries. Les statistiques publiées dans ce rapport comprennent cependant des données provenant d'entreprises ayant moins de quinze (15) employés, mais qui sont membres de firmes opérant plusieurs succursales, ou qui tombent sous la juridiction de la législation fédérale sur le travail.

5. Les renseignements présentés au rapport de 1966 sont fondés sur des questionnaires remplis par des entreprises ayant un total de 812,057 employés au ler mai 1966. Ce chiffre global comprenait 543,241 employés hors-bureau et 268,803 employés de bureau.

6. Les industries ci-après (autres que l'agriculture) ne sont pas comprises dans le cadre de l'enquête qui nous occupe: les opérations forestières, la construction, le transport maritime et le service gouvernemental (sauf les départements des travaux publics municipaux).

ACCEPTIONS ET DEFINITIONS

7. On entend par "unité" un établissement ayant une existence indépendante, dans le sens qu'il dispose de tous les éléments nécessaires à son fonctionnement. Ainsi, cette unité peut être une usine, une mine, un magasin ou tout autre établissement du même genre. Bien que dans la plupart des cas il s'agisse d'une entreprise distincte, il y a lieu de se rappeler que l'expression "unité" n'est pas nécessairement synonyme "d'entreprise" ou de "commerce". Dans certains cas l'employeur doit grouper dans le même rapport d'enquête les renseignements concernant deux de ses unités d'exploitation ou plus; dans d'autres cas, il doit fournir des rapports distincts pour certaines divisions particulières de son entreprise, bien que chacune ne soit pas une entité séparée dans le sens où on l'entend habituellement.

8. Les unités faisant rapport sont groupées selon leur principale activité industrielle d'après le manuel (1948) de la classification type des industries publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

9. Certaines entreprises fabriquent plusieurs produits ou fournissent divers services; il arrive donc que certaines unités de ces entreprises soient placées dans des classifications différentes. On demande à chaque unité faisant rapport d'indiquer sur les questionnaires ses activités par ordre de valeur du produit ou du service. L'établissement est alors classé dans la catégorie industrielle correspondant au premier genre d'activité indiqué.

10. L'expression"hors-bureau" s'applique au personnel technique et au personnel de garde. Les commis, le personnel administratif et le personnel professionnel sont classés dans le groupe "employés de bureau". Cependant, dans quelques industries la division des employés diffère quelque peu. Dans le commerce de détail, par exemple, les groupes comprennent les "vendeurs", les "employés de bureau" et les "autres hors-bureau"; dans certains groupes de l'industrie du transport, on demande aux employeurs de faire rapport séparément sur le "personnel roulant","les employés de bureau" et les "autres employés hors-

bureau". Le "personnel roulant" comprend les conducteurs, les équipes de service, etc., alors que les employés au terminus, les préposés à l'entretien, aux entrepôts, etc., sont classés dans la catégorie des "autres employés hors-bureau".

Pour chaque condition de travail étudiée, les employeurs sont priés d'indiquer la pratique courante à l'égard de la majorité de leurs employés.

PRESENTATION DES TABLEAUX

11. La statistique sur les conditions dans les industries du Québec est présentée, dans chaque cas, en pourcentage du total des travailleurs qui sont inclus dans la classification industrielle ou géographique appropriée, et sur lesquels a porté l'enquête.

12. Le pourcentage indiqué pour une condition donnée montre la porportion des employés dans les établissements ayant fait rapport sur cette condition particulière de travail. Il y a une exception à cette règle; le pourcentage des employés touchés par des conventions collectives se rapporte au nombre d'employés effectivement touchés par ces conventions collectives et non au nombre total d'employés dans les établissements ayant fait rapport de l'existence de telles conventions.

13. Les chiffres relatifs aux conventions collectives se rapportent aux conventions collectives conclues avec des organisations entrant dans le cadre du répertoire qui se trouve dans la publication "Organisations de travailleurs au Canada", publié par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada.

14. Les renseignements touchant les employés de bureau et les employés hors-bureau sont présentés séparément dans deux sections différentes du rapport. A l'intérieur de chaque section, les renseignements sur chacune des conditions de travail pour chacun des secteurs, groupes majeurs et groupes individuels sont donnés pour l'ensemble du Québec suivis des chiffres pour l'une ou l'autre des catégories par régions administratives lorsque le nombre d'unités faisant rapport est suffisant. Lorsque pour un groupe individuel d'une industrie donnée, le nombre d'unités faisant partie est peu élevé, on donne une statistique pour le groupe majeur.

CARACTERE CONFIDENTIEL DE L'ENQUETE

15. Les renseignements fournis par les employeurs au cours de l'enquête sur les conditions de travail le sont à titre confidentiel, et ne sont utisés qu'aux fins de la compilation d'une statistique générale telle que celle qui est présentée dans ce rapport.

EMPLOYES HORS-BUREAU

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4499	80	2372	280
Nombre total d'employés.....	503735	18497	277276	35110
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	85	72	90	74
Plus de 5 jours.....	13	28	9	10
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	2	-	1	1
7½ heures.....	9	-	7	-
8 heures.....	70	96	68	66
Plus de 8 heures.....	17	3	23	17
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	10	-	9	1
40 heures.....	81	71	63	61
Plus de 40 heures et moins de 44	6	1	6	4
44 heures.....	5	15	3	-
45 heures.....	7	-	11	2
Plus de 45 heures et moins de 48	1	-	1	-
48 heures.....	5	9	3	3
Plus de 48 heures.....	5	3	4	13

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	26	986	62	636
Nombre total d'employés.....	6324	47347	2599	113524
		%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	100	80	75	78
Plus de 5 jours.....	-	19	9	20
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	-	5	12	4
7½ heures.....	-	10	2	16
8 heures.....	98	66	62	72
Plus de 8 heures.....	2	17	8	6
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	11	14	19
40 heures.....	98	80	56	55
Plus de 40 heures et moins de 44	-	4	2	1
44 heures.....	-	3	2	10
45 heures.....	-	5	3	2
Plus de 45 heures et moins de 48	-	2	1	1
48 heures.....	-	5	4	8
Plus de 48 heures.....	2	4	4	3

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	51	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	12873	1975	3682	4834	765
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	63	39	75	98	36
Plus de 5 jours.....	35	61	25	2	64
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-	-
8 heures.....	97	100	100	99	69
Plus de 8 heures.....	3	-	-	1	31
Heures par semaine:					
Moins de 40 heures.....	-	-	-	-	-
40 heures.....	63	39	75	98	18
Plus de 40 heures et moins de 44	-	-	-	1	12
44 heures.....	34	61	-	-	39
45 heures.....	-	-	-	-	4
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	-	-
48 heures.....	2	-	25	-	6
Plus de 48 heures.....	3	-	-	1	20

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	455	41	30	20	11	50
Nombre total d'employés.....	31288	4847	2552	873	2614	4916
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	64	88	73	82	100	77
Plus de 5 jours.....	15	9	27	18	-	22
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	-	-	-
7½ heures.....	2	-	-	-	16	3
8 heures.....	67	75	46	13	58	54
Plus de 8 heures.....	32	25	46	87	26	41
Heures par semaine:						
Moins de 40 heures.....	2	3	-	-	16	-
40 heures.....	56	67	37	12	58	39
Plus de 40 heures et moins de 44	5	2	6	9	16	-
44 heures.....	2	2	1	1	-	3
45 heures.....	14	11	22	28	4	33
Plus de 45 heures et moins de 48	2	-	17	15	2	2
48 heures.....	9	7	13	-	4	18
Plus de 48 heures.....	7	6	4	34	-	3

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	11	15	97	49	159	20
Nombre total d'employés.....	5391	4409	8014	5898	29241	10219
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	100	93	99	99	85	100
Plus de 5 jours.....	-	7	1	1	15	-
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	6	-	-	-	-	-
7½ heures.....	83	-	7	-	1	-
8 heures.....	11	23	34	32	83	99
Plus de 8 heures.....	-	77	58	68	16	1
Heures par semaine:						
Moins de 40 heures.....	89	3	7	-	1	-
40 heures.....	11	20	31	31	70	99
Plus de 40 heures et moins de 44	-	27	7	5	5	-
44 heures.....	-	27	2	2	4	-
45 heures.....	-	23	51	62	13	1
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	-	2	-
48 heures.....	-	-	1	-	1	-
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-	4	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	28	438	109	173	71
Nombre total d'employés.....	6264	36412	12202	10294	6489
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	71	91	98	95	75
Plus de 5 jours.....	29	9	2	5	24
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	-	2	-	1	-
7½ heures.....	-	27	5	80	-
8 heures.....	92	52	89	14	38
Plus de 8 heures.....	8	18	5	6	61
Heures par semaine:					
Moins de 40 heures.....	-	28	5	80	-
40 heures.....	84	49	88	13	22
Plus de 40 heures et moins de 44	2	4	1	4	14
44 heures.....	11	3	2	-	8
45 heures.....	2	6	2	-	34
Plus de 45 heures et moins de 48	1	-	-	-	-
48 heures.....	-	5	1	2	19
Plus de 48 heures.....	-	1	1	-	2

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	259	60	89	109	50
Nombre total d'employés.....	10471	2804	3600	28775	23469
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	98	10	98	95	95
Plus de 5 jours.....	1	89	2	5	5
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-	-
8 heures.....	21	3	17	97	100
Plus de 8 heures.....	79	96	83	3	-
Heures par semaine:					
Moins de 40 heures.....	-	-	-	-	-
40 heures.....	1	2	17	93	96
Plus de 40 heures et moins de 44	1	-	1	3	2
44 heures.....	4	1	5	-	-
45 heures.....	94	-	74	1	-
Plus de 45 heures et moins de 48	1	2	-	-	-
48 heures.....	1	1	1	2	2
Plus de 48 heures.....	91	94	1	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	120	216	56	52	11	11
Nombre total d'employés.....	6848	28854	6603	18492	7400	8213
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	98	97	96	98	100	99
Plus de 5 jours.....	2	3	4	2	-	1
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	27	-	-	-	-	-
7½ heures.....	49	-	-	-	-	-
8 heures.....	20	73	79	90	99	98
Plus de 8 heures.....	4	27	21	9	1	1
Heures par semaine:						
Moins de 40 heures.....	14	-	-	1	-	1
40 heures.....	18	72	77	90	99	97
Plus de 40 heures et moins de 44	2	6	5	-	-	-
44 heures.....	4	2	5	5	-	1
45 heures.....	4	17	9	2	1	-
Plus de 45 heures et moins de 48	-	1	2	-	-	-
48 heures.....	-	1	1	1	-	-
Plus de 48 heures.....	-	1	2	1	-	1

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	72	57	83
Nombre total d'employés.....	14034	16770	10829
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jours par semaine:			
5 jours.....	[illegible]	[illegible]	66
Plus de 5 jours.....	1	1	34
Heures par jour:			
Moins de 7½ heures.....	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-
8 heures.....	[illegible]	[illegible]	65
Plus de 8 heures.....	[illegible]	[illegible]	35
Heures par semaine:			
Moins de 40 heures.....	-	-	-
40 heures.....	[illegible]	87	37
Plus de 40 heures et moins de 44	1	7	27
44 heures.....	[illegible]	3	3
45 heures.....	[illegible]	2	7
Plus de 45 heures et moins de 48	1	-	2
48 heures.....	1	1	3
Plus de 48 heures.....	1	-	22

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	1	7	134	113
Nombre total d'employés.....	[illegible]	1559	11869	7282
			%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	[illegible]	94	97	86
Plus de 5 jours.....	[illegible]	6	3	13
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	5	1
8 heures.....	[illegible]	[illegible]	85	52
Plus de 8 heures.....	[illegible]	[illegible]	8	47
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	7	-
40 heures.....	[illegible]	[illegible]	83	43
Plus de 40 heures et moins de 44	[illegible]	[illegible]	6	14
44 heures.....	-	-	1	7
45 heures.....	-	-	3	22
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	6
48 heures.....	-	-	1	5
Plus de 48 heures.....	[illegible]	-	-	3

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	21	14	115	23	9
Nombre total d'employés.....	933	3688	4535	2206	9883
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	98	96	73	93	100
Plus de 5 jours.....	2	4	27	7	-
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	10	-
7½ heures.....	-	-	-	2	-
8 heures.....	98	96	16	87	89
Plus de 8 heures.....	2	-	84	-	11
Heures par semaine:					
Moins de 40 heures.....	-	-	1	9	-
40 heures.....	98	96	16	90	89
Plus de 40 heures et moins de 44	-	-	2	-	11
44 heures.....	-	-	-	-	-
45 heures.....	-	-	8	-	-
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	4	-	-
48 heures.....	-	4	15	-	-
Plus de 48 heures.....	2	-	57	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire Autres	Camionnage
Nombre total d'unités.....	22	18	73
Nombre total d'employés.....	3000	17955	1723
	%	%	%
Jours par semaine:			
5 jours.....	99	97	59
Plus de 5 jours.....	1	3	40
Heures par jour:			
Moins de 7½ heures.....	-	-	1
7½ heures.....	1	-	-
8 heures.....	93	100	3
Plus de 8 heures.....	6	-	95
Heures par semaine:			
Moins de 40 heures.....	1	-	1
40 heures.....	93	97	3
Plus de 40 heures et moins de 44	5	-	-
44 heures.....	-	3	-
45 heures.....	-	-	5
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	9
48 heures.....	-	-	13
Plus de 48 heures.....	1	-	69

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	465	521
Nombre total d'employés.....	14409	32938
Jours par semaine:		
5 jours.....	73	82
Plus de 5 jours.....	25	16
Heures par jour:		
Moins de 7½ heures.....	3	6
7½ heures.....	8	11
8 heures.....	48	74
Plus de 8 heures.....	41	7
Heures par semaine:		
Moins de 40 heures.....	11	11
40 heures.....	67	71
Plus de 40 heures et moins de 44	17	5
44 heures.....	4	2
45 heures.....	11	2
Plus de 45 heures et moins de 48	-	1
48 heures.....	8	4
Plus de 48 heures.....	3	3

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DETAIL
	Autres
Nombre total d'unités.....	440
Nombre total d'employés.....	16836
	%
Jours par semaine:	
5 jours.....	74
Plus de 5 jours.....	25
Heures par jour:	
Moins de 7½ heures.....	4
7½ heures.....	10
8 heures.....	53
Plus de 8 heures.....	32
Heures par semaine:	
Moins de 40 heures.....	11
40 heures.....	49
Plus de 40 heures et moins de 44	6
44 heures.....	3
45 heures.....	10
Plus de 45 heures et moins de 48	3
48 heures.....	4
Plus de 48 heures.....	14

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	14	11	8	8
Nombre total d'employés.....	936	494	456	209
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	80	87	73	58
Plus de 5 jours.....	-	4	-	24
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	-	25	4	58
7½ heures.....	6	-	-	-
8 heures.....	74	66	60	11
Plus de 8 heures.....	-	-	9	14
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	6	25	4	58
40 heures.....	74	62	60	-
Plus de 40 heures et moins de 44	-	-	9	-
44 heures.....	-	-	-	-
45 heures.....	-	-	-	-
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	-
48 heures.....	-	4	-	11
Plus de 48 heures.....	-	-	-	14

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	100	59	25	17	118
Nombre total d'employés.....	5098	14413	6673	2030	6614
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	99	96	47	86	35
Plus de 5 jours.....	1	4	51	14	63
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	8	-	1	-	5
7½ heures.....	33	-	3	-	1
8 heures.....	61	97	85	16	63
Plus de 8 heures.....	-	3	9	84	30
Heures par semaine:					
Moins de 40 heures.....	39	-	-	2	1
40 heures.....	60	93	47	5	20
Plus de 40 heures et moins de 44	-	2	1	4	9
44 heures.....	-	3	4	10	10
45 heures.....	-	-	3	41	1
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	2	9
48 heures.....	-	-	35	33	34
Plus de 48 heures.....	-	1	9	4	15

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4499	45	88	129	597	304
Nombre total d'employés.....	103735	41272	6588	18386	46887	35190
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	85	65	71	89	82	87
Plus de 5 jours.....	13	28	28	10	17	12
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	2	-	1	1	4	1
7½ heures.....	9	-	6	14	10	7
8 heures.....	70	91	49	76	61	73
Plus de 8 heures.....	17	-	44	9	23	18
Heures par semaine:						
Moins de 40 heures.....	10	-	5	14	12	7
40 heures.....	61	65	43	73	54	68
Plus de 40 heures et moins de 44	5	2	17	1	3	4
44 heures.....	5	22	1	2	5	3
45 heures.....	7	-	4	3	11	8
Plus de 45 heures et moins de 48	1	-	3	-	2	1
48 heures.....	5	2	6	2	6	5
Plus de 48 heures.....	5	-	21	6	6	4

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	188	2887	99	120	42
Nombre total d'employés.....	21067	306021	11404	11180	5740
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	88	88	89	59	82
Plus de 5 jours.....	11	10	11	41	17
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	-	3	-	-	-
7½ heures.....	1	10	9	2	5
8 heures.....	74	67	77	83	92
Plus de 8 heures.....	24	18	14	15	3
Heures par semaine:					
Moins de 40 heures.....	1	12	8	2	5
40 heures.....	69	60	72	56	77
Plus de 40 heures et moins de 44	3	6	2	-	-
44 heures.....	3	3	2	20	2
45 heures.....	14	7	6	1	-
Plus de 45 heures et moins de 48	1	1	1	-	-
48 heures.....	3	5	2	8	14
Plus de 48 heures.....	5	4	6	13	2

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités	27	17	8	27	16	3
Nombre total d'employés	3200	704	2406	2577	1582	700
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours	97	78	100	83	96	100
Plus de 5 jours	3	22	-	16	4	-
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures	-	-	-	1	-	-
7½ heures	-	-	17	-	-	-
8 heures	82	16	63	87	32	-
Plus de 8 heures	18	84	19	11	68	100
Heures par semaine:						
Moins de 40 heures	-	-	17	-	-	-
40 heures	81	14	63	75	28	-
Plus de 40 heures et moins de 44	2	12	16	1	3	-
44 heures	-	1	-	-	5	-
45 heures	10	28	4	4	63	100
Plus de 45 heures et moins de 48	-	1	-	-	-	-
48 heures	1	-	-	17	-	-
Plus de 48 heures	5	43	-	3	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES-HORS BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	15	124	17
Nombre total d'employés.....	5608	4750	16185	3403
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	91	90	81	51
Plus de 5 jours.....	9	10	19	49
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	1	-
8 heures.....	97	89	76	82
Plus de 8 heures.....	3	11	24	18
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	1	-
40 heures.....	88	82	60	33
Plus de 40 heures et moins de 44	-	1	9	4
44 heures.....	1	7	2	6
45 heures.....	8	7	18	49
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	4	3
48 heures.....	-	-	2	-
Plus de 48 heures.....	3	4	4	4

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	33	78	160	55
Nombre total d'employés.....	1328	7673	9552	4822
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	59	97	95	69
Plus de 5 jours.....	41	3	5	30
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	15	-	1	-
7½ heures.....	17	8	81	-
8 heures.....	40	88	14	41
Plus de 8 heures.....	27	4	4	58
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	17	8	81	-
40 heures.....	52	86	14	21
Plus de 40 heures et moins de 44	2	-	2	9
44 heures.....	17	2	-	11
45 heures.....	1	1	-	32
Plus de 45 heures et moins de 48	9	-	-	-
48 heures.....	2	1	2	23
Plus de 48 heures.....	-	1	-	3

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	59	13	15	54	25
Nombre total d'employés.....	4504	3535	6829	5979	3021
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	98	94	88	99	99
Plus de 5 jours.....	2	5	12	1	1
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-	-
8 heures.....	18	99	95	94	97
Plus de 8 heures.....	82	-	5	6	3
Heures par semaine:					
Moins de 40 heures.....	-	-	-	-	-
40 heures.....	18	82	93	93	96
Plus de 40 heures et moins de 44	2	12	4	1	1
44 heures.....	3	2	1	-	-
45 heures.....	74	-	-	4	2
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	-	-
48 heures.....	2	3	2	2	1
Plus de 48 heures.....	1	-	-	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	102	165	42	51
Nombre total d'employés.....	7372	22038	15231	5519
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	100	98	99	99
Plus de 5 jours.....	-	2	1	1
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	31	-	-	-
7½ heures.....	53	-	-	-
8 heures.....	13	79	90	86
Plus de 8 heures.....	3	21	9	14
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	83	-	1	-
40 heures.....	12	78	90	86
Plus de 40 heures et moins de 44	1	9	-	3
44 heures.....	-	1	5	5
45 heures.....	1	6	2	2
Plus de 45 heures et moins de 48	-	3	-	-
48 heures.....	-	2	-	2
Plus de 48 heures.....	-	-	1	1

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	52	52	109	102
Nombre total d'employés.....	15980	8702	9081	6172
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	99	66	96	87
Plus de 5 jours.....	1	34	3	13
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	6	1
8 heures.....	92	65	83	47
Plus de 8 heures.....	8	35	8	52
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	8	-
40 heures.....	89	34	80	37
Plus de 40 heures et moins de 44	5	32	8	16
44 heures.....	3	1	1	8
45 heures.....	2	8	2	25
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	6
48 heures.....	1	-	1	5
Plus de 48 heures.....	-	26	-	3

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	67	326	72	276
Nombre total d'employés.....	1803	10695	2943	26952
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	79	80	55	89
Plus de 5 jours.....	21	19	42	9
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	7	3	29	3
7½ heures.....	7	10	15	10
8 heures.....	49	45	43	79
Plus de 8 heures.....	36	40	9	5
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	9	13	32	9
40 heures.....	46	40	41	76
Plus de 40 heures et moins de 44	17	13	3	5
44 heures.....	4	4	4	2
45 heures.....	10	12	6	1
Plus de 45 heures et moins de 48	4	4	2	-
48 heures.....	7	5	6	3
Plus de 48 heures.....	3	8	3	2

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL	
	Autres	
	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	62	256
Nombre total d'employés.....	1701	13621
	%	%
Jours par semaine:		
5 jours.....	64	82
Plus de 5 jours.....	36	18
Heures par jour:		
Moins de 7½ heures.....	20	2
7½ heures.....	2	12
8 heures.....	42	56
Plus de 8 heures.....	36	29
Heures par semaine:		
Moins de 40 heures.....	16	11
40 heures.....	41	53
Plus de 40 heures et moins de 44	24	4
44 heures.....	2	2
45 heures.....	3	12
Plus de 45 heures et moins de 48	5	2
48 heures.....	5	3
Plus de 48 heures.....	4	12

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	81	32
Nombre total d'employés.....	7536	2398	29633	9835
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	100	100	99	99
Plus de 5 jours.....	-	-	1	1
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	-	-	11	-
7½ heures.....	40	-	25	-
8 heures.....	60	100	63	97
Plus de 8 heures.....	-	-	-	3
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	40	-	36	-
40 heures.....	60	100	63	96
Plus de 40 heures et moins de 44	-	-	-	2
44 heures.....	-	-	-	1
45 heures.....	-	-	-	-
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	-	-
48 heures.....	-	-	-	-
Plus de 48 heures.....	-	-	-	1

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	13	45	11	91
Nombre total d'employés.....	676	4854	1663	5762
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	47	51	95	39
Plus de 5 jours.....	53	46	5	59
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	1	1	-	3
7½ heures.....	-	3	-	1
8 heures.....	72	91	2	64
Plus de 8 heures.....	26	3	98	31
Heures par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	2	-
40 heures.....	47	51	-	22
Plus de 40 heures et moins de 44	1	1	5	8
44 heures.....	-	5	-	12
45 heures.....	-	3	45	1
Plus de 45 heures et moins de 48	-	-	2	10
48 heures.....	25	34	40	31
Plus de 48 heures.....	26	3	5	14

TABLEAU 2

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4499	80	2372	280
Nombre total d'employés.....	503735	18497	277276	35110
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	94	97	95	92
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	6	6	7	3
6 jours.....	7	22	8	1
7 jours.....	14	16	14	4
8 jours.....	32	30	41	55
9 jours.....	14	24	18	9
10 jours.....	18	-	4	16
Plus de 10 jours.....	9	-	4	4

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	[illegible]	[illegible]	62	636
Nombre total d'employés.....	[illegible]	47347	2599	113524
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	[illegible]	96	85	91
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	5	1	5
6 jours.....	-	6	1	3
7 jours.....	[illegible]	31	3	2
8 jours.....	14	25	38	7
9 jours.....	[illegible]	18	16	5
10 jours.....	[illegible]	5	11	52
Plus de 10 jours.....	[illegible]	7	15	16

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	31	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	[illegible]	1175	3662	4834	765
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	97	100	100	100	86
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	3	-	-	1	30
6 jours.....	1	92	-	-	8
7 jours.....	-	8	-	-	-
8 jours.....	97	-	100	8	43
9 jours.....	-	-	-	90	6
10 jours.....	-	-	-	-	-
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	405	41	30	20	11	50
Nombre total d'employés.....	31286	4847	2352	873	2614	4916
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	96	97	96	78	95	98
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	5	3	14	5	-	3
6 jours.....	4	3	17	-	-	8
7 jours.....	7	2	6	28	10	15
8 jours.....	19	15	4	2	2	30
9 jours.....	35	66	39	26	61	29
10 jours.....	18	4	4	8	22	2
Plus de 10 jours.....	8	4	13	10	-	11

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	11	15	97	49	159	20
Nombre total d'employés.....	5391	4409	8014	5898	29241	10219
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	81	76	99	100
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	-	-	26	30	5	-
6 jours.....	-	-	5	5	2	-
7 jours.....	-	2	20	11	12	1
8 jours.....	-	4	13	10	56	92
9 jours.....	-	94	13	17	20	7
10 jours.....	-	-	5	4	4	-
Plus de 10 jours.....	100	6	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	[illegible]	498	169	173	71
Nombre total d'employés.....	[illegible]	28412	12202	10294	6489
	[illegible]	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	[illegible]	98	96	94	83
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	[illegible]	12	2	9	25
6 jours.....	[illegible]	27	7	65	13
7 jours.....	[illegible]	16	23	13	15
8 jours.....	[illegible]	24	39	7	24
9 jours.....	[illegible]	1	23	-	4
10 jours.....	[illegible]	2	2	-	2
Plus de 10 jours.....	-	2	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES.

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	109	50
Nombre total d'employés.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	28775	23469
	[illegible]	-	[illegible]	%	%
Accordent des congés payés.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	100	100
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1	1
6 jours.....	15	2	31	14	17
7 jours.....	16	17	12	28	33
8 jours.....	17	1	22	44	35
9 jours.....	2	-	2	12	13
10 jours.....	1	-	-	-	-
Plus de 10 jours.....	1	-	2	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	126	218	38	52	11	11
Nombre total d'employés.....	8646	26894	6603	18492	7400	8213
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	97	98	99	100	100
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	1	5	3	1	-	-
6 jours.....	-	4	1	1	-	-
7 jours.....	3	13	28	2	1	2
8 jours.....	64	62	49	68	44	96
9 jours.....	25	12	18	19	46	-
10 jours.....	5	1	-	6	9	1
Plus de 10 jours.....	2	-	-	3	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	72	57	83
Nombre total d'employés.....	14834	16770	10829
	%	%	%
Accordent des congés payés.....	99	100	79
Nombre de congés par année:			
1 à 5 jours.....	8	2	6
6 jours.....	7	1	4
7 jours.....	55	4	3
8 jours.....	25	76	52
9 jours.....	6	16	7
10 jours.....	-	2	7
Plus de 10 jours.....	1	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	10	7	134	113
Nombre total d'employés.....	1661	1559	11869	7282
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	99	91
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	-	1	9
6 jours.....	-	-	1	6
7 jours.....	3	-	1	12
8 jours.....	1	-	47	51
9 jours.....	96	100	44	6
10 jours.....	-	-	5	6
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	21	14	113	23	9
Nombre total d'employés.....	933	2610	4535	2206	9883
	-	-	-	%	%
Accordent des congés payés.....	95	97	97	100	100
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	-	-	3	-	-
6 jours.....	-	-	3	1	-
7 jours.....	-	-	5	2	-
8 jours.....	-	97	68	15	87
9 jours.....	-	-	17	7	2
10 jours.....	-	-	1	00	-
Plus de 10 jours.....	-	-	-	8	11

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire Autres	Camionnage
Nombre total d'unités.....	22	18	73
Nombre total d'employés.....	3005	17955	1723
	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	92
Nombre de congés par année:			
1 à 5 jours.....	1	-	13
6 jours.....	-	-	3
7 jours.....	2	-	6
8 jours.....	13	100	42
9 jours.....	84	-	29
10 jours.....	1	-	-
Plus de 10 jours.....	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	46[illegible]	521
Nombre total d'employés.....	14[illegible]9	32938
	%	%
Accordent des congés payés.....	96	96
Nombre de congés par année:		
1 à 5 jours.....	7	4
6 jours.....	-	6
7 jours.....	14	38
8 jours.....	37	20
9 jours.....	17	19
10 jours.....	7	3
Plus de 10 jours.....	1	7

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL	
	Autres	
	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	62	256
Nombre total d'employés.....	1701	13621
	%	%
Accordent des congés payés.....	97	98
Nombre de congés par année:		
1 à 5 jours.....	2	5
6 jours.....	33	7
7 jours.....	40	13
8 jours.....	17	32
9 jours.....	5	27
10 jours.....	2	6
Plus de 10 jours.....	1	8

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	14	11	8	8
Nombre total d'employés.....	936	434	456	209
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	85	73	73	89
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	-	-	-
6 jours.....	-	-	-	-
7 jours.....	-	-	-	-
8 jours.....	-	18	59	22
9 jours.....	36	-	-	17
10 jours.....	22	6	5	13
Plus de 10 jours.....	27	3	9	37

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	166	69	85	17	118
Nombre total d'employés.....	50982	14413	6673	2030	6614
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	98	100	77	87	47
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	-	1	34	65	19
6 jours.....	-	-	25	11	4
7 jours.....	-	-	6	10	2
8 jours.....	4	3	12	-	20
9 jours.....	1	4	-	2	2
10 jours.....	87	46	-	-	-
Plus de 10 jours.....	8	45	-	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4439	45	38	129	597	304
Nombre total d'employés.....	503735	41272	6588	18386	46887	35190
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	94	100	90	99	89	97
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	6	-	6	2	10	9
6 jours.....	7	-	14	4	11	7
7 jours.....	12	2	9	43	7	22
8 jours.....	32	34	14	19	24	22
9 jours.....	14	10	1	5	12	22
10 jours.....	16	21	28	10	16	11
Plus de 10 jours.....	8	33	18	16	8	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	188	2887	99	120	42
Nombre total d'employés.....	21087	336021	11404	11180	5740
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	98	93	95	93	96
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	5	6	4	12	-
6 jours.....	6	6	5	29	13
7 jours.....	8	13	28	28	6
8 jours.....	37	35	18	9	68
9 jours.....	18	15	24	3	1
10 jours.....	13	16	15	12	6
Plus de 10 jours.....	9	4	2	2	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	17	8	27	16	3
Nombre total d'employés.....	3250	734	2406	2577	1582	700
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	96	78	99	95	87	61
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	5	6	-	1	34	61
6 jours.....	4	-	-	4	3	-
7 jours.....	2	17	11	12	25	-
8 jours.....	16	2	-	10	22	-
9 jours.....	71	32	64	52	3	-
10 jours.....	-	7	24	2	-	-
Plus de 10 jours.....	-	9	-	7	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	15	124	17
Nombre total d'employés.....	5508	4750	16185	3403
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	98	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	2	5	4
6 jours.....	-	-	4	7
7 jours.....	14	7	13	36
8 jours.....	49	80	50	6
9 jours.....	37	9	19	42
10 jours.....	-	1	7	4
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	[illegible]	78	160	55
Nombre total d'employés.....	[illegible]	7870	9552	4822
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	93	97	95	81
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	63	1	8	26
6 jours.....	18	4	65	9
7 jours.....	4	15	14	13
8 jours.....	3	55	7	23
9 jours.....	-	17	-	5
10 jours.....	5	4	-	-
Plus de 10 jours.....	-	1	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			Boites et sacs en papier
	Meubles en bois				
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	59	13	15	54	25
Nombre total d'employés.....	4564	3555	6829	5979	3021
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	97	100	100	99	99
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	24	7	1	1	-
6 jours.....	34	59	13	2	2
7 jours.....	5	9	56	10	5
8 jours.....	28	20	26	66	90
9 jours.....	3	5	4	18	1
10 jours.....	-	-	-	1	-
Plus de 10 jours.....	4	-	-	1	2

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	102	165	42	51
Nombre total d'employés.....	7372	22038	15231	5519
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	96	100	99
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	4	-	4
6 jours.....	-	3	1	4
7 jours.....	3	12	2	8
8 jours.....	70	63	63	67
9 jours.....	23	14	23	14
10 jours.....	4	1	6	-
Plus de 10 jours.....	-	-	4	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	52	52	109	102
Nombre total d'employés.....	15980	8702	9081	6172
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	75	99	91
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	2	3	1	8
6 jours.....	1	5	1	6
7 jours.....	4	1	1	13
8 jours.....	77	59	50	48
9 jours.....	14	2	39	8
10 jours.....	1	5	7	8
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	67	326	72	276
Nombre total d'employés.....	1893	10695	2943	26982
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	97	96	97	97
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	17	5	15	2
6 jours.....	4	9	35	2
7 jours.....	7	16	5	45
8 jours.....	27	37	22	19
9 jours.....	17	17	9	20
10 jours.....	3	8	2	3
Plus de 10 jours.....	17	4	10	5

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DETAIL Autres
Nombre total d'unités.....	440
Nombre total d'employés.....	16836
	%
Accordent des congés payés.....	98
Nombre de congés par année:	
1 à 5 jours.....	9
6 jours.....	10
7 jours.....	13
8 jours.....	30
9 jours.....	23
10 jours.....	6
Plus de 10 jours.....	7

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE,ET TRAVAUX PUBLICS(MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	81	32
Nombre total d'employés.....	7356	2398	29633	9835
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	90	100	99	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	-	-	1
6 jours.....	-	-	-	-
7 jours.....	-	-	1	-
8 jours.....	-	-	6	1
9 jours.....	-	-	1	1
10 jours.....	90	92	89	60
Plus de 10 jours.....	-	8	1	37

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	15	45	11	91
Nombre total d'employés.....	876	4854	1663	5762
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	74	83	95	52
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	18	41	76	21
6 jours.....	-	33	11	4
7 jours.....	9	3	6	2
8 jours.....	47	7	-	22
9 jours.....	-	-	2	2
10 jours.....	-	-	-	-
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4499	80	2372	280
Nombre total d'employés.....	503735	18497	277276	35110
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	95	95	97	93
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	90	95	95	91
Congé compensatoire seulement....	1	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	4	-	1	1
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	1	-	1	1
Taux normal.....	3	2	1	6
Taux normal majoré de moitié.....	86	93	93	83
Taux doublé.....	-	-	-	1
Autre.....	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	1	-	-	-
7½ heures.....	6	-	5	-
8 heures.....	56	81	57	54
plus de 8 heures.....	16	1	13	23
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	4	-	3	-
40 heures.....	36	65	35	37
Plus de 40 heures et moins de 44..	2	1	2	3
44 heures et moins de 48..	7	13	11	1
48 heures.....	4	1	4	4
Plus de 48 heures.....	2	1	2	7

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	14	-	21	8
autre.....	2	1	2	4
Par semaine- taux doublé.....	3	-	3	1
autre.....	2	1	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	26	986	62	636
Nombre total d'employés.....	6324	47347	2599	113524
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	99	91	80	93
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	97	81	72	81
Congé compensatoire seulement....	-	4	3	1
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	2	5	6	11
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	3	1	1
Taux normal.....	-	8	10	4
Taux normal majoré de moitié.....	96	68	60	75
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	1	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures	-	1	-	1
7 heures	-	1	-	1
7½ heures	-	5	-	13
8 heures	93	16	16	41
plus de 8 heures	2	5	3	2
Par semaine:				
Moins de 40 heures	-	2	-	11
40 heures	91	35	52	39
Plus de 40 heures et moins de 44	-	3	-	-
44 heures et moins de 48	-	4	-	1
48 heures	-	5	3	4
Plus de 48 heures	2	1	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	89	5	-	2
autre.....	-	1	-	4
Par semaine- taux doublé.....	77	1	-	-
autre.....	-	1	-	4

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	51	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	12873	1975	3682	4834	765
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	94	100	100	100	87
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	94	100	100	100	87
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	-	-	-	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	-	-	-	-
Taux normal.....	3	-	-	-	3
Taux normal majoré de moitié.....	91	100	100	100	83
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-	-
8 heures.....	75	66	100	99	65
plus de 8 heures.....	1	-	-	-	7
Par semaine:					
Moins de 40 heures.....	-	-	-	-	-
40 heures.....	80	16	93	98	15
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	-	-	12
44 heures et moins de 48..	19	61	-	-	-
48 heures.....	1	-	-	-	6
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-	32

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-	3
autre.....	-	-	-	2	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	6
autre.....	-	-	-	3	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES-HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	405	41	30	20	11	50
Nombre total d'employés.....	31286	4847	2352	873	2614	4916
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	96	98	98	81	99	93
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	95	95	95	81	99	86
Congé compensatoire seulement....	-	1	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	3	2	4	-	-	6
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	1	-	4	11	-	1
Taux normal.....	2	-	4	9	-	1
Taux normal majoré de moitié.....	89	95	81	61	99	84
Taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
Autre.....	1	-	5	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-	-	-
7½ heures.....	1	-	-	-	16	-
8 heures.....	48	60	38	4	57	27
plus de 8 heures.....	19	23	28	46	20	33
Par semaine:						
Moins de 40 heures.....	1	-	-	-	16	-
40 heures.....	28	31	24	3	57	27
Plus de 40 heures et moins de 44..	3	7	6	-	2	-
44 heures et moins de 48..	12	6	36	5	4	30
48 heures.....	11	13	12	16	4	15
Plus de 48 heures.....	2	2	-	13	-	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	10	29	7	4	-	8
autre.....	1	2	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	2	-	3	-	-	-
autre.....	1	2	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	11	15	97	49	159	20
Nombre total d'employés.....	5391	4409	8014	5898	29241	10219
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	100	100	96	98	98	100
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	100	100	96	98	98	100
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	-	-	-	-	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	-	-	3	4	-	-
Taux normal.....	-	-	-	-	1	-
Taux normal majoré de moitié.....	100	100	90	91	96	100
Taux doublé.....	-	-	3	3	-	-
Autre.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-	-	-
7½ heures.....	83	-	6	-	-	-
8 heures.....	11	20	14	10	73	99
plus de 8 heures.....	-	63	29	31	8	-
Par semaine:						
Moins de 40 heures.....	-	-	2	-	-	-
40 heures.....	10	5	11	13	64	99
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	7	1	1	2	-
44 heures et moins de 48..	-	64	54	67	14	-
48 heures.....	-	1	2	-	3	-
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRODUITS	PRODUITS DU CAOUTCHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	15	8	2	1	3	-
autre.....	30	-	2	1	2	-
Par semaine- taux doublé.....	-	2	-	-	-	-
autre.....	-	-	4	4	2	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	26	458	109	173	71
Nombre total d'employés.....	8264	36412	12202	10294	6489
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	100	90	94	90	86
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	100	89	94	89	82
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	1	-	1	4
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	1	-	-	-	-
Taux normal.....	3	2	1	1	1
Taux normal majoré de moitié.....	96	85	92	86	78
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	-	1	-	1	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures	-	-	-	-	-
7 heures	-	-	-	-	-
7½ heures	-	16	3	46	-
8 heures	70	32	62	6	14
plus de 8 heures	7	6	3	3	32
Par semaine:					
Moins de 40 heures	-	16	3	48	-
40 heures	84	21	44	2	7
Plus de 40 heures et moins de 44	3	2	-	2	5
44 heures et moins de 48	4	9	3	-	36
48 heures	3	7	2	2	25
Plus de 48 heures	1	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYFS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	-	2	-	-	-
autre.....	-	2	2	3	-
Par semaine- taux doublé.....	1	2	5	-	-
autre.....	-	1	2	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	253	60	89	109	50
Nombre total d'employés.....	16471	2804	6600	28775	23469
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	92	72	97	100	100
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	90	67	95	100	100
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	2	5	2	-	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	3	3	-	-	-
Taux normal.....	2	7	-	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	81	52	95	100	100
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	1	5	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures	-	-	-	-	-
7 heures	-	-	-	-	-
7½ heures	-	-	-	-	-
8 heures	13	2	13	90	93
plus de 8 heures	46	31	63	1	-
Par semaine:					
Moins de 40 heures	-	-	-	-	-
40 heures	7	-	8	49	47
Plus de 40 heures et moins de 44	-	-	-	1	-
44 heures et moins de 48	25	1	52	1	-
48 heures	11	1	-	1	-
Plus de 48 heures	14	39	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	10	7	11	5	1
autre.....	8	2	17	1	-
Par semaine- taux doublé.....	6	-	8	1	-
autre.....	6	1	11	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	126	218	38	52	11	11
Nombre total d'employés.....	8646	26894	6603	18492	7400	8213
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	99	98	100	100	100	100
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	87	95	89	100	100	100
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	12	3	10	-	-	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	-	-	-	-	-	-
Taux normal.....	-	1	-	1	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	85	94	89	99	100	100
Taux doublé.....	3	-	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures.....	1	-	-	-	-	-
7 heures.....	13	-	-	-	-	-
7½ heures.....	10	-	-	-	-	-
8 heures.....	75	86	85	91	99	93
plus de 8 heures.....	4	14	15	7	-	1
Par semaine:						
Moins de 40 heures.....	22	-	-	-	-	-
40 heures.....	74	94	25	86	46	35
Plus de 40 heures et moins de 44..	2	2	-	-	-	-
44 heures et moins de 48..	1	3	2	5	1	-
48 heures.....	1	1	2	1	-	-
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	54	28	43	82	81	98
autre.....	4	-	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	13	1	-	14	36	-
autre.....	6	1	-	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	72	57	83
Nombre total d'employés.....	14834	16770	10829
	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	99	100	98
Genre de rémunération:			
Argent seulement.....	99	100	98
Congé compensatoire seulement....	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	-	1
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le			
Taux uniforme.....	1	-	-
Taux normal.....	1	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	98	99	98
Taux doublé.....	-	-	-
Autre.....	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:			
Par jour - moins de 7 heures.....	1	-	-
7 heures.....	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-
8 heures.....	89	86	57
plus de 8 heures.....	9	8	14
Par semaine:			
Moins de 40 heures.....	-	-	-
40 heures.....	71	23	32
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	4	15
44 heures et moins de 48..	5	6	5
48 heures.....	1	1	3
Plus de 48 heures.....	1	-	24

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:			
Par jour - taux doublé.....	14	65	17
autre.....	1	-	1
Par semaine- taux doublé.....	-	-	4
autre.....	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	1[illegible]	7	134	113
Nombre total d'employés.....	1561	1559	11869	7282
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	100	100	98	95
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	100	100	96	91
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	-	1	1
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	-	-
Taux normal.....	-	-	1	2
Taux normal majoré de moitié.....	100	100	88	88
Taux doublé.....	-	-	5	-
Autre.....	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	1	-
8 heures.....	95	99	78	36
plus de 8 heures.....	4	-	6	29
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	3	-
40 heures.....	88	91	34	15
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	2	3
44 heures et moins de 48..	-	-	3	20
48 heures.....	-	-	2	10
Plus de 48 heures.....	4	-	-	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	91	52	46	4
autre.....	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	24	26	3	2
autre.....	-	-	2	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPOPT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	21	14	115	23	9
Nombre total d'employés.....	3[illegible]	3656	4535	2206	9883
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	[illegible]	85	82	99	100
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	[illegible]	85	71	89	100
Congé compensatoire seulement....	[illegible]	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	[illegible]	-	5	11	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	-	-	-	-
Taux normal.....	[illegible]	46	7	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	[illegible]	31	69	89	100
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	1	-
7 heures.....	-	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-	-
8 heures.....	3	15	-	84	89
plus de 8 heures.....	-	-	67	1	11
Par semaine:					
Moins de 40 heures.....	-	-	-	2	-
40 heures.....	70	31	-	16	89
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	1	-	11
44 heures et moins de 48..	-	-	2	-	-
48 heures.....	-	-	18	-	-
Plus de 48 heures.....	-	-	34	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	-	-	17	6	-
autre.....	-	16	2	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	1	-	-
autre.....	-	-	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire Autres	Camionnage
Nombre total d'unités.....	22	18	73
Nombre total d'employés.....	3005	17955	1723
	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplementaire.....	99	100	91
Genre de rémunération:			
Argent seulement.....	97	100	78
Congé compensatoire seulement....	1	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	1	-	12
Lorsque la rémunération du travail supplementaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le			
Taux uniforme.....	-	-	3
Taux normal.....	-	-	4
Taux normal majoré de moitié.....	97	96	71
Taux doublé.....	-	-	-
Autre.....	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire Autres	Camionnage
	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:			
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-
7 heures.....	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-
8 heures.....	91	96	-
plus de 8 heures.....	5	-	64
Par semaine:			
Moins de 40 heures.....	-	-	-
40 heures.....	8	93	-
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	-
44 heures et moins de 48..	-	3	3
48 heures.....	-	-	26
Plus de 48 heures.....	-	-	39

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire Autres	Camionnage
	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:			
Par jour - taux doublé.....	85	27	7
autre.....	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	2	-	6
autre.....	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	465	521
Nombre total d'employés.....	14409	32938
	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	92	90
Genre de rémunération:		
Argent seulement.....	87	78
Congé compensatoire seulement....	1	6
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	4	5
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le		
Taux uniforme.....	7	1
Taux normal.....	7	9
Taux normal majoré de moitié.....	69	68
Taux doublé.....	-	-
Autre.....	5	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:		
Par jour - moins de 7 heures.....	2	-
7 heures.....	-	2
7½ heures.....	3	7
8 heures.....	22	13
plus de 8 heures.....	17	-
Par semaine:		
Moins de 40 heures.....	3	1
40 heures.....	13	43
Plus de 40 heures et moins de 44..	8	1
44 heures et moins de 48..	4	2
48 heures.....	6	4
Plus de 48 heures.....	3	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:		
Par jour - taux doublé.....	6	5
autre.....	3	-
Par semaine- taux doublé.....	2	-
autre.....	4	

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DETAIL Autres
Nombre total d'unités.....	440
Nombre total d'employés.....	16836
	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	91
Genre de rémunération:	
Argent seulement.....	81
Congé compensatoire seulement....	3
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	7
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le	
Taux uniforme.....	2
Taux normal.....	9
Taux normal majoré de moitié.....	69
Taux doublé.....	1
Autre.....	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL Autres %
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:	
Par jour - moins de 7 heures.....	-
7 heures.....	-
7½ heures.....	8
8 heures.....	23
plus de 8 heures.....	18
Par semaine:	
Moins de 40 heures.....	-
40 heures.....	23
Plus de 40 heures et moins de 44...	3
44 heures et moins de 48...	9
48 heures.....	6
Plus de 48 heures.....	5

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DETAIL
	Autres
	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:	
Par jour - taux doublé.....	19
autre.....	2
Par semaine- taux doublé.....	2
autre.....	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	14	11	8	8
Nombre total d'employés.....	536	494	456	209
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	84	80	69	59
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	18	19	63	51
Congé compensatoire seulement....	6	-	-	9
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	1	6	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	5	-
Taux normal.....	-	13	-	51
Taux normal majoré de moitié.....	78	64	37	-
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	2	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-
8 heures.....	4	-	57	-
plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	-	-
40 heures.....	[illegible]	62	57	-
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	-	-
44 heures et moins de 48..	-	-	-	-
48 heures.....	-	-	-	-
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	166	69	85	17	118
Nombre total d'employés.....	56962	14413	6673	2030	6614
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	96	100	85	87	84
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	76	97	63	87	75
Congé compensatoire seulement....	1	1	3	-	1
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	19	2	23	-	8
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	-	3	2	3
Taux normal.....	1	1	5	3	28
Taux normal majoré de moitié.....	74	94	55	83	42
Taux doublé.....	-	-	-	-	1
Autre.....	2	1	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures	-	-	10	-	-
7 heures	[illegible]	-	-	-	-
7½ heures	[illegible]	-	-	-	-
8 heures	[illegible]	92	41	3	7
plus de 8 heures	-	2	-	33	10
Par semaine:					
Moins de 40 heures	[illegible]	-	-	-	-
40 heures	[illegible]	75	37	-	5
Plus de 40 heures et moins de 44	-	1	-	-	-
44 heures et moins de 48	-	3	1	20	-
48 heures	-	-	2	48	22
Plus de 48 heures	-	-	4	4	10

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	1	-	15	18	1
autre.....	1	2	2	-	1
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	1
autre.....	1	2	2	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4499	45	88	129	597	304
Nombre total d'employés.....	303735	41272	6583	18386	46887	35190
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	98	99	93	98	95	98
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	90	98	89	93	88	93
Congé compensatoire seulement....	1	-	-	1	1	1
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	4	-	4	4	6	4
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	1	-	2	-	1	1
Taux normal.....	3	4	2	1	3	1
Taux normal majoré de moitié.....	86	93	85	92	83	89
Taux doublé.....	-	-	-	-	-	2
Autre.....	1	-	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures	-	-	-	-	-	-
7 heures	1	-	-	-	1	-
7½ heures	6	-	6	10	5	7
8 heures	56	60	39	67	49	62
plus de 8 heures	10	-	36	6	14	10
Par semaine:						
Moins de 40 heures	4	-	5	10	4	7
40 heures	56	60	36	58	34	34
Plus de 40 heures et moins de 44	2	2	17	1	1	2
44 heures et moins de 48	7	-	4	2	12	8
48 heures	4	-	5	1	5	5
Plus de 48 heures	2	-	8	2	3	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	14	11	4	-	14	9
autre.....	2	1	-	1	4	1
Par semaine- taux doublé.....	2	11	-	-	1	1
autre.....	2	-	-	1	4	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités	188	2887	99	120	42
Nombre total d'employés	21067	306021	11404	11180	5740
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire	96	94	96	89	98
Genre de rémunération:					
Argent seulement	91	89	89	87	94
Congé compensatoire seulement	1	1	-	1	1
Combinaison d'argent et de congé compensatoire	3	4	7	1	2
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme	-	1	6	1	-
Taux normal	1	3	2	5	-
Taux normal majoré de moitié	90	84	81	79	93
Taux doublé	-	-	-	-	1
Autre	-	1	-	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures	-	-	-	-	-
7 heures	-	1	-	-	-
7½ heures	-	8	6	4	5
8 heures	69	45	48	56	88
plus de 8 heures	16	11	6	6	1
Par semaine:					
Moins de 40 heures	-	4	-	4	5
40 heures	69	33	28	32	63
Plus de 40 heures et moins de 44	2	2	1	-	-
44 heures et moins de 48	14	7	2	19	-
48 heures	4	5	3	2	-
Plus de 48 heures	3	2	1	3	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	7	1[illegible]	4	3	1
autre.....	[illegible]	[illegible]	3	1	-
Par semaine- taux doublé.....	2	[illegible]	-	-	-
autre.....	[illegible]	2	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	17	8	27	16	3
Nombre total d'employés.....	3200	704	2406	2577	1582	700
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	98	77	99	91	95	100
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	94	77	99	87	95	100
Congé compensatoire seulement....	1	-	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	3	-	-	4	-	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	-	14	-	-	-	-
Taux normal.....	-	11	-	2	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	94	52	99	85	83	100
Taux doublé.....	-	-	-	-	12	-
Autre.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Réparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures	-	-	-	-	-	-
7 heures	-	-	-	-	-	-
7½ heures	-	-	17	-	-	-
8 heures	76	5	62	47	-	-
plus de 8 heures	-	35	19	28	41	61
Par semaine:						
Moins de 40 heures	-	-	17	-	-	-
40 heures	97	4	62	51	25	-
Plus de 40 heures et moins de 44	1	-	-	-	3	-
44 heures et moins de 48	-	-	4	-	51	100
48 heures	1	2	-	12	-	-
Plus de 48 heures	1	16	-	2	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	34	5	-	15	-	-
autre.....	-	-	-	-	3	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	1	-	-
autre.....	-	-	-	-	14	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	15	124	17
Nombre total d'employés.....	[illegible]	4750	16165	3403
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	100	100	97	99
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	100	100	97	99
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	-	-	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	-	2
Taux normal.....	-	-	2	7
Taux normal majoré de moitié.....	100	100	94	90
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures	-	-	-	-
7 heures	-	-	-	-
7½ heures	-	-	1	-
8 heures	98	82	60	46
plus de 8 heures	2	8	11	16
Par semaine:				
Moins de 40 heures	-	-	-	-
40 heures	88	75	51	33
Plus de 40 heures et moins de 44	-	1	3	7
44 heures et moins de 48	8	9	17	40
48 heures	-	-	6	7
Plus de 48 heures	2	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	7	3	-
autre.....	-	1	3	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	1	3
autre.....	-	1	3	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	23	78	160	55
Nombre total d'employés.....	1028	7678	9552	4822
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	89	96	90	81
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	87	96	89	77
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	2	-	1	5
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	1	-	-	-
Taux normal.....	6	2	2	1
Taux normal majoré de moitié.....	80	94	86	72
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	1	4

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	[illegible]	[illegible]	47	-
8 heures.....	[illegible]	[illegible]	6	13
plus de 8 heures.....	-	1	2	32
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	[illegible]	[illegible]	45	-
40 heures.....	[illegible]	[illegible]	3	2
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	2	2
44 heures et moins de 48..	[illegible]	[illegible]	-	41
48 heures.....	[illegible]	[illegible]	2	21
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	1	4	3	1
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	1	-	-	-
autre.....	-	4	2	-
Par semaine- taux doublé.....	-	3	-	-
autre.....	-	3	1	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	59	13	15	54	25
Nombre total d'employés.....	4504	3555	6829	5979	3021
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	96	99	100	100	100
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	93	99	100	100	100
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	2	-	-	-	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	-	-	-	-
Taux normal.....	-	-	-	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	93	99	99	100	100
Taux doublé.....	1	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS		PRODUITS DU PAPIER		
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures	-	-	-	-	-
7 heures	-	-	-	-	-
7½ heures	-	-	-	-	-
8 heures	12	98	94	87	95
plus de 8 heures	88	-	2	5	2
Par semaine:					
Moins de 40 heures	-	-	-	-	-
40 heures	11	42	24	69	64
Plus de 40 heures et moins de 44	-	-	4	2	1
44 heures et moins de 48	47	-	1	1	1
48 heures	-	-	1	2	1
Plus de 48 heures	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	17	-	-	25	37
autre.....	12	2	-	2	4
Par semaine- taux doublé.....	11	-	-	3	-
autre.....	10	-	-	1	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	102	165	42	51
Nombre total d'employés.....	7372	22038	15231	5519
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	99	98	100	98
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	85	94	100	98
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	14	4	-	1
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	-	1
Taux normal.....	-	1	1	1
Taux normal majoré de moitié.....	94	93	99	96
Taux doublé.....	3	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	1	-	-	3
7 heures.....	15	-	-	-
7½ heures.....	43	-	-	-
8 heures.....	11	58	91	77
plus de 8 heures.....	3	11	8	7
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	29	-	-	-
40 heures.....	7	34	44	57
Plus de 40 heures et moins de 44..	1	2	-	1
44 heures et moins de 48..	-	5	5	5
48 heures.....	1	3	-	2
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	55	31	81	28
autre.....	4	-	1	2
Par semaine- taux doublé.....	14	-	17	-
autre.....	7	-	1	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	52	52	109	102
Nombre total d'employés.....	15980	8702	9081	6172
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	100	99	98	95
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	100	98	97	90
Congé compensatoire seulement....	-	-	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	1	-	1
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	1	-
Taux normal.....	-	-	1	2
Taux normal majoré de moitié.....	99	98	93	87
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	1	-
8 heures.....	88	59	75	31
plus de 8 heures.....	6	10	7	32
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	3	-
40 heures.....	22	29	38	17
Plus de 40 heures et moins de 44..	4	18	2	3
44 heures et moins de 48..	6	4	4	22
48 heures.....	1	-	2	10
Plus de 48 heures.....	-	28	-	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	65	17	42	4
autre.....	-	1	1	-
Par semaine- taux doublé.....	-	5	3	3
autre.....	-	1	2	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	67	326	72	276
Nombre total d'employés.....	1803	10695	2943	26982
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	99	90	89	91
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	95	85	55	85
Congé compensatoire seulement....	-	-	9	5
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	3	5	25	2
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	3	6	-	1
Taux normal.....	6	6	8	8
Taux normal majoré de moitié.....	83	67	47	75
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	3	6	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	3	2	-	-
7 heures.....	-	-	17	-
7½ heures.....	1	4	1	8
8 heures.....	36	22	4	15
plus de 8 heures.....	27	16	2	-
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	1	6	13	-
40 heures.....	35	17	11	51
Plus de 40 heures et moins de 44..	10	3	1	1
44 heures et moins de 48..	11	9	5	2
48 heures.....	5	7	9	3
Plus de 48 heures.....	4	3	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	12	6	-	6
autre.....	2	3	-	-
Par semaine- taux doublé.....	2	2	-	-
autre.....	2	4	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL	
	Autres	
	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	62	256
Nombre total d'employés.....	1701	13621
	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	97	90
Genre de rémunération:		
Argent seulement.....	67	84
Congé compensatoire seulement....	6	2
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	24	4
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le		
Taux uniforme.....	1	2
Taux normal.....	4	9
Taux normal majoré de moitié.....	60	71
Taux doublé.....	1	1
Autre.....	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

COMMERCE DE DETAIL

Autres

	Québec	Montréal
	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:		
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-
7 heures.....	1	-
7½ heures.....	2	9
8 heures.....	13	26
plus de 8 heures.....	32	15
Par semaine:		
Moins de 40 heures.....	-	-
40 heures.....	18	27
Plus de 40 heures et moins de 44...	16	2
44 heures et moins de 48...	3	9
48 heures.....	7	5
Plus de 48 heures.....	1	4

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL	
	Autres	
	Québec	Montréal
	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:		
Par jour - taux doublé.....	19	21
autre.....	1	2
Par semaine- taux doublé.....	7	1
autre.....	1	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SANTE (hôpitaux)		TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	81	32
Nombre total d'employés.....	7336	2398	29633	9835
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	100	100	96	100
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	79	77	75	97
Congé compensatoire seulement....	1	-	-	1
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	20	23	20	2
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	-	-
Taux normal.....	-	-	3	-
Taux normal majoré de moitié.....	79	77	69	97
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	3	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	3	-
7½ heures.....	19	-	23	-
8 heures.....	45	77	32	93
plus de 8 heures.....	-	-	-	2
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	16	-	16	-
40 heures.....	66	77	31	83
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	-	1
44 heures et moins de 48..	-	-	-	1
48 heures.....	-	-	-	-
Plus de 48 heures.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	3	-	-	-
autre.....	12	22	7	3
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	12	22	7	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	13	45	11	91
Nombre total d'employés.....	876	4854	1663	5762
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	92	86	100	84
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	86	63	100	76
Congé compensatoire seulement....	-	3	-	1
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	6	20	-	7
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	9	3	2	3
Taux normal.....	8	3	4	30
Taux normal majoré de moitié.....	68	57	94	42
Taux doublé.....	-	-	-	1
Autre.....	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	13	-	-
7 heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-
8 heures.....	45	43	-	7
plus de 8 heures.....	4	-	40	9
Par semaine:				
Moins de 40 heures.....	-	-	-	-
40 heures.....	47	38	-	6
Plus de 40 heures et moins de 44..	-	-	-	-
44 heures et moins de 48..	-	-	22	-
48 heures.....	2	2	58	25
Plus de 48 heures.....	26	1	5	10

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	21	22	1
autre.....	13	-	-	1
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	13	-	-	1

EMPLOYES DE BUREAU

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4657	78	2293	278
Nombre total d'employés.....	253803	4814	86984	33659
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	97	90	98	98
Plus de 5 jours.....	3	10	2	2
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	44	16	42	21
7½ heures.....	34	26	43	36
8 heures.....	19	57	9	42
Plus de 8 heures.....	1	-	2	1
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	14	-	3	1
35 heures.....	12	5	24	8
Plus de 35 heures et moins de 37½	13	8	15	12
37½ heures.....	33	26	42	36
Plus de 37½ heures et moins de 40	4	-	5	-
40 heures.....	18	42	8	41
Plus de 40 heures.....	2	10	2	2

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	24	1020	254	657
Nombre total d'employés.....	7129	28053	40965	66695
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	100	90	98	98
Plus de 5 jours.....	-	7	2	1
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	50	34	39	65
7½ heures.....	10	36	26	29
8 heures.....	-	26	35	5
Plus de 8 heures.....	-	3	-	-
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	4	3	50
35 heures.....	4	22	22	14
Plus de 35 heures et moins de 37½	86	6	19	1
37½ heures.....	10	36	20	29
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	1	-	1
40 heures.....	-	23	37	4
Plus de 40 heures.....	-	7	-	1

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	49	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	3636	332	1945	1054	120
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	87	32	100	100	88
Plus de 5 jours.....	13	68	-	-	12
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	-	-	-	71	29
7½ heures.....	35	-	62	-	-
8 heures.....	65	100	38	29	62
Plus de 8 heures.....	-	-	-	-	9
Heures par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	3
35 heures.....	-	-	-	37	18
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	34	8
37½ heures.....	34	-	62	-	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-
40 heures.....	53	32	38	29	53
Plus de 40 heures.....	13	68	-	-	18

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	391	41	30	19	11	45
Nombre total d'employés.....	8509	1379	540	310	586	431
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	94	98	90	98	99	81
Plus de 5 jours.....	6	2	10	2	1	19
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	48	6	70	32	60	59
7½ heures.....	33	66	5	61	35	9
8 heures.....	13	16	21	7	4	26
Plus de 8 heures.....	3	1	-	1	-	5
Heures par semaine:						
Moins de 35 heures.....	6	-	27	8	34	14
35 heures.....	29	6	43	24	23	30
Plus de 35 heures et moins de 37½	12	2	7	-	3	16
37½ heures.....	31	64	2	61	34	3
Plus de 37½ heures et moins de 40	4	11	4	-	1	-
40 heures.....	11	15	12	5	1	26
Plus de 40 heures.....	6	2	6	2	3	9

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	8	15	92	48	155	19
Nombre total d'employés.....	1212	1108	924	638	6091	1234
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	100	100	98	100	99	100
Plus de 5 jours.....	-	-	2	-	1	-
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	99	54	35	37	23	5
7½ heures.....	-	35	35	35	65	95
8 heures.....	1	-	22	23	8	-
Plus de 8 heures.....	-	3	8	5	2	-
Heures par semaine:						
Moins de 35 heures.....	-	-	13	14	-	-
35 heures.....	13	4	21	21	18	5
Plus de 35 heures et moins de 37½	87	58	2	3	5	-
37½ heures.....	-	35	34	35	65	95
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	3	-	-	2	-
40 heures.....	1	-	20	22	7	-
Plus de 40 heures.....	-	3	10	6	3	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	28	392	85	146	66
Nombre total d'employés.....	2318	3911	1032	1031	673
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	99	92	88	95	93
Plus de 5 jours.....	1	8	12	5	7
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	5	39	36	33	26
7½ heures.....	84	27	29	46	22
8 heures.....	7	28	32	11	49
Plus de 8 heures.....	5	5	2	10	3
Heures par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	5	13	4	1
35 heures.....	1	31	21	29	24
Plus de 35 heures et moins de 37½	3	1	2	1	2
37½ heures.....	83	25	25	42	18
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	1	3	-	1
40 heures.....	7	30	32	11	49
Plus de 40 heures.....	5	7	4	13	6

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	240	50	88	117	57
Nombre total d'employés.....	2324	200	1085	6578	4887
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	82	35	98	99	99
Plus de 5 jours.....	18	65	2	1	1
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	33	31	32	78	81
7½ heures.....	25	16	37	20	19
8 heures.....	30	16	25	2	-
Plus de 8 heures.....	10	36	6	-	-
Heures par semaine:					
Moins de 35 heures.....	3	-	1	5	6
35 heures.....	21	27	16	51	53
Plus de 35 heures et moins de 37½	8	4	16	25	25
37½ heures.....	22	-	34	17	15
Plus de 37½ heures et moins de 40	4	-	-	-	-
40 heures.....	23	3	25	2	1
Plus de 40 heures.....	20	66	8	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	134	223	39	51	11	10
Nombre total d'employés.....	5217	11139	3770	8150	5679	1706
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	98	99	100	99	100	100
Plus de 5 jours.....	2	1	-	1	-	-
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	84	27	27	46	46	59
7½ heures.....	14	58	53	19	13	40
8 heures.....	2	11	12	9	10	1
Plus de 8 heures.....	-	1	1	1	-	-
Heures par semaine:						
Moins de 35 heures.....	10	-	-	-	-	-
35 heures.....	89	17	23	2	-	3
Plus de 35 heures et moins de 37½	9	1	5	53	59	56
37½ heures.....	13	52	57	16	8	40
Plus de 37½ heures et moins de 40	1	11	2	25	31	-
40 heures.....	2	15	12	4	1	1
Plus de 40 heures.....	-	2	1	1	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	74	66	83
Nombre total d'employés.....	5302	11083	2676
	%	%	%
Jours par semaine:			
5 jours.....	99	100	95
Plus de 5 jours.....	1	-	5
Heures par jour:			
Moins de 7½ heures.....	80	5	47
7½ heures.....	16	89	43
8 heures.....	4	6	8
Plus de 8 heures.....	-	-	2
Heures par semaine:			
Moins de 35 heures.....	1	-	11
35 heures.....	68	2	24
Plus de 35 heures et moins de 37½	11	3	11
37½ heures.....	16	83	42
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	6	1
40 heures.....	4	6	7
Plus de 40 heures.....	-	-	4

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	12	9	137	109
Nombre total d'employés.....	1209	1150	9607	1944
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	100	100	100	97
Plus de 5 jours.....	-	-	-	2
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	76	76	25	33
7½ heures.....	23	24	72	39
8 heures.....	1	-	2	26
Plus de 8 heures.....	-	-	-	1
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	1	2
35 heures.....	76	76	9	26
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	16	1
37½ heures.....	23	24	73	40
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	2
40 heures.....	1	-	1	26
Plus de 40 heures.....	-	-	-	2

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	23	19	108	28	9
Nombre total d'employés.....	3178	12463	1546	2116	10393
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	100	100	91	94	100
Plus de 5 jours.....	-	-	8	6	-
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	74	-	17	87	4
7½ heures.....	-	4	30	9	96
8 heures.....	24	96	42	4	-
Plus de 8 heures.....	2	-	11	-	-
Heures par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	-	-	4	-
35 heures.....	2	-	16	4	4
Plus de 35 heures et moins de 37½	71	-	-	78	-
37½ heures.....	-	4	29	7	96
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	1	2	-
40 heures.....	23	96	41	4	-
Plus de 40 heures.....	3	-	13	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	539	481
Nombre total d'employés.....	17949	10104
	%	%
Jours par semaine:		
5 jours.....	95	80
Plus de 5 jours.....	4	12
Heures par jour:		
Moins de 7½ heures.....	38	27
7½ heures.....	35	37
8 heures.....	23	30
Plus de 8 heures.....	3	4
Heures par semaine:		
Moins de 35 heures.....	2	9
35 heures.....	29	10
Plus de 35 heures et moins de 37½	7	5
37½ heures.....	33	41
Plus de 37½ heures et moins de 40	1	2
40 heures.....	22	23
Plus de 40 heures.....	5	11

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	17	118	32	66
Nombre total d'employés.....	2073[illegible]	8646	5195	6175
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	1[illegible]	92	100	99
Plus de 5 jours.....	-	8	-	1
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	11	63	47	91
7½ heures.....	54	7	52	2
8 heures.....	35	30	1	5
Plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	2	5	12
35 heures.....	1	40	19	66
Plus de 35 heures et moins de 37½	22	13	23	10
37½ heures.....	42	8	52	2
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	1
40 heures.....	35	36	1	8
Plus de 40 heures.....	-	1	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	161	68	80	17	80
Nombre total d'employés.....	7872	8657	973	192	558
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	99	100	57	82	84
Plus de 5 jours.....	-	-	43	18	15
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	73	97	21	47	32
7½ heures.....	6	1	4	5	3
8 heures.....	15	2	72	45	59
Plus de 8 heures.....	-	-	3	3	5
Heures par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	85	6	-	3
35 heures.....	89	11	9	36	24
Plus de 35 heures et moins de 37½	4	1	1	-	5
37½ heures.....	5	-	-	5	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	6	-	4	-	1
40 heures.....	15	2	46	51	52
Plus de 40 heures.....	-	-	34	7	13

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4657	60	87	131	591	288
Nombre total d'employés.....	263803	96311	1325	4180	13292	5828
	%	%	%	%	%	%
Jours par semaine:						
5 jours.....	97	100	81	94	90	90
Plus de 5 jours.....	3	-	19	6	9	10
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	44	39	68	80	62	40
7½ heures.....	34	36	8	5	14	40
8 heures.....	19	25	18	13	19	15
Plus de 8 heures.....	1	-	5	2	3	5
Heures par semaine:						
Moins de 35 heures.....	14	25	7	2	12	5
35 heures.....	13	1	46	75	38	18
Plus de 35 heures et moins de 37½	13	15	9	3	10	17
37½ heures.....	33	34	4	3	13	34
Plus de 37½ heures et moins de 40	2	-	2	-	3	3
40 heures.....	18	25	15	11	17	14
Plus de 40 heures.....	2	-	15	6	7	8

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	175	3084	89	113	39
Nombre total d'employés.....	3990	137032	1973	1985	2687
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	91	97	93	71	99
Plus de 5 jours.....	9	2	7	29	1
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	42	46	51	17	20
7½ heures.....	23	36	31	11	53
8 heures.....	30	13	16	67	27
Plus de 8 heures.....	2	1	2	5	-
Heures par semaine:					
Moins de 35 heures.....	7	8	6	1	1
35 heures.....	23	26	44	11	13
Plus de 35 heures et moins de 37½	12	12	-	3	5
37½ heures.....	20	36	30	8	53
Plus de 37½ heures et moins de 40	4	4	-	1	-
40 heures.....	28	12	16	50	26
Plus de 40 heures.....	7	2	5	27	1

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	16	8	23	16	3
Nombre total d'employés.....	965	276	559	230	180	73
Jours par semaine:	%	%	%	%	%	%
5 jours.....	99	97	99	83	98	100
Plus de 5 jours.....	1	3	1	17	2	-
Heures par jour:						
Moins de 7½ heures.....	8	25	63	59	64	-
7½ heures.....	72	65	36	6	29	-
8 heures.....	19	8	-	30	3	100
Plus de 8 heures.....	1	1	-	4	3	-
Heures par semaine:						
Moins de 35 heures.....	-	-	36	-	37	-
35 heures.....	8	29	24	43	28	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	4	16	-	-
37½ heures.....	12	66	36	6	29	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-	-
40 heures.....	19	6	-	28	2	100
Plus de 40 heures.....	1	-	1	6	4	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	14	121	20
Nombre total d'employés.....	1417	512	4106	1073
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	100	99	98	98
Plus de 5 jours.....	-	1	2	1
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	6	8	31	9
7½ heures.....	83	89	56	79
8 heures.....	11	2	8	2
Plus de 8 heures.....	-	1	3	10
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	1	8	25	1
Plus de 35 heures et moins de 37½	5	-	6	7
37½ heures.....	83	89	55	78
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	2	-
40 heures.....	11	2	7	2
Plus de 40 heures.....	-	1	4	11

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	30	60	138	51
Nombre total d'employés.....	273	723	1006	515
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	71	85	96	92
Plus de 5 jours.....	29	15	4	8
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	45	32	34	22
7½ heures.....	18	35	46	16
8 heures.....	34	31	10	58
Plus de 8 heures.....	2	2	10	4
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	17	4	1
35 heures.....	17	13	30	21
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	2	1	2
37½ heures.....	18	30	42	11
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	5	-	-
40 heures.....	63	31	11	57
Plus de 40 heures.....	2	2	12	8

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			Boites et sacs en papier
	Meubles en bois				
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	58	13	15	63	26
Nombre total d'employés.....	775	698	829	2974	1083
	%	%	%	%	%
Jours par semaine:					
5 jours.....	99	99	95	100	100
Plus de 5 jours.....	1	1	5	-	-
Heures par jour:					
Moins de 7½ heures.....	38	91	47	83	78
7½ heures.....	41	9	50	14	20
8 heures.....	17	-	3	4	2
Plus de 8 heures.....	4	-	-	-	-
Heures par semaine:					
Moins de 35 heures.....	1	24	-	2	-
35 heures.....	20	57	5	56	44
Plus de 35 heures et moins de 37½	18	9	66	26	34
37½ heures.....	40	8	27	13	20
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-
40 heures.....	16	1	2	4	2
Plus de 40 heures.....	5	-	1	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
Nombre total d'unités.....	110	171	41	53
Nombre total d'employés.....	4463	9506	7552	2690
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	99	99	100	100
Plus de 5 jours.....	1	1	-	-
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	84	23	43	67
7½ heures.....	14	57	21	29
8 heures.....	2	7	10	4
Plus de 8 heures.....	-	1	-	1
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	19	-	-	1
35 heures.....	55	12	2	53
Plus de 35 heures et moins de 37½	10	11	50	13
37½ heures.....	14	57	17	29
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	12	27	-
40 heures.....	2	6	4	4
Plus de 40 heures.....	-	1	-	1

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	55	52	116	99
Nombre total d'employés.....	10901	2112	8998	1715
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	100	99	100	98
Plus de 5 jours.....	-	1	-	2
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	5	49	24	34
7½ heures.....	84	46	74	43
8 heures.....	5	4	1	21
Plus de 8 heures.....	-	1	-	2
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	12	-	-
35 heures.....	2	28	8	30
Plus de 35 heures et moins de 37½	3	11	16	1
37½ heures.....	84	44	74	45
Plus de 37½ heures et moins de 40	7	-	-	1
40 heures.....	5	4	1	21
Plus de 40 heures.....	-	1	-	2

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	75	389	64	276
Nombre total d'employés.....	1851	14311	763	8740
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	86	98	67	85
Plus de 5 jours.....	14	2	33	6
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	22	44	31	27
7½ heures.....	33	31	25	40
8 heures.....	41	22	36	29
Plus de 8 heures.....	2	2	5	3
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	1	2	1	10
35 heures.....	15	33	7	10
Plus de 35 heures et moins de 37½	4	8	-	5
37½ heures.....	22	31	35	45
Plus de 37½ heures et moins de 40	5	1	7	1
40 heures.....	40	21	37	21
Plus de 40 heures.....	13	3	12	8

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités	27	7	76	31
Nombre total d'employés	1077	258	5085	7106
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours	100	100	99	100
Plus de 5 jours	-	-	-	-
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures	88	86	63	97
7½ heures	2	14	7	-
8 heures	10	-	20	3
Plus de 8 heures	-	-	-	-
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures	-	-	-	86
35 heures	88	86	57	11
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	7	-
37½ heures	2	14	7	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	10	-
40 heures	10	-	20	3
Plus de 40 heures	-	-	-	-

TABLEAU 1 - HEURES DE TRAVAIL

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	44	11	65
Nombre total d'employés.....	178	649	162	504
	%	%	%	%
Jours par semaine:				
5 jours.....	59	68	85	89
Plus de 5 jours.....	41	32	15	11
Heures par jour:				
Moins de 7½ heures.....	4	20	56	28
7½ heures.....	-	4	6	3
8 heures.....	96	74	36	64
Plus de 8 heures.....	-	2	2	4
Heures par semaine:				
Moins de 35 heures.....	4	-	-	1
35 heures.....	-	14	43	26
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	1	-	3
37½ heures.....	-	-	6	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	5	-	1
40 heures.....	55	53	48	57
Plus de 40 heures.....	41	28	2	12

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4657	78	2293	278
Nombre total d'employés.....	268803	4814	86984	33659
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	99	100	100	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	1	2	2	-
6 jours.....	2	16	2	-
7 jours.....	5	13	7	2
8 jours.....	38	46	53	78
9 jours.....	16	22	25	10
10 jours.....	18	-	7	7
Plus de 10 jours.....	20	-	3	2

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	24	1020	254	657
Nombre total d'employés.....	7129	28053	40965	66695
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	100	99
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	3	1	-
6 jours.....	-	4	-	1
7 jours.....	-	11	2	2
8 jours.....	10	40	26	7
9 jours.....	2	25	21	2
10 jours.....	2	8	33	35
Plus de 10 jours.....	86	8	17	51

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	49	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	3636	332	1945	1054	120
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	100	100	97
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	2	3	-	-	31
6 jours.....	21	83	-	-	26
7 jours.....	17	14	-	-	-
8 jours.....	60	-	100	3	28
9 jours.....	-	-	-	97	12
10 jours.....	-	-	-	-	-
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	391	41	30	19	11	45
Nombre total d'employés.....	8509	1379	540	310	586	431
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	99	99	97	95	100	98
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	3	-	12	-	-	9
6 jours.....	2	1	-	-	-	4
7 jours.....	5	1	19	30	-	8
8 jours.....	25	16	15	5	4	35
9 jours.....	32	79	29	43	27	26
10 jours.....	27	-	5	11	69	4
Plus de 10 jours.....	6	1	17	7	-	13

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	8	15	92	48	155	19
Nombre total d'employés.....	1212	1108	924	638	6091	1234
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	98	99	100	100
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	-	-	16	20	3	-
6 jours.....	-	-	6	8	1	-
7 jours.....	-	1	21	20	10	-
8 jours.....	-	14	21	19	44	90
9 jours.....	-	49	18	18	34	5
10 jours.....	-	22	15	12	8	5
Plus de 10 jours.....	100	13	2	2	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	28	392	85	146	66
Nombre total d'employés.....	2318	3911	1032	1031	673
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	98	99	100	99
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	4	10	2	12	13
6 jours.....	1	22	6	51	11
7 jours.....	17	14	9	27	8
8 jours.....	15	23	36	10	29
9 jours.....	57	10	21	-	10
10 jours.....	6	8	7	-	29
Plus de 10 jours.....	-	10	17	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	240	50	88	117	57
Nombre total d'employés.....	2324	200	1085	6578	4887
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	98	87	100	100	100
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	16	33	16	4	5
6 jours.....	16	2	20	2	3
7 jours.....	16	37	12	11	10
8 jours.....	42	6	43	63	60
9 jours.....	5	1	8	17	21
10 jours.....	3	-	1	2	1
Plus de 10 jours.....	1	8	-	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	134	223	39	51	11	10
Nombre total d'employés.....	5217	11139	3770	8150	5679	1706
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	100	100	100	100
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	-	1	1	-	-	-
6 jours.....	1	1	1	-	-	-
7 jours.....	10	12	24	2	-	3
8 jours.....	50	72	53	49	41	71
9 jours.....	31	12	21	43	53	25
10 jours.....	5	1	-	4	5	-
Plus de 10 jours.....	3	-	-	1	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	74	60	83
Nombre total d'employés.....	5302	11083	2674
	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	99
Nombre de congés par année:			
1 à 5 jours.....	1	-	1
6 jours.....	1	-	5
7 jours.....	10	3	3
8 jours.....	42	82	74
9 jours.....	38	14	8
10 jours.....	6	-	6
Plus de 10 jours.....	2	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	12	9	137	109
Nombre total d'employés.....	1209	1150	9607	1944
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	100	99
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	-	-	3
6 jours.....	-	-	-	3
7 jours.....	1	-	1	8
8 jours.....	-	-	63	61
9 jours.....	98	100	25	15
10 jours.....	-	-	11	5
Plus de 10 jours.....	1	-	-	4

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	23	19	108	28	9
Nombre total d'employés.....	3178	12463	1546	2116	10393
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	97	100	100
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	-	-	7	-	-
6 jours.....	-	-	4	1	-
7 jours.....	4	-	2	1	-
8 jours.....	24	100	47	15	96
9 jours.....	72	-	32	7	-
10 jours.....	-	-	2	71	-
Plus de 10 jours.....	-	-	3	5	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	539	481
Nombre total d'employés.....	17949	10104
	%	%
Accordent des congés payés.....	100	99
Nombre de congés par année:		
1 à 5 jours.....	3	5
6 jours.....	4	6
7 jours.....	13	8
8 jours.....	44	33
9 jours.....	22	32
10 jours.....	8	7
Plus de 10 jours.....	7	9

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	17	118	32	66
Nombre total d'employés.....	20738	8646	5195	6175
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	100	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	-	-	4
6 jours.....	-	1	-	-
7 jours.....	-	6	-	2
8 jours.....	1	52	57	49
9 jours.....	28	21	10	12
10 jours.....	55	8	9	13
Plus de 10 jours.....	16	12	25	21

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	161	68	80	17	80
Nombre total d'employés.....	7872	8657	973	192	558
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	99	100	77	100	73
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	-	-	9	16	15
6 jours.....	-	-	16	20	5
7 jours.....	1	-	32	41	3
8 jours.....	5	1	19	21	46
9 jours.....	1	-	-	2	2
10 jours.....	86	2	-	-	3
Plus de 10 jours.....	4	97	-	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4657	60	87	131	591	288
Nombre total d'employés.....	268803	96511	1325	4180	13292	5828
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	99	100	98	99	97	98
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	1	-	4	7	6	6
6 jours.....	2	-	14	1	6	5
7 jours.....	5	-	15	6	4	12
8 jours.....	38	27	17	13	26	30
9 jours.....	16	9	1	49	16	28
10 jours.....	18	29	15	11	16	10
Plus de 10 jours.....	20	35	31	12	23	6

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	175	3084	89	113	39
Nombre total d'employés.....	3990	137032	1973	1985	2687
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	99	99	99	99	100
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	4	1	2	6	-
6 jours.....	4	2	1	29	-
7 jours.....	7	7	19	23	2
8 jours.....	36	48	49	18	92
9 jours.....	20	20	10	4	-
10 jours.....	10	11	9	11	4
Plus de 10 jours.....	17	10	9	7	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	16	8	23	16	3
Nombre total d'employés.....	966	278	559	230	180	73
	%	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	93	95	100	96	98	100
Nombre de congés par année:						
1 à 5 jours.....	-	-	-	1	14	77
6 jours.....	1	-	-	4	6	-
7 jours.....	2	24	-	2	37	-
8 jours.....	19	5	-	33	32	-
9 jours.....	77	48	27	47	2	-
10 jours.....	-	11	72	4	-	23
Plus de 10 jours.....	-	7	-	5	8	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	14	121	20
Nombre total d'employés.....	1417	512	4106	1073
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	100	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	1	4	8
6 jours.....	-	-	1	2
7 jours.....	2	10	13	32
8 jours.....	37	78	42	5
9 jours.....	61	9	28	40
10 jours.....	-	2	11	14
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	30	60	138	51
Nombre total d'employés.....	273	723	1006	515
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	98	99	100	99
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	58	2	11	10
6 jours.....	21	4	51	5
7 jours.....	5	10	28	8
8 jours.....	1	46	10	37
9 jours.....	10	8	-	11
10 jours.....	3	5	-	27
Plus de 10 jours.....	-	24	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS		PRODUITS DU PAPIER		
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	56	13	15	63	26
Nombre total d'employés.....	775	698	829	2974	1083
	%	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	99	99	99	100	100
Nombre de congés par année:					
1 à 5 jours.....	13	1	2	-	-
6 jours.....	18	15	-	1	1
7 jours.....	5	3	23	9	14
8 jours.....	54	40	63	61	82
9 jours.....	10	28	11	28	-
10 jours.....	-	5	-	1	3
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
Nombre total d'unités.....	110	171	41	53
Nombre total d'employés.....	4463	9506	7552	2690
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	100	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	1	-	1
6 jours.....	1	-	1	2
7 jours.....	11	13	2	1
8 jours.....	50	71	46	75
9 jours.....	26	13	47	7
10 jours.....	3	1	4	11
Plus de 10 jours.....	2	-	1	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	55	52	116	99
Nombre total d'employés.....	10931	2112	8998	1715
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	99	100	99
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	-	-	3
6 jours.....	-	3	-	4
7 jours.....	3	2	1	8
8 jours.....	83	89	64	60
9 jours.....	14	4	24	17
10 jours.....	-	-	11	5
Plus de 10 jours.....	-	-	-	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	75	389	64	276
Nombre total d'employés.....	1851	14311	763	8740
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	100	100	99	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	10	2	31	2
6 jours.....	5	4	35	3
7 jours.....	5	15	9	8
8 jours.....	36	42	10	35
9 jours.....	12	24	7	35
10 jours.....	8	9	3	7
Plus de 10 jours.....	23	4	4	9

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	76	31
Nombre total d'employés.....	1077	258	5085	7106
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	91	100	100	100
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	-	-	-	-
6 jours.....	-	-	-	-
7 jours.....	-	-	1	-
8 jours.....	-	-	8	-
9 jours.....	4	-	1	-
10 jours.....	86	94	87	1
Plus de 10 jours.....	-	6	1	99

TABLEAU 2 - CONGES PAYES

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	44	11	65
Nombre total d'employés.....	170	649	162	504
	%	%	%	%
Accordent des congés payés.....	72	83	100	75
Nombre de congés par année:				
1 à 5 jours.....	15	7	12	16
6 jours.....	-	22	19	5
7 jours.....	3	39	43	3
8 jours.....	55	14	25	49
9 jours.....	-	-	2	2
10 jours.....	-	-	-	-
Plus de 10 jours.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4657	78	2293	278
Nombre total d'employés.....	268803	4814	86984	33659
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	83	51	78	77
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	59	26	53	56
Congé compensatoire seulement....	7	20	8	10
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	18	5	17	11
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	3	-	2	-
Taux normal.....	9	3	17	1
Taux normal majoré de moitié.....	43	23	30	49
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	2	-	3	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	1	-	-	-
7 heures.....	4	-	4	4
7½ heures.....	7	14	4	30
8 heures.....	5	2	4	9
plus de 8 heures.....	1	-	1	1
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	3	-	2	1
Plus de 35 heures et moins de 37½	4	-	2	-
37½ heures.....	9	14	10	31
Plus de 37½ heures et moins de 40	1	-	2	-
40 heures.....	10	9	5	8
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	1	-
Plus de 44 heures.....	1	-	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	2	-	4	-
autre.....	1	-	1	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	24	1020	254	657
Nombre total d'employés.....	7129	28053	40965	66695
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	98	76	86	95
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	97	66	71	55
Congé compensatoire seulement....	-	2	12	2
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	1	7	3	38
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	8	8	2
Taux normal.....	-	12	8	3
Taux normal majoré de moitié.....	97	44	52	49
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	3	2	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	4	-	2
7 heures.....	2	2	1	7
7½ heures.....	9	10	-	1
8 heures.....	-	12	9	1
plus de 8 heures.....	-	3	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	1
35 heures.....	-	2	2	6
Plus de 35 heures et moins de 37½	86	2	2	-
37½ heures.....	9	9	-	1
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-
40 heures.....	-	11	40	1
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	1	-	-
Plus de 44 heures.....	-	6	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	9	4	-	-
autre.....	-	2	-	1
Par semaine- taux doublé.....	-	1	-	-
autre.....	-	3	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	49	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	3636	332	1945	1054	120
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	51	56	38	56	23
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	24	-	38	36	7
Congé compensatoire seulement....	20	51	-	20	15
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	7	5	-	-	1
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	-	-	-	-
Taux normal.....	4	-	-	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	20	-	38	36	7
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-	-
7½ heures.....	18	-	34	-	-
8 heures.....	2	-	3	2	4
plus de 8 heures.....	-	-	-	-	1
Par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	-
35 heures.....	-	-	-	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-	-
37½ heures.....	18	-	34	-	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-
40 heures.....	2	-	3	36	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	-	-	-	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau *sont des proportions* du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	1	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	391	41	30	19	11	45
Nombre total d'employés.....	8509	1379	540	310	586	431
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	71	83	63	56	44	61
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	41	12	52	44	32	28
Congé compensatoire seulement....	7	22	4	13	-	12
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	23	49	7	-	12	21
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	2	-	2	3	-	1
Taux normal.....	9	7	5	4	15	-
Taux normal majoré de moitié.....	28	5	43	4	17	27
Taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
Autre.....	1	-	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
		%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:							
Par jour - moins de 7 heures		1	-	15	-	-	-
7 heures		3	-	19	-	-	10
7½ heures		4	3	-	-	13	3
8 heures		5	-	-	-	1	10
plus de 8 heures		2	-	-	-	-	-
Par semaine:							
Moins de 35 heures		1	-	15	-	-	-
35 heures		3	-	15	-	-	10
Plus de 35 heures et moins de 37½		5	2	5	-	-	2
37½ heures		3	-	1	2	13	3
Plus de 37½ heures et moins de 40		-	-	1	-	-	-
40 heures		4	-	-	-	-	9
Plus de 40 heures et moins de 44.		3	-	-	-	3	-
Plus de 44 heures		2	1	-	-	-	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	1	-	-	-	-	10
autre.....	-	-	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	3	15	92	48	155	19
Nombre total d'employés.....	1212	1108	924	638	6091	1234
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	33	95	36	27	80	99
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	67	80	26	24	53	23
Congé compensatoire seulement....	-	13	7	1	16	72
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	2	5	3	3	11	4
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	-	-	9	10	7	-
Taux normal.....	-	11	7	11	13	18
Taux normal majoré de moitié.....	-	69	8	1	32	5
Taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
Autre.....	67	-	2	2	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	1	1	-	-
7½ heures.....	-	19	1	-	23	5
8 heures.....	83	-	2	-	3	-
plus de 8 heures.....	-	3	4	-	-	-
Par semaine:						
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	-	-
35 heures.....	-	-	1	1	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	40	-	-	1	-
37½ heures.....	-	19	1	-	22	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	8	-	-	-	-
40 heures.....	-	-	-	-	3	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	4	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	3	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRODUITS	PRODUITS DU CAOUTCHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
autre.....	-	-	1	1	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
autre.....	-	-	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	240	50	88	117	57
Nombre total d'employés.....	2324	200	1085	6578	4887
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	41	24	51	65	74
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	32	8	43	10	10
Congé compensatoire seulement....	5	11	2	26	35
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	4	5	6	29	29
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	3	-	1	-
Taux normal.....	5	1	8	4	5
Taux normal majoré de moitié.....	22	3	27	5	5
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	4	-	8	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	-	3	10	-	-
7 heures.....	-	7	-	2	-
7½ heures.....	57	-	-	1	-
8 heures.....	5	2	-	-	1
plus de 8 heures.....	-	-	-	-	-
Par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	3	10	-	-
35 heures.....	-	-	-	1	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-	-
37½ heures.....	57	1	-	5	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-
40 heures.....	5	2	-	-	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	1
Plus de 44 heures.....	-	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	-	6	-	-	-
autre.....	-	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	28	392	85	146	66
Nombre total d'employés.....	2318	3911	1032	1031	673
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	92	30	30	21	10
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	88	23	22	17	5
Congé compensatoire seulement....	2	4	8	2	1
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	2	2	-	2	4
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	3	-	-	-	-
Taux normal.....	11	3	1	5	2
Taux normal majoré de moitié.....	68	18	21	12	2
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	1	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-
7 heures.....	2	-	3	2	3
7½ heures.....	9	-	17	2	2
8 heures.....	9	1	9	1	1
plus de 8 heures.....	1	1	1	-	-
Par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	-
35 heures.....	-	-	-	2	3
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-	-
37½ heures.....	8	-	17	2	2
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-
40 heures.....	6	1	9	1	1
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	2	3	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	4	-	9	1	1
autre.....	5	-	6	-	-
Par semaine- taux doublé.....	4	-	9	1	-
autre.....	5	-	6	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	134	223	39	51	11	10
Nombre total d'employés.....	5217	11139	3770	8150	5679	1706
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	78	80	90	96	100	96
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	49	66	72	88	98	65
Congé compensatoire seulement....	7	2	1	2	-	8
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	22	12	17	6	1	23
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	1	8	2	-	-	-
Taux normal.....	17	21	44	58	66	40
Taux normal majoré de moitié.....	30	36	26	30	33	25
Taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
Autre.....	1	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-	-
7 heures.....	27	4	7	-	-	-
7½ heures.....	1	5	-	2	2	-
8 heures.....	1	4	-	1	-	-
plus de 8 heures.....	-	-	-	-	-	-
Par semaine:						
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	-	-
35 heures.....	13	1	3	-	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	3	-	-	-	-
37½ heures.....	1	5	5	1	-	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	22	31	-
40 heures.....	1	4	-	6	-	25
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	1	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	4	10	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé	14	3	-	-	-	-
autre	-	-	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé	1	-	-	-	-	-
autre	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	74	60	83
Nombre total d'employés.....	9502	11083	2676
	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	91	97	50
Genre de rémunération:			
Argent seulement.....	28	94	32
Congé compensatoire seulement....	12	-	12
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	58	2	6
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le			
Taux uniforme.....	1	-	2
Taux normal.....	15	22	9
Taux normal majoré de moitié.....	12	57	21
Taux doublé.....	-	-	-
Autre.....	-	15	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:			
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-
7 heures.....	-	-	13
7½ heures.....	-	-	2
8 heures.....	1	4	-
plus de 8 heures.....	-	-	2
Par semaine:			
Moins de 35 heures.....	-	-	-
35 heures.....	-	-	13
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-
37½ heures.....	-	46	3
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	1	-
40 heures.....	-	15	3
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	6	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:			
Par jour - taux doublé.....	6	15	-
autre.....	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-
autre.....	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	12	9	137	109
Nombre total d'employés.....	1209	1150	9607	1944
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	96	100	83	61
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	56	60	39	43
Congé compensatoire seulement....	4	5	8	4
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	33	35	36	14
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	2	4
Taux normal.....	18	19	4	26
Taux normal majoré de moitié.....	41	42	32	13
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	1
7 heures.....	32	33	1	4
7½ heures.....	-	-	6	1
8 heures.....	-	-	7	6
plus de 8 heures.....	8	9	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	1
35 heures.....	32	33	1	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	7	1
37½ heures.....	-	-	3	1
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-
40 heures.....	-	-	6	5
Plus de 40 heures et moins de 44.	8	9	-	-
Plus de 44 heures.....	-	-	2	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	3	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	3	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	23	19	108	28	9
Nombre total d'employés.....	3178	12463	1546	2116	10393
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	99	57	46	94	100
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	19	32	21	86	100
Congé compensatoire seulement....	7	25	1	-	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	73	-	24	8	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	-	5	-	-
Taux normal.....	2	-	4	5	-
Taux normal majoré de moitié.....	12	19	12	81	100
Taux doublé.....	5	-	-	-	-
Autre.....	-	-	1	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	1	-
7 heures.....	-	-	2	1	4
7½ heures.....	-	-	2	-	96
8 heures.....	12	19	3	1	-
plus de 8 heures.....	2	-	4	2	-
Par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	-
35 heures.....	-	-	-	2	4
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	6	-
37½ heures.....	-	-	2	2	96
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	1	-
40 heures.....	12	19	3	1	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	-	3	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	1	-	4	-	-
autre.....	2	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	1	-	1	-	-
autre.....	2	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	539	481
Nombre total d'employés.....	17949	10104
	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	74	81
Genre de rémunération:		
Argent seulement.....	66	67
Congé compensatoire seulement....	1	3
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	7	6
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le		
Taux uniforme.....	5	13
Taux normal.....	14	7
Taux normal majoré de moitié.....	43	46
Taux doublé.....	-	-
Autre.....	4	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:		
Par jour - moins de 7 heures.....	1	8
7 heures.....	3	2
7½ heures.....	7	15
8 heures.....	13	11
plus de 8 heures.....	4	1
Par semaine:		
Moins de 35 heures.....	-	-
35 heures.....	2	1
Plus de 35 heures et moins de 37½	2	-
37½ heures.....	8	12
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-
40 heures.....	12	10
Plus de 40 heures et moins de 44.	1	-
Plus de 44 heures.....	6	3

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:		
Par jour - taux doublé.....	1	8
autre.....	3	-
Par semaine- taux doublé.....	-	1
autre.....	4	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	17	118	32	66
Nombre total d'employés.....	20738	8646	5195	6175
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	99	57	97	76
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	77	51	91	65
Congé compensatoire seulement....	22	-	1	2
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	6	5	9
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	3	22	30
Taux normal.....	-	16	13	20
Taux normal majoré de moitié.....	76	29	55	4
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	3	-	10

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	1	-	7	1
7½ heures.....	-	-	2	-
8 heures.....	1	13	41	3
plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	1	1	7	1
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	11	-	-
37½ heures.....	-	-	2	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-
40 heures.....	75	5	7	1
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	1	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	161	68	80	17	80
Nombre total d'employés.....	7872	8657	973	192	558
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	97	98	75	80	34
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	73	23	25	44	20
Congé compensatoire seulement....	2	1	12	10	3
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	22	75	36	26	11
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	5	4	2	6	2
Taux normal.....	5	1	3	5	8
Taux normal majoré de moitié.....	63	16	20	33	9
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	-	2	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour- moins de 7 heures.....	-	13	7	-	-
7 heures.....	50	3	-	-	-
7½ heures.....	2	-	-	-	-
8 heures.....	2	1	11	3	2
plus de 8 heures.....	-	-	-	2	-
Par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	9	-	-	-
35 heures.....	48	2	-	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-	-
37½ heures.....	2	-	-	-	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-
40 heures.....	1	1	10	-	2
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	-	3	2	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	1	1	7	-	1
autre.....	4	1	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	-
autre.....	4	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4657	60	87	131	591	288
Nombre total d'employés.....	268803	96511	1325	4180	13292	5828
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	83	94	72	91	78	77
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	59	67	54	25	53	47
Congé compensatoire seulement....	7	8	13	17	9	14
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	18	18	5	50	16	16
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	3	-	-	1	6	2
Taux normal.....	9	-	3	4	15	7
Taux normal majoré de moitié.....	43	66	51	19	30	37
Taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
Autre.....	2	-	-	-	2	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

EMPLOY

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour- moins de 7 heures.....	1	-	7	-	2	2
7 heures.....	4	-	34	15	9	8
7½ heures.....	7	11	1	2	2	15
8 heures.....	5	5	3	-	6	4
plus de 8 heures.....	1	-	-	-	2	1
Par semaine:						
Moins de 35 heures.....	-	-	7	-	2	2
35 heures.....	3	-	35	13	7	7
Plus de 35 heures et moins de 37½	4	6	-	1	-	2
37½ heures.....	9	11	-	1	3	15
Plus de 37½ heures et moins de 40	1	-	-	-	-	-
40 heures.....	10	18	-	-	5	3
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	1	-	1	-
Plus de 44 heures.....	1	1	3	-	4	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	2	-	3	-	3	-
autre.....	1	-	7	-	1	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	1	-	1	-
autre.....	1	-	7	-	1	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	175	3084	89	113	39
Nombre total d'employés.....	3990	137032	1973	1985	2687
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	76	77	87	66	46
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	65	56	24	17	39
Congé compensatoire seulement....	2	4	37	39	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	9	17	26	10	6
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	3	6	-	2	-
Taux normal.....	22	15	1	3	10
Taux normal majoré de moitié.....	40	31	22	12	29
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	1	3	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Fst	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	5	1	-	-	1
7 heures.....	9	5	10	9	2
7½ heures.....	3	4	7	1	25
8 heures.....	5	6	4	1	1
plus de 8 heures.....	-	1	-	-	-
Par semaine:					
Moins de 35 heures.....	5	-	-	-	-
35 heures.....	8	3	6	8	2
Plus de 35 heures et moins de 37½	1	2	-	-	-
37½ heures.....	3	8	5	1	25
Plus de 37½ heures et moins de 40	2	1	-	-	-
40 heures.....	15	6	4	-	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	2	2	1	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé.....	-	4	-	-	-
autre.....	-	1	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	-
autre.....	1	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	16	8	23	16	3
Nombre total d'employés.....	966	276	559	230	180	73
	%	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	77	62	42	36	15	55
Genre de rémunération:						
Argent seulement.....	11	47	29	30	4	55
Congé compensatoire seulement....	11	14	-	1	2	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	55	-	13	4	8	-
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le						
Taux uniforme.....	-	4	-	-	2	55
Taux normal.....	10	4	15	1	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	2	3	14	30	3	-
Taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:						
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	20	3	-
7½ heures.....	-	-	14	6	-	-
8 heures.....	-	-	-	4	-	-
plus de 8 heures.....	1	-	-	-	-	-
Par semaine:						
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	-	-
35 heures.....	-	-	-	20	3	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-	-	-
37½ heures.....	-	-	14	6	-	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-	-
40 heures.....	-	-	-	4	-	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	1	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR	
					Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:						
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	19	-	-
autre.....	-	-	-	-	3	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	30	60	138	51
Nombre total d'employés.....	273	723	1006	515
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	29	32	21	5
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	22	27	18	4
Congé compensatoire seulement....	1	5	1	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	8	-	2	1
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	1	-	1
Taux normal.....	3	1	5	-
Taux normal majoré de moitié.....	9	26	12	3
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	14	-	-
7 heures.....	1	-	2	-
7½ heures.....	-	-	1	-
8 heures.....	7	-	-	1
plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	14	-	-
35 heures.....	1	-	1	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-
37½ heures.....	-	-	5	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-
40 heures.....	-	-	-	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	1
Plus de 44 heures.....	-	-	-	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	14	121	20
Nombre total d'employés.....	1417	512	4106	1073
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	96	71	76	86
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	75	71	43	78
Congé compensatoire seulement....	22	-	16	5
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	-	-	17	4
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	4	10	18
Taux normal.....	2	51	12	8
Taux normal majoré de moitié.....	72	10	21	52
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	5	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	59	16	11	38
8 heures.....	8	-	2	-
plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	-	-	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	5	-	-	-
37½ heures.....	59	5	11	42
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-
40 heures.....	8	-	2	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	58	13	15	63	26
Nombre total d'employés.....	775	698	829	2974	1083
	%	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	46	68	86	37	44
Genre de rémunération:					
Argent seulement.....	46	11	23	6	6
Congé compensatoire seulement....	-	33	21	5	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	1	24	43	26	39
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le					
Taux uniforme.....	-	-	-	3	-
Taux normal.....	9	8	23	-	-
Taux normal majoré de moitié.....	26	4	-	3	5
Taux doublé.....	-	-	-	-	-
Autre.....	11	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:					
Par jour - moins de 7 heures.....	-	1	-	-	-
7 heures.....	5	3	-	-	-
7½ heures.....	22	-	-	-	-
8 heures.....	9	-	-	2	2
plus de 8 heures.....	1	-	-	-	-
Par semaine:					
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-	-
35 heures.....	-	3	-	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-	-
37½ heures.....	22	-	-	-	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-	-
40 heures.....	8	-	-	3	5
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	1	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:					
Par jour - taux doublé..... 12	-	-	-	2	2
autre..... 8	-	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé..... 12	-	-	-	1	3
autre..... 8	-	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	110	171	41	53
Nombre total d'employés.....	4463	9506	7552	2690
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	78	82	96	85
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	44	66	95	32
Congé compensatoire seulement....	8	2	1	13
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	26	14	1	40
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	1	10	-	1
Taux normal.....	13	20	63	17
Taux normal majoré de moitié.....	29	35	32	14
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	1	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	26	3	-	1
7½ heures.....	1	6	2	1
8 heures.....	-	4	1	1
plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	10	-	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	3	-	-
37½ heures.....	1	6	1	1
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	23	-
40 heures.....	-	4	6	-
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	1	-	-
Plus de 44 heures.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	16	3	-	11
autre.....	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	1	-	-	-
autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	55	52	116	99
Nombre total d'employés.....	10901	2112	8998	1715
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	97	45	83	59
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	94	25	38	47
Congé compensatoire seulement....	-	14	9	5
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	2	6	36	7
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	2	2	4
Taux normal.....	22	5	4	30
Taux normal majoré de moitié.....	57	18	33	13
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	15	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	-
7 heures.....	-	15	1	4
7½ heures.....	-	2	6	1
8 heures.....	3	-	7	7
plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	-	15	1	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	7	1
37½ heures.....	46	3	4	1
Plus de 37½ heures et moins de 40	1	-	-	-
40 heures.....	15	-	7	5
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	6	-	2	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	15	-	-	-
autre.....	-	-	4	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	3	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	75	389	64	276
Nombre total d'employés.....	1851	14311	763	8740
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	92	70	94	81
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	79	63	60	70
Congé compensatoire seulement....	4	1	6	2
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	9	7	27	3
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	4	5	-	15
Taux normal.....	27	14	3	8
Taux normal majoré de moitié.....	47	40	57	47
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	5	-	-

TABLEAU 3 - **TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE**

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	5	1	-	9
7 heures.....	3	3	15	-
7½ heures.....	6	5	5	17
8 heures.....	15	14	4	12
plus de 8 heures.....	5	4	7	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	2	3	-	1
Plus de 35 heures et moins de 37½	2	2	-	1
37½ heures.....	5	7	15	12
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	2	-
40 heures.....	12	13	19	10
Plus de 40 heures et moins de 44.	8	1	-	-
Plus de 44 heures.....	1	4	5	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU:: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	1	2	9	9
autre.....	2	4	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	1	12	-
autre.....	2	5	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SANTE (hôpitaux)		TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	76	31
Nombre total d'employés.....	1077	258	5085	7106
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	100	100	95	99
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	72	60	72	16
Congé compensatoire seulement....	1	8	1	-
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	28	32	22	82
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	-	7	4
Taux normal.....	-	-	8	-
Taux normal majoré de moitié.....	71	60	57	10
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	2

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUCLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	-	-	8
7 heures.....	46	46	43	2
7½ heures.....	-	14	3	-
8 heures.....	8	-	-	1
plus de 8 heures.....	-	-	-	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	4
35 heures.....	63	46	38	2
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-
37½ heures.....	1	14	3	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-
40 heures.....	8	-	-	1
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SANTE (hôpitaux)		TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	2	-	-	1
autre.....	11	6	3	1
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	11	6	4	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	44	11	65
Nombre total d'employés.....	170	649	162	504
	%	%	%	%
Ont des dispositions concernant le travail supplémentaire.....	77	76	91	30
Genre de rémunération:				
Argent seulement.....	56	19	48	19
Congé compensatoire seulement....	9	9	12	2
Combinaison d'argent et de congé compensatoire.....	8	48	31	9
Lorsque la rémunération du travail supplémentaire est accordée en argent seulement, le taux initial de cette rémunération est le				
Taux uniforme.....	-	3	7	2
Taux normal.....	-	2	6	8
Taux normal majoré de moitié.....	56	14	35	9
Taux doublé.....	-	-	-	-
Autre.....	-	-	-	-

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Lorsque la rémunération inclut une prime, le taux de cette rémunération est payé après une période déterminée de travail:				
Par jour - moins de 7 heures.....	-	10	-	-
7 heures.....	-	-	-	-
7½ heures.....	-	-	-	-
8 heures.....	56	1	-	2
plus de 8 heures.....	-	-	2	-
Par semaine:				
Moins de 35 heures.....	-	-	-	-
35 heures.....	-	-	-	-
Plus de 35 heures et moins de 37½	-	-	-	-
37½ heures.....	-	-	-	-
Plus de 37½ heures et moins de 40	-	-	-	-
40 heures.....	55	-	-	2
Plus de 40 heures et moins de 44.	-	-	-	-
Plus de 44 heures.....	2	3	2	1

TABLEAU 3 - TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Là où la prime de travail supplémentaire est augmentée après une certaine période au taux initial, elle est augmentée jusqu'au:				
Par jour - taux doublé.....	-	10	-	1
autre.....	-	-	-	-
Par semaine- taux doublé.....	-	-	-	-
autre.....	-	-	-	-

ANNEXE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES REGIONS ADMINISTRATIVES

En vertu de l'arrêté en conseil No. 524 du 29 mars 1966, le territoire de la province est divisé en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, et, sept métropoles régionales, dix-huit centres sous-régionaux et seize centres intermédaires sont désignés.

La description sommaire suivante énumère les comtés de recensement formant chacune des dix régions administratives. Lorsqu'une partie seulement d'un comté de recensement est incluse dans une région, la liste des municipalités à inclure ou à exclure de la région est donnée.

1. Bas Saint-Laurent - Gaspésie

Comtés de recensement: Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski (partie) (1).

(1) Rimouski (partie): Moins les municipalités de St-Simon, St-Médard, St-Mathieu, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

2. Saguenay - Lac St-Jean

Comtés de recensement: Chicoutimi, Lac St-Jean-Est, Lac St-Jean Ouest, Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Comprend les villes de Chibougamau, Chapais, le Lac Mistassini et les territoires environnants.

3. Québec

Comtés de recensement: Rimouski (partie) (1), Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Lévis, Lotbinière (partie) (2), Mégantic (partie) (3), Wolfe (partie) (4), Frontenac (partie) (5), Portneuf (partie)(6), Québec (partie) (7), Montmorency I, Montmorency II (Ile d'Orléans), Charlevoix-Ouest, Charlevoix-Est, Saguenay (partie) (8).

(1) Rimouski (partie): Comprend les municipalités de St-Simon, St-Mathieu, St-Médard, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

(2) Lotbinière (partie): Moins les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques de Parisville.

(3) Mégantic (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame de Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(4) Wolfe (partie): Comprend les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et ville) Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(5) Frontenac (partie): Moins les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Milan, Frontenac.

(6) Portneuf (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Montauban, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Moins la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Saguenay (partie): Comprend la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

4. Trois-Rivières

Comtés de recensement de Mégantic (partie) (1), Arthabaska (partie) (2), Drummond, Yamaska (partie) (3), Nicolet, Lotbinière (partie) (4), Maskinongé (partie) (5), St-Maurice, Champlain, Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Abitibi (partie) (8).

(1) Mégantic (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(2) Arthabaska (partie): Moins la municipalité de Trois-Lacs.

(3) Yamaska (partie): Moins la municipalité de St-David, St-Gérard Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(4) Lotbinière (partie): Comprend les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène de Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(5) Maskinongé (partie): Moins la municipalité de St-Didace, de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton De Galonne.

(6) Portneuf (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Montauban, Notre-Dame-des-Anges, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Comprend la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Abitibi (partie): Comprend les cantons environnants le réservoir Gouin.

5. Cantons-de-l'Est

Comtés de recensement de Frontenac (partie) (1), Wolfe (partie) (2), Arthabaska (partie)(3), Richmond, Compton, Sherbrooke, Stanstead.

(1) Frontenac (partie); Comprend les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine,

Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Frontenac, Milan.

(2) Wolfe(partie): Moins les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et village), Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(3) Arthabaska (partie): Comprend la municipalité de Trois-Lacs.

6. Montréal

Comtés de recensement de Brome, Shefford, Missisquoi, Rouville, Bagot, St-Hyacinthe, Richelieu, Yamaska (partie) (1), Verchères, Chambly, Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Laprairie, St-Jean, Iberville, Napierville, Chateauguay, Beauharnois, Huntingdon, Veaudreuil, Soulanges, Papineau (partie) (2), Labelle (partie) (3), Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Montcalm (partie) (4), L'Assomption, Joliette (partie) (4), Berthier (partie) (4), Maskinongé (partie) (4 & 5).

(1) Yamaska (partie): Comprend les municipalités de St-David, St-Gérard Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(2) Papineau (partie): Comprend les municipalités de Amherst et Lac des Plages.

(3) Labelle (partie): Comprend les municipalités de la Conception, Lac-Temblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(4) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Moins le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes, et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

(5) Maskinongé (partie): comprend la municipalité de St-Didace, et de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton de Galonne.

7. Outaouais

Comtés de recensement de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau (partie) (1), Labelle (partie) (2), Montcalm (partie) (3), Joliette (partie) (3), Berthier (partie) (3), Maskinongé (partie) (3).

(1) Papineau (partie): Moins les municipalités de Amherst et Lac-des-Plages.

(2) Labelle (partie): Moins les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(3) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Comprend le territoire si-

tué au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes et nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

8. Nord-Ouest

Comtés de recensement de Témiscamingue et Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Moins les cantons situés à l'est d'une ligne passant par le 75°, 30' de longitude. Cette région comprend aussi une partie du territoire d'Abitibi, moins Chibougamau, Chapais et le Lac Mistassini.

9. Côte-Nord

Comté de recensement de Saguenay (partie) (1).

(1) Moins la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

10. Nouveau-Québec

Comprend le territoire du Nouveau-Québec, le territoire de Mistassini et une partie du territoire d'Abitibi.

PART

PARTIE

2

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
tel: (416) 362-5211
toll free: 1-800-387-2689
fax: (416) 362-6161
web: www.micromedia.ca

P.Q
Stat. Pubs.

Ind. & Com.
Statistics Br.

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES DU QUÉBEC

1966

partie 2: vacances payées

et congés payés pour maladie

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
RECEIVED

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Conditions de travail dans les industries du Québec

1966

Partie 2

Vacances payées et Congés payés pour maladie.

L'Honorable Jean Paul Beaudry, ministre
Michel Bélanger, sous-ministre

Ministère de l'Industrie et du Commerce
Bureau de la Statistique du Québec

juillet 1968.

TABLE DES MATIERES

	Page
Avant-propos Notes explicatives.....	1
Employés hors-bureau	
Tableau 1 - Vacances payées.....	6
Tableau 2 - Congés payés pour maladie.....	62
Employés de bureau	
Tableau 1 - Vacances payées.....	120
Tableau 2 - Congés payés pour maladie.....	170
Appendice - Les régions administratives du Québec.....	220

AVANT-PROPOS

Chaque année, le ministère fédéral du Travail mène une enquête portant sur les conditions de travail des personnes employées dans les industries canadiennes. Les résultats publiés ne donnent pas pour le Québec de renseignements par groupes et sous-groupes industriels et par régions.

A la suite d'une entente conclue entre d'une part le Bureau de la Statistique du Québec et le ministère du Travail du Québec et d'autre part le ministère fédéral du Travail, ce dernier a mis à notre disposition les renseignements sous forme de rubans magnétiques qui ont été traités par le Centre de traitement électronique des données de façon à produire les renseignements désirés.

Le rapport donne des renseignements sur les conditions d'emploi dans les types suivants d'activité: mines, manufactures, utilités publiques, transport, communications, commerce, finance et service.

Le rapport a été préparé à la Section Travail de la Division du Développement sous la direction de M. Gaston Barrette.

Bureau de la Statistique du Québec.

NOTES EXPLICATIVES

1. Cette deuxième partie du rapport portant sur les conditions de travail dans les industries du Québec résume les renseignements obtenus pour le Québec à l'occasion de l'enquête annuelle sur les conditions de travail en vigueur dans certains secteurs de l'économie canadienne, enquête conduite par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada, le ler mai 1966.

CONDITIONS SUR LESQUELLES A PORTE L'ENQUETE.

2. L'expression "conditions de travail" employée dans cette enquête désigne les diverses conditions d'emploi (autres que les traitements ou salaires normaux) qui représentent un aspect important des relations entre les employés et leurs employeurs. L'enquête n'a pas pour objet d'englober toute la gamme des conditions de travail. Elle ne s'applique pas aux conditions physiques de travail, comme par exemple, à l'aération, à l'éclairage, etc.

Le présent rapport porte sur les conditions de travail suivantes:

(1) Vacances payées

(2) Congés payés pour maladie

CADRE DE L'ENQUETE

3. Cette enquête fut conduite au moyen d'un questionnaire envoyé par la poste le ler mai et englobait en 1966 environ 4,500 étalissements pour le Québec.

4. L'enquête a porté sur l'ensemble des établissements ayant un total de quinze (15) employés et plus (de bureau et hors-bureau) dans la plupart des industries. Les statistiques publiées dans ce rapport comprennent cependant des données provenant d'entreprises ayant moins de quinze (15) employés, mais qui sont membres de firmes opérant plusieurs succursales, ou qui tombent sous la juridiction de la législation fédérale sur le travail.

5. Les renseignements présentés au rapport de 1966 sont fondés sur des questionnaires remplis par des entreprises ayant un total de 812,057 employés au ler mai 1966. Ce chiffre global comprenait 543,254 employés hors-bureau et 268,803 employés de bureau.

6. Les industries ci-après (autres que l'agriculture) ne sont pas comprises dans le cadre de l'enquête qui nous occupe: les opérations forestières, la construction, le transport maritime et le service gouvernemental (sauf les départements des travaux publics municipaux).

ACCEPTIONS ET DEFINITIONS

7. On entend par "unité" un établissement ayant un existence indépendante, dans le sens qu'il dispose de tous les éléments nécessaires à son fonctionnement. Ainsi, cette unité peut être une usine, une mine, un magasin ou tout autre établissement du même genre. Bien que dans la plupart des cas il s'agisse d'une entreprise distincte, il y a lieu de se rappeler que l'expression "unité" n'est pas nécessairement synonyme "d'entreprise" ou de "commerce". Dans certains cas l'employeur doit grouper dans le même rapport d'enquête les renseignements concernant deux de ses unités d'exploitation ou plus; dans d'autres cas, il foit fournir des rapports distincts pour certaines divisions particulières de son entreprise, bien que chacune ne soit pas une entité séparée dans le sens où on l'entend habituellement.

8. Les unités faisant rapport sont groupées selon leur principale activité industrielle d'après le manuel (1948) de la classification type des industries publié par le Bureau fédéral de la Statistique.

9. Certaines entreprises fabriquent plusieurs produits ou fournissent divers services; il arrive donc que certaines unités de ces entreprises soient placées dans des classifications différentes. On demande à chaque unité faisant rapport d'indiquer sur les questionnaires ses activités par ordre de valeur du produit ou du service. L'établissement est alors classé dans la catégorie industrielle correspondant au premier genre d'activité indiqué.

10. L'expression "hors-bureau" s'applique au personnel technique et au personnel de garde. Les commis, le personnel administratif et le personnel professionnel sont classés dans le groupe "employés de bureau". Cependant, dans quelques industries la division des employés diffère quelque peu. Dans le commerce de détail, par exemple, les groupes comprennent les "vendeurs", les "employés de bureau" et les "autres hors-bureau"; dans certains groupes de l'industrie du transport, on demande aux employeurs de faire rapport séparément sur le "personnel roulant", "les employés de bureau" et les"autres employés hors-

bureau". Le "personnel roulant" comprend les conducteurs, les équipes de service, etc., alors que les employés au terminus, les préposés à l'entretien, aux entrepôts, etc., sont classés dans la catégorie des "autres employés hors-bureau".

Pour chaque condition de travail étudiée, les employeurs sont priés d'indiquer la pratique courante à l'égard de la majorité de leurs employés.

PRESENTATION DES TABLEAUX

11. La statistique sur les conditions dans les industries du Québec est présentée, dans chaque cas, en pourcentage du total des travailleurs qui sont inclus dans la classification industrielle ou géographique appropriée, et sur lesquels a porté l'enquête.

12. Le pourcentage indiqué pour une condition donnée montre la proportion des employés dans les établissements ayant fait rapport sur cette condition particulière de travail. Il y a une exception à cette règle; le pourcentage des employés touchés par des conventions collectives se rapporte au nombre d'employés effectivement touchés par ces conventions collectives et non au nombre total d'employés dans les établissements ayant fait rapport de l'existence de telles conventions.

13. Les chiffres relatifs aux conventions collectives se rapportent aux conventions collectives conclues avec des organisations entrant dans le cadre du répertoire qui se trouve dans la publication "Organisations de travailleurs au Canada", publié par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail du Canada.

14. Les renseignements touchant les employés de bureau et les employés hors-bureau sont présentés séparément dans deux sections différentes du rapport. A l'intérieur de chaque section, les renseignements sur chacune des conditions de travail pour chacun des secteurs, groupes majeurs et groupes individuels sont donnés pour l'ensemble du Québec suivis des chiffres pour l'une ou l'autre des catégories par régions administratives lorsque le nombre d'unités faisant rapport est suffisant. Lorsque pour un groupe individuel d'une industrie donnée, le nombre d'unités faisant partie est peu élevé, on donne une statistique pour le groupe majeur.

CARACTERE CONFIDENTIEL DE L'ENQUETE

15. Les renseignements fournis par les employeurs au cours de l'enquête sur les conditions de travail le sont à titre confidentiel, et ne sont utilisés qu'aux fins de la compilation d'une statistique générale telle que celle qui est présentée dans ce rapport.

EMPLOYES HORS-BUREAU

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4499	80	2372	280
Nombre total d'employés.....	503735	18497	277276	35110
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	99	100	99	99
Les vacances augmentent avec les années de service.....	88	89	89	79
Deux semaines.....	86	85	89	79
Après: Moins de 1 an.....	6	-	-	6
1 an.....	31	18	20	63
2 ans.....	14	26	14	3
3 ans.....	18	25	28	5
4 ans.....	2	2	4	1
5 ans.....	14	14	23	1
Plus de 5 ans.....	1	-	1	-
Trois semaines.....	76	79	75	74
Après: Moins de 10 ans.....	27	22	15	19
10 ans.....	26	26	29	36
11 à 14 ans.....	8	17	11	5
15 ans.....	13	5	17	14
16 à 19 ans.....	-	1	1	-
20 ans.....	1	5	2	-
Plus de 20 ans.....	1	3	1	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Quatre semaines	56	43	51	66
Après: Moins de 20 ans	17	20	7	3
20 ans	24	20	25	42
21 à 24 ans	2	-	3	-
25 ans	14	3	16	21
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	5	30	7	-
Après: Moins de 25 ans	-	10	-	-
25 ans	2	20	3	-
Plus de 25 ans	2	-	4	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	9	7	8	18
Une semaine	4	6	3	1
Deux semaines	5	1	5	15
Après: 1 an ou moins	4	1	4	15
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	2

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	26	986	62	636
Nombre total d'employés.....	6324	47347	2599	113524
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	84	99
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	92	79	88
Deux semaines.....	100	92	79	81
Après: Moins de 1 an.....	-	30	6	12
1 an.....	82	34	68	47
2 ans.....	15	16	3	15
3 ans.....	3	7	1	3
4 ans.....	-	1	-	-
5 ans.....	-	5	2	2
Plus de 5 ans.....	-	-	-	1
Trois semaines.....	98	77	68	80
Après: Moins de 10 ans.....	4	28	28	63
10 ans.....	82	34	29	9
11 à 14 ans.....	13	3	-	1
15 ans.....	-	10	10	8
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	1	1	-
Plus de 20 ans.....	-	1	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Quatre semaines	98	57	49	68
Après: Moins de 20 ans	3	31	-	40
20 ans	2	17	4	23
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	92	8	44	4
Plus de 25 ans	-	-	1	-
Cinq semaines	-	3	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	3	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	5	5	9
Une semaine	-	3	2	5
Deux semaines	-	2	3	2
Après: 1 an ou moins	-	2	3	2
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	2

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	51	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	12873	1975	3682	4834	765
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	87	87	100	99	64
Deux semaines.....	81	87	82	99	64
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-
1 an.....	26	-	72	-	12
2 ans.....	1	-	-	98	3
3 ans.....	35	-	9	1	-
4 ans.....	2	-	-	-	-
5 ans.....	18	87	-	-	49
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	74	75	91	99	27
Après: Moins de 10 ans.....	31	-	91	-	12
10 ans.....	-	-	-	98	3
11 à 14 ans.....	23	-	-	1	12
15 ans.....	7	-	-	-	-
16 à 19 ans.....	1	-	-	-	-
20 ans.....	8	49	-	-	-
Plus de 20 ans.....	4	25	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	28	-	91	88	27
Après: Moins de 20 ans	27	-	91	2	12
20 ans	-	-	-	77	-
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	1	-	-	8	15
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	14	-	50	75	12
Après: Moins de 25 ans	14	-	50	-	12
25 ans	-	-	-	75	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	11	13	-	-	7
Une semaine	9	13	-	-	-
Deux semaines	2	-	-	-	7
Après: 1 an ou moins	2	-	-	-	7
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	405	41	30	20	11	50
Nombre total d'employés.....	31286	4847	2352	873	2614	4916
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	91	92	96	84	94	91
Deux semaines.....	91	92	96	84	94	91
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-	-
1 an.....	17	2	7	10	-	11
2 ans.....	23	10	31	14	37	1
3 ans.....	31	67	13	30	51	29
4 ans.....	4	10	9	16	2	3
5 ans.....	14	4	31	14	4	45
Plus de 5 ans.....	1	-	4	-	-	1
Trois semaines.....	81	83	83	53	91	75
Après: Moins de 10 ans.....	13	5	1	18	-	4
10 ans.....	40	52	27	18	77	19
11 à 14 ans.....	17	19	31	-	-	44
15 ans.....	10	5	25	17	14	8
16 à 19 ans.....	1	2	-	-	-	-
20 ans.....	1	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	56	65	46	29	75	13
Après: Moins de 20 ans	9	4	1	4	14	1
20 ans	29	61	4	25	33	6
21 à 24 ans	1	-	-	-	15	-
25 ans	14	-	41	-	-	6
Plus de 25 ans	2	-	-	-	14	1
Cinq semaines	7	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	7	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	7	6	4	14	6	8
Une semaine	5	5	2	14	6	7
Deux semaines	2	1	2	-	-	1
Après: 1 an ou moins	1	1	2	-	-	1
2 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRODUITS	PRODUITS DU CAOUTCHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	11	15	97	49	159	20
Nombre total d'employés.....	5391	4409	8014	5898	29241	10219
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	100	51	41	95	100
Deux semaines.....	100	100	51	41	95	100
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-	-
1 an.....	59	1	32	38	6	1
2 ans.....	30	1	8	-	6	-
3 ans.....	11	23	9	3	12	11
4 ans.....	-	13	-	-	15	-
5 ans.....	-	62	1	-	54	88
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	1	-
Trois semaines.....	100	98	31	30	78	99
Après: Moins de 10 ans.....	-	-	-	-	2	-
10 ans.....	100	54	11	12	8	7
11 à 14 ans.....	-	31	4	3	15	-
15 ans.....	-	13	6	2	41	68
16 à 19 ans.....	-	-	3	5	-	-
20 ans.....	-	-	6	9	13	23
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	93	90	2	-	53	75
Après: Moins de 20 ans	-	-	-	-	-	-
20 ans	83	-	-	-	13	-
21 à 24 ans	-	50	-	-	3	7
25 ans	11	40	2	-	37	68
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-	-
Cinq semaines	83	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	83	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	-	47	58	3	-
Une semaine	-	-	3	1	1	-
Deux semaines	-	-	44	57	2	-
Après: 1 an ou moins	-	-	43	56	1	-
2 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	1	1	1	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	26	458	109	173	71
Nombre total d'employés.....	8264	36412	12202	10294	6489
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	100	98	98
Les vacances augmentent avec les années de service.....	99	66	83	36	69
Deux semaines.....	99	66	83	36	69
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-
1 an.....	5	18	21	21	4
2 ans.....	3	21	37	6	3
3 ans.....	9	14	23	5	16
4 ans.....	39	1	-	-	2
5 ans.....	41	11	2	4	43
Plus de 5 ans.....	1	-	-	-	1
Trois semaines.....	61	27	39	3	44
Après: Moins de 10 ans.....	3	6	16	-	2
10 ans.....	-	6	1	2	5
11 à 14 ans.....	40	-	-	-	2
15 ans.....	17	11	22	1	16
16 à 19 ans.....	-	2	-	-	9
20 ans.....	2	1	-	-	5
Plus de 20 ans.....	-	1	-	-	5

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	50	9	22	2	7
Après: Moins de 20 ans	-	6	16	2	2
20 ans	40	2	6	-	1
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	10	1	-	-	5
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	27	12	60	13
Une semaine	-	7	1	12	12
Deux semaines	-	20	11	48	1
Après: 1 an ou moins	-	19	9	44	1
2 ans	-	1	1	2	-
Plus de 2 ans	-	1	-	2	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	253	60	89	109	50
Nombre total d'employés.....	16471	2804	6600	28775	23469
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	98	91	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	73	42	88	99	100
Deux semaines.....	73	42	88	99	100
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-
1 an.....	2	2	4	2	-
2 ans.....	6	6	10	1	-
3 ans.....	23	4	31	77	83
4 ans.....	1	-	1	2	-
5 ans.....	40	26	43	18	16
Plus de 5 ans.....	1	4	-	-	-
Trois semaines.....	36	18	39	98	99
Après: Moins de 10 ans.....	1	-	2	44	53
10 ans.....	12	14	4	45	44
11 à 14 ans.....	4	-	7	3	2
15 ans.....	17	2	23	5	-
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	2	2	3	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	13	14	9	91	97
Après: Moins de 20 ans	1	-	2	-	-
20 ans	6	14	-	82	93
21 à 24 ans	-	-	-	4	2
25 ans	4	-	7	4	3
Plus de 25 ans	-	-	-	1	-
Cinq semaines	1	-	2	14	17
Après: Moins de 25 ans	1	-	2	-	-
25 ans	-	-	-	1	1
Plus de 25 ans	-	-	-	13	16
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	13	12	8	-	-
Une semaine	11	9	5	-	-
Deux semaines	2	3	3	-	-
Après: 1 an ou moins	2	3	3	-	-
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	1	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	120	216	56	52	11	11
Nombre total d'employés.....	5846	26894	6603	13492	7400	8213
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	97	96	99	98	100	100
Deux semaines.....	96	96	99	97	100	99
Après: Moins de 1 an.....	7	-	-	-	-	-
1 an.....	61	8	4	4	7	-
2 ans.....	7	11	17	39	92	-
3 ans.....	2	52	42	5	1	-
4 ans.....	-	2	-	-	-	-
5 ans.....	19	23	36	48	-	98
Plus de 5 ans.....	-	1	1	-	-	1
Trois semaines.....	2	4	3	2	99	97
Après: Moins de 10 ans.....	2	7	1	2	-	1
10 ans.....	1	23	21	70	64	96
11 à 14 ans.....	3	11	5	18	35	-
15 ans.....	11	44	58	4	-	-
16 à 19 ans.....	1	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	1	1	-	-	-
Plus de 20 ans.....	4	2	7	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	58	52	57	44	57	35
Après: Moins de 20 ans	2	6	-	1	2	-
20 ans	18	13	8	19	48	1
21 à 24 ans	2	-	-	-	-	-
25 ans	32	32	46	23	7	35
Plus de 25 ans	-	1	3	-	-	-
Cinq semaines	-	6	-	4	9	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	-	1	-	4	9	-
Plus de 25 ans	-	5	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	3	3	1	1	-	-
Une semaine	1	2	1	1	-	-
Deux semaines	1	1	-	-	-	-
Après: 1 an ou moins	1	1	-	-	-	-
2 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	1	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	72	57	83
Nombre total d'employés.....	14634	16770	10829
	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	97	99	97
Deux semaines.....	97	99	97
Après: Moins de 1 an.....	-	1	-
1 an.....	50	48	9
2 ans.....	5	16	8
3 ans.....	34	27	16
4 ans.....	-	5	4
5 ans.....	7	3	57
Plus de 5 ans.....	-	-	2
Trois semaines.....	93	94	85
Après: Moins de 10 ans.....	49	1	1
10 ans.....	14	64	22
11 à 14 ans.....	23	20	28
15 ans.....	7	15	32
16 à 19 ans.....	-	-	2
20 ans.....	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	4	4	4
Quatre semaines.....	56	79	50
Après: Moins de 20 ans.....	49	-	-
20 ans.....	1	50	15
21 à 24 ans.....	-	3	6
25 ans.....	6	20	29
Plus de 25 ans.....	-	-	-
Cinq semaines.....	-	-	9
Après: Moins de 25 ans.....	-	-	-
25 ans.....	-	-	9
Plus de 25 ans.....	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	2	1	1
Une semaine.....	2	1	1
Deux semaines.....	-	-	-
Après: 1 an ou moins.....	-	-	-
2 ans.....	-	-	-
Plus de 2 ans.....	-	-	-
Trois semaines ou plus.....	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	10	7	134	113
Nombre total d'employés.....	1661	1559	11869	7282
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	98
Les vacances augmentent avec les années de service.....	99	100	98	77
Deux semaines.....	99	100	98	77
Après: Moins de 1 an.....	-	-	4	-
1 an.....	94	100	55	13
2 ans.....	-	-	22	11
3 ans.....	5	-	13	37
4 ans.....	-	-	-	5
5 ans.....	-	-	3	11
Plus de 5 ans.....	-	-	-	1
Trois semaines.....	96	100	91	52
Après: Moins de 10 ans.....	93	99	39	3
10 ans.....	1	1	44	19
11 à 14 ans.....	2	-	2	7
15 ans.....	-	-	6	21
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	2

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Quatre semaines	98	100	79	20
Après: Moins de 20 ans	98	99	14	7
20 ans	1	1	51	2
21 à 24 ans	-	-	2	-
25 ans	-	-	11	11
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	98	99	33	2
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	98	99	10	2
Plus de 25 ans	-	-	24	1
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	1	-	2	15
Une semaine	-	-	1	10
Deux semaines	1	-	1	5
Après: 1 an ou moins	1	-	1	2
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	3
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	21	14	115	23	9
Nombre total d'employés.....	933	3688	4535	2206	9883
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	98	100	97	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	92	100	71	96	100
Deux semaines.....	92	100	71	94	100
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	64	-
1 an.....	91	100	14	30	100
2 ans.....	1	-	13	-	-
3 ans.....	-	-	36	-	-
4 ans.....	-	-	4	-	-
5 ans.....	-	-	4	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	90	99	56	84	100
Après: Moins de 10 ans.....	1	3	2	74	-
10 ans.....	82	-	28	7	99
11 à 14 ans.....	-	-	5	3	-
15 ans.....	7	96	19	-	1
16 à 19 ans.....	-	-	3	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	78	100	17	74	98
Après: Moins de 20 ans	1	4	-	1	-
20 ans	78	-	2	-	97
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	96	15	73	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	5	-	23	4	-
Une semaine	-	-	3	-	-
Deux semaines	5	-	20	2	-
Après: 1 an ou moins	5	-	20	2	-
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	2	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire	Camionnage
Nombre total d'unités.....	22	18	73
Nombre total d'employés.....	3005	17955	1723
	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	97	100	68
Deux semaines.....	97	100	68
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-
1 an.....	97	100	13
2 ans.....	-	-	16
3 ans.....	-	-	17
4 ans.....	-	-	3
5 ans.....	-	-	18
Plus de 5 ans.....	-	-	-
Trois semaines.....	97	100	48
Après: Moins de 10 ans.....	1	3	2
10 ans.....	96	-	31
11 à 14 ans.....	-	-	7
15 ans.....	-	96	7
16 à 19 ans.....	-	-	2
20 ans.....	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tatableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire	Camionnage
	%	%	%
Quatre semaines.....	86	100	22
Après: Moins de 20 ans.....	1	3	-
20 ans.....	85	-	3
21 à 24 ans.....	-	-	-
25 ans.....	-	96	19
Plus de 25 ans.....	-	-	-
Cinq semaines.....	-	-	-
Après: Moins de 25 ans.....	-	-	-
25 ans.....	-	-	-
Plus de 25 ans.....	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	2	-	32
Une semaine.....	-	-	3
Deux semaines.....	2	-	28
Après: 1 an ou moins.....	2	-	27
2 ans.....	-	-	-
Plus de 2 ans.....	-	-	1
Trois semaines ou plus.....	-	-	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	465	521
Nombre total d'employés.....	14409	32938
	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99
Les vacances augmentent avec les années de service.....	87	95
Deux semaines.....	87	95
Après: Moins de 1 an.....	2	42
1 an.....	42	30
2 ans.....	20	15
3 ans.....	13	4
4 ans.....	-	1
5 ans.....	9	4
Plus de 5 ans.....	1	-
Trois semaines.....	64	83
Après: Moins de 10 ans.....	13	34
10 ans.....	15	42
11 à 14 ans.....	7	1
15 ans.....	23	4
16 à 19 ans.....	-	-
20 ans.....	3	-
Plus de 20 ans.....	2	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Quatre semaines.....	25	71
Après: Moins de 20 ans.....	10	41
20 ans.....	8	21
21 à 24 ans.....	1	-
25 ans.....	6	9
Plus de 25 ans.....	1	-
Cinq semaines.....	8	-
Après: Moins de 25 ans.....	-	-
25 ans.....	8	-
Plus de 25 ans.....	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	10	3
Une semaine.....	5	2
Deux semaines.....	5	1
Après: 1 an ou moins.....	5	1
2 ans.....	-	-
Plus de 2 ans.....	1	-
Trois semaines ou plus.....	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	440
Nombre total d'employés.....	16836
	%
Accordent des vacances payées....	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	94
Deux semaines.....	94
Après: Moins de 1 an.....	20
1 an.....	29
2 ans.....	14
3 ans.....	11
4 ans.....	2
5 ans.....	17
Plus de 5 ans.....	1
Trois semaines.....	62
Après: Moins de 10 ans.....	35
10 ans.....	16
11 à 14 ans.....	3
15 ans.....	6
16 à 19 ans.....	1
20 ans.....	1
Plus de 20 ans.....	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL
	%
Quatre semaines.....	42
Après: Moins de 20 ans.....	7
20 ans.....	24
21 à 24 ans.....	-
25 ans.....	11
Plus de 25 ans.....	1
Cinq semaines.....	-
Après: Moins de 25 ans.....	-
25 ans.....	-
Plus de 25 ans.....	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	5
	4
Une semaine.....	1
Deux semaines.....	1
Après: 1 an ou moins.....	-
2 ans.....	-
Plus de 2 ans.....	-
Trois semaines ou plus.....	

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	14	11	8	8
Nombre total d'employés.....	936	494	456	209
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	85	84	73	72
Les vacances augmentent avec les années de service.....	83	84	73	72
Deux semaines.....	83	84	73	72
Après: Moins de 1 an.....	15	-	5	-
1 an.....	68	82	67	72
2 ans.....	-	-	-	-
3 ans.....	-	3	-	-
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	-	-	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	83	82	67	58
Après: Moins de 10 ans.....	76	-	5	-
10 ans.....	-	68	60	50
11 à 14 ans.....	-	-	1	-
15 ans.....	7	14	-	9
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Quatre semaines	83	16	67	58
Après: Moins de 20 ans	-	-	-	-
20 ans	3	11	5	-
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	80	4	61	50
Plus de 25 ans	-	-	-	9
Cinq semaines	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	2	-	-	-
Une semaine	-	-	-	-
Deux semaines	2	-	-	-
Après: 1 an ou moins	2	-	-	-
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL)

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	166	69	85	17	118
Nombre total d'employés.....	50982	14413	6673	2030	6614
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	99	100	97
Les vacances augmentent avec les années de service.....	96	99	80	92	52
Deux semaines.....	96	99	80	90	52
Après: Moins de 1 an.....	8	1	-	-	-
1 an.....	79	69	3	-	6
2 ans.....	8	17	63	6	23
3 ans.....	1	8	9	59	7
4 ans.....	-	-	1	-	-
5 ans.....	-	-	5	17	14
Plus de 5 ans.....	-	3	-	8	2
Trois semaines.....	95	99	38	72	19
Après: Moins de 10 ans.....	94	47	2	-	3
10 ans.....	1	47	8	-	5
11 à 14 ans.....	-	3	-	27	-
15 ans.....	-	2	25	46	12
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	3	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	89	87	10	3	14
Après: Moins de 20 ans	88	4	1	-	1
20 ans	1	61	3	-	1
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	22	6	3	11
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	-	1	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	1	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	4	-	16	8	37
Une semaine	-	-	14	8	32
Deux semaines	1	-	2	-	5
Après: 1 an ou moins	1	-	2	-	5
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	3	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4499	45	88	129	597	304
Nombre total d'employés.....	503735	41272	6588	18386	46887	35190
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	99	100	98	100	99	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	88	100	80	98	84	94
Deux semaines.....	86	81	80	98	83	94
Après: Moins de 1 an.....	6	26	3	-	1	1
1 an.....	31	46	35	60	24	21
2 ans.....	14	9	9	6	17	8
3 ans.....	18	-	25	23	16	29
4 ans.....	2	-	-	3	2	10
5 ans.....	14	-	9	6	23	23
Plus de 5 ans.....	1	-	-	-	1	-
Trois semaines.....	76	100	72	95	70	83
Après: Moins de 10 ans.....	27	46	38	74	24	35
10 ans.....	26	34	23	12	29	16
11 à 14 ans.....	8	-	11	3	5	8
15 ans.....	13	19	1	5	9	15
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-	1
20 ans.....	1	-	-	-	2	7
Plus de 20 ans.....	1	-	-	-	1	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	56	89	57	78	44	59
Après: Moins de 20 ans	17	2	26	56	17	20
20 ans	24	62	31	21	16	32
21 à 24 ans	2	-	-	-	2	-
25 ans	14	25	-	1	10	7
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-	-
Cinq semaines	5	2	-	-	8	2
Après: Moins de 25 ans	-	2	-	-	-	-
25 ans	2	-	-	-	5	1
Plus de 25 ans	2	-	-	-	3	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	9	-	7	2	11	6
Une semaine	4	-	4	1	6	2
Deux semaines	5	-	3	1	5	3
Après: 1 an ou moins	4	-	3	1	5	3
2 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

PLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	188	2887	99	120	42
Nombre total d'employés.....	21067	306021	11404	11180	5740
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	100	98	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	94	86	95	78	97
Deux semaines.....	94	85	95	78	97
Après: Moins de 1 an.....	-	6	-	3	-
1 an.....	15	31	19	13	58
2 ans.....	22	16	6	3	2
3 ans.....	12	17	53	34	31
4 ans.....	4	2	1	1	-
5 ans.....	41	13	15	24	5
Plus de 5 ans.....	-	1	-	1	-
Trois semaines.....	82	72	78	62	94
Après: Moins de 10 ans.....	14	22	18	19	76
10 ans.....	28	26	51	4	13
11 à 14 ans.....	7	9	-	20	6
15 ans.....	30	13	6	5	-
16 à 19 ans.....	-	-	1	-	-
20 ans.....	3	1	2	9	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	4	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	60	52	66	18	70
Après: Moins de 20 ans	12	16	13	10	52
20 ans	22	19	47	8	19
21 à 24 ans	-	2	2	-	-
25 ans	26	15	3	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	15	5	19	-	21
Après: Moins de 25 ans	-	-	1	-	20
25 ans	9	2	4	-	1
Plus de 25 ans	6	3	14	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	5	11	3	14	2
Une semaine	2	4	1	12	1
Deux semaines	3	6	2	2	1
Après: 1 an ou moins	2	6	1	2	1
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	1	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	17	8	27	16	3
Nombre total d'employés.....	3200	704	2406	2577	1582	700
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	95	81	99	84	39	80
Deux semaines.....	95	81	99	84	39	80
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-	-
1 an.....	1	12	-	21	39	80
2 ans.....	5	14	40	2	-	-
3 ans.....	77	38	55	48	-	-
4 ans.....	5	-	-	2	-	-
5 ans.....	3	17	4	10	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	67	65	99	77	32	61
Après: Moins de 10 ans.....	2	22	-	8	-	-
10 ans.....	54	22	84	16	-	61
11 à 14 ans.....	25	-	-	46	-	-
15 ans.....	3	21	16	7	-	-
16 à 19 ans.....	3	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	32	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	73	36	82	22	-	-
Après: Moins de 20 ans	1	5	15	-	-	-
20 ans	72	31	36	11	-	-
21 à 24 ans	-	-	16	-	-	-
25 ans	-	-	-	11	-	-
Plus de 25 ans	-	-	16	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	4	17	1	14	61	20
Une semaine	3	17	1	12	4	-
Deux semaines	1	-	-	2	57	20
Après: 1 an ou moins	1	-	-	2	53	20
2 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	4	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	15	124	17
Nombre total d'employés.....	6608	4750	16185	3403
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	99	91	97
Deux semaines.....	100	99	91	97
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-
1 an.....	-	5	9	11
2 ans.....	-	1	11	7
3 ans.....	4	1	17	6
4 ans.....	40	6	9	27
5 ans.....	56	86	44	43
Plus de 5 ans.....	-	-	1	3
Trois semaines.....	84	89	75	56
Après: Moins de 10 ans.....	-	-	3	7
10 ans.....	-	-	14	-
11 à 14 ans.....	32	6	12	27
15 ans.....	21	70	38	17
16 à 19 ans.....	-	-	1	-
20 ans.....	31	13	6	5
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	43	74	51	29
Après: Moins de 20 ans	-	-	-	-
20 ans	32	5	10	29
21 à 24 ans	-	-	5	-
25 ans	11	69	37	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	1	5	1
Une semaine	-	-	2	1
Deux semaines	-	1	3	-
Après: 1 an ou moins	-	1	1	-
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	2	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	33	78	160	55
Nombre total d'employés.....	1628	7878	9552	4822
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	98	100	98	97
Les vacances augmentent avec les années de service.....	57	79	36	63
Deux semaines.....	57	79	36	63
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-
1 an.....	20	12	21	5
2 ans.....	10	52	6	1
3 ans.....	15	14	5	9
4 ans.....	-	-	-	2
5 ans.....	13	1	4	45
Plus de 5 ans.....	-	-	-	1
Trois semaines.....	3	22	3	36
Après: Moins de 10 ans.....	1	5	-	2
10 ans.....	1	1	2	1
11 à 14 ans.....	-	-	-	2
15 ans.....	-	16	1	12
16 à 19 ans.....	-	-	-	12
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	7

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines.....	-	13	2	3
Après: Moins de 20 ans.....	-	4	2	2
20 ans.....	-	9	-	1
21 à 24 ans.....	-	-	-	-
25 ans.....	-	-	-	-
Plus de 25 ans.....	-	-	-	-
Cinq semaines.....	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans.....	-	-	-	-
25 ans.....	-	-	-	-
Plus de 25 ans.....	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	33	14	61	16
Une semaine.....	6	-	12	15
Deux semaines.....	27	14	49	1
Après: 1 an ou moins.....	27	14	44	1
2 ans.....	-	-	2	-
Plus de 2 ans.....	-	1	2	-
Trois semaines ou plus.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	59	13	15	54	25
Nombre total d'employés.....	4504	3555	6829	5979	3021
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	90	100	99	98	97
Deux semaines.....	90	100	99	98	97
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-
1 an.....	5	1	-	8	8
2 ans.....	7	-	-	3	1
3 ans.....	32	89	81	64	59
4 ans.....	1	-	-	11	17
5 ans.....	45	11	18	11	12
Plus de 5 ans.....	-	-	-	1	-
Trois semaines.....	38	96	99	93	95
Après: Moins de 10 ans.....	-	50	77	7	11
10 ans.....	1	37	17	65	63
11 à 14 ans.....	10	6	1	4	4
15 ans.....	24	3	5	17	17
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	3	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Quatre semaines.....	1[illegible]	9[illegible]	94	74	81
Après: Moins de 20 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	78	94	48	39
21 à 24 ans.....	-	9	-	17	29
25 ans.....	1[illegible]	6	-	7	13
Plus de 25 ans.....	-	-	-	3	-
Cinq semaines.....	-	25	-	1	1
Après: Moins de 25 ans.....	-	-	-	-	-
25 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans.....	-	25	-	1	1
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	7	-	-	1	1
Une semaine.....	5	-	-	1	1
Deux semaines.....	2	-	-	-	-
Après: 1 an ou moins.....	1	-	-	-	-
2 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans.....	1	-	-	-	-
Trois semaines ou plus.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
Nombre total d'unités.....	102	165	42	51
Nombre total d'employés.....	7572	22038	15231	5519
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	97	96	98	95
Deux semaines.....	96	96	97	95
Après: Moins de 1 an.....	8	-	-	-
1 an.....	61	11	4	9
2 ans.....	6	12	48	13
3 ans.....	3	56	6	68
4 ans.....	-	2	-	-
5 ans.....	17	14	38	4
Plus de 5 ans.....	-	1	-	-
Trois semaines.....	03	85	95	89
Après: Moins de 10 ans.....	01	6	2	3
10 ans.....	10	22	66	25
11 à 14 ans.....	2	11	22	53
15 ans.....	7	44	5	8
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	4	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	59	59	53	23
Après: Moins de 20 ans	3	7	1	3
20 ans	21	13	23	3
21 à 24 ans	3	1	-	-
25 ans	33	37	28	16
Plus de 25 ans	-	1	-	1
Cinq semaines	-	7	5	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	1	5	-
Plus de 25 ans	-	6	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	3	2	1	6
Une semaine	1	1	1	5
Deux semaines	1	1	-	1
Après: 1 an ou moins	1	1	-	1
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	1	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	52	52	109	102
Nombre total d'employés.....	15980	8712	9081	6172
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	98
Les vacances augmentent avec les années de service.....	99	98	98	76
Deux semaines.....	99	98	98	76
Après: Moins de 1 an.....	1	-	6	-
1 an.....	50	9	62	15
2 ans.....	17	3	16	12
3 ans.....	26	18	12	31
4 ans.....	3	2	-	6
5 ans.....	3	64	2	11
Plus de 5 ans.....	-	2	-	2
Trois semaines.....	95	36	90	47
Après: Moins de 10 ans.....	1	-	42	3
10 ans.....	67	16	37	21
11 à 14 ans.....	19	31	2	8
15 ans.....	8	36	7	11
16 à 19 ans.....	-	2	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	3

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	81	51	75	10
Après: Moins de 20 ans	-	-	13	8
20 ans	52	10	48	1
21 à 24 ans	8	7	-	-
25 ans	21	34	14	1
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	5	35	3
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	5	6	2
Plus de 25 ans	-	-	29	1
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	1	-	1	14
Une semaine	1	-	-	10
Deux semaines	-	-	1	4
Après: 1 an ou moins	-	-	1	2
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	2
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	67	326	72	276
Nombre total d'employés.....	1803	10695	2943	26982
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	99	99
Les vacances augmentent avec les années de service.....	86	87	95	96
Deux semaines.....	86	87	95	96
Après: Moins de 1 an.....	1	2	-	51
1 an.....	19	45	35	29
2 ans.....	18	22	37	12
3 ans.....	22	11	7	2
4 ans.....	-	-	4	-
5 ans.....	26	6	12	2
Plus de 5 ans.....	-	1	-	-
Trois semaines.....	57	65	78	87
Après: Moins de 10 ans.....	11	15	42	34
10 ans.....	20	14	23	47
11 à 14 ans.....	1	9	3	1
15 ans.....	23	20	5	3
16 à 19 ans.....	-	-	1	-
20 ans.....	3	3	3	-
Plus de 20 ans.....	1	3	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	15	28	52	79
Après: Moins de 20 ans	8	11	11	47
20 ans	6	8	8	23
21 à 24 ans	1	1	-	-
25 ans	-	7	32	8
Plus de 25 ans	-	1	-	-
Cinq semaines	7	9	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	7	9	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	10	10	2	3
Une semaine	7	5	1	2
Deux semaines	3	5	1	1
Après: 1 an ou moins	3	5	1	1
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	62	256
Nombre total d'employés.....	1701	13621
	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	96	95
Deux semaines.....	96	95
Après: Moins de 1 an.....	1	25
1 an.....	24	31
2 ans.....	28	12
3 ans.....	3	13
4 ans.....	16	-
5 ans.....	21	14
Plus de 5 ans.....	2	-
Trois semaines.....	78	62
Après: Moins de 10 ans.....	36	37
10 ans.....	12	17
11 à 14 ans.....	17	2
15 ans.....	5	5
16 à 19 ans.....	6	-
20 ans.....	2	-
Plus de 20 ans.....	-	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal
	%	%
Quatre semaines.....	38	46
Après: Moins de 20 ans.....	6	7
20 ans.....	6	28
21 à 24 ans.....	-	-
25 ans.....	26	10
Plus de 25 ans.....	-	1
Cinq semaines.....	1	-
Après: Moins de 25 ans.....	-	-
25 ans.....	-	-
Plus de 25 ans.....	1	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	2	4
Une semaine.....	2	3
Deux semaines.....	-	1
Après: 1 an ou moins.....	-	1
2 ans.....	-	-
Plus de 2 ans.....	-	-
Trois semaines ou plus.....	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	81	32
Nombre total d'employés.....	7336	2398	29633	9835
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	100	94	100
Deux semaines.....	100	100	93	100
Après: Moins de 1 an.....	4	-	10	2
1 an.....	84	23	82	77
2 ans.....	9	77	1	11
3 ans.....	2	-	-	6
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	-	-	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	4
Trois semaines.....	100	100	92	99
Après: Moins de 10 ans.....	100	100	91	64
10 ans.....	-	-	2	29
11 à 14 ans.....	-	-	-	5
15 ans.....	-	-	-	2
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SANTE (hôpitaux)		TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	97	100	85	90
Après: Moins de 20 ans	97	100	84	4
20 ans	-	-	1	78
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	8
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	1	-	-	1
Après: Moins de 25 ans	1	-	-	1
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	-	5	-
Une semaine	-	-	-	-
Deux semaines	-	-	2	-
Après: 1 an ou moins	-	-	2	-
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	3	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	13	45	11	91
Nombre total d'employés.....	876	4854	1663	5762
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	100	97
Les vacances augmentent avec les années de service.....	64	85	100	54
Deux semaines.....	64	85	98	54
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-
1 an.....	-	3	-	6
2 ans.....	7	76	4	27
3 ans.....	50	2	72	7
4 ans.....	4	-	-	-
5 ans.....	2	4	12	12
Plus de 5 ans.....	-	-	10	2
Trois semaines.....	32	36	82	20
Après: Moins de 10 ans.....	7	-	-	1
10 ans.....	-	10	-	5
11 à 14 ans.....	-	-	32	-
15 ans.....	47	26	49	14
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	51	3	-	16
Après: Moins de 20 ans	5	-	-	1
20 ans	-	3	-	2
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	47	-	-	13
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	36	10	-	38
Une semaine	34	9	-	33
Deux semaines	2	1	-	5
Après: 1 an ou moins	2	1	-	5
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4499	80	2372	280
Nombre total d'employés.....	503735	18497	277276	35110
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	80	90	78	77
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	41	18	26	54
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	14	6	16	7
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	45	20	36	59
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	5	3	6	7
4 à 6 jours.....	3	3	4	-
7 jours.....	12	11	15	28
Plus de 7 jours.....	4	4	7	2

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	4	-	4	4
10 jours	1	-	1	-
11 à 14 jours	7	-	1	7
15 jours	8	-	-	13
Plus de 15 jours	34	24	35	36
Les congés s'accumulent d'année en année	21	-	5	26
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	1	-	2	1
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	1	-	1	1
50 jours ou plus	12	-	1	16
Sans aucune limite	8	-	1	8
Les congés ne s'accumulent pas	53	24	37	35

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	26	986	62	636
Nombre total d'employés.....	6324	47347	2599	113524
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	99	84	71	84
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	83	55	63	69
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	16	16	5	12
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	98	50	56	63
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	1	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	1	-	3
4 à 6 jours.....	2	1	4	1
7 jours.....	-	6	-	3
Plus de 7 jours.....	1	2	1	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	15	6	15	6
10 jours	1	2	2	1
11 à 14 jours	-	3	10	27
15 jours	-	3	11	28
Plus de 15 jours	81	57	29	20
Les congés s'accumulent d'année en année	4	7	52	70
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	1	14	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	1
de 30 jours à 49 jours	-	1	-	1
50 jours ou plus	4	-	26	43
Sans aucune limite	-	5	12	25
Les congés ne s'accumulent pas	94	64	15	11

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	51	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	12873	1975	3682	4834	765
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	89	89	100	99	51
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	25	52	-	7	15
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	6	-	-	3	21
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	23	52	-	10	36
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	5	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	4	25	-	1	12
7 jours.....	14	10	-	2	17
Plus de 7 jours.....	4	-	-	7	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	-	-	-	-
10 jours	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	-	-
15 jours	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	28	49	-	10	36
Les congés s'accumulent d'année en année	-	-	-	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-	-
Sans aucune limite	-	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	28	52	-	10	36

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	405	41	30	20	11	50
Nombre total d'employés.....	31286	4847	2352	873	2614	4916
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	87	90	93	78	99	90
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	21	20	15	44	2	13
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	30	13	50	27	61	25
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	36	33	35	62	61	30
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	11	-	28	-	-	6
4 à 6 jours.....	6	9	7	8	36	1
7 jours.....	14	18	3	14	15	9
Plus de 7 jours.....	3	1	1	9	-	13

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	6	-	7	9	25	3
10 jours	1	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	1	2	3	-	-	-
15 jours	3	-	3	-	-	-
Plus de 15 jours	40	31	50	46	38	34
Les congés s'accumulent d'année en année	7	5	11	3	47	1
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	2	-	7	-	10	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	3	-	-
50 jours ou plus	1	-	-	-	15	1
Sans aucune limite	4	5	3	-	22	-
Les congés ne s'accumulent pas	44	29	54	68	16	36

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	11	15	97	49	159	20
Nombre total d'employés.....	5391	4409	8014	5898	29241	10219
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	89	94	63	75	85	93
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	74	3	16	20	20	-
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	-	19	13	15	11	18
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	75	22	26	31	24	1
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	45	-	5	6	2	-
7 jours.....	-	15	12	14	8	1
Plus de 7 jours.....	-	-	5	7	12	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	-	-	-	-	1	-
10 jours	-	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	-	1	-
15 jours	-	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	75	22	29	35	28	19
Les congés s'accumulent d'année en année	-	-	-	-	2	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	-	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-	1	-
Sans aucune limite	-	-	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	75	22	29	35	29	19

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	28	458	109	173	71
Nombre total d'employés.....	3264	36412	12202	10294	6489
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	92	80	47	11	66
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	46	10	25	8	8
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	4	7	15	2	5
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	47	19	34	5	13
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	1	-
4 à 6 jours.....	-	-	-	1	-
7 jours.....	15	16	33	4	10
Plus de 7 jours.....	32	3	6	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	-	-	-	-
10 jours	-	1	-	-	-
11 à 14 jours	-	1	1	-	-
15 jours	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	47	19	38	6	12
Les congés s'accumulent d'année en année	-	2	5	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	1	2	-	-
Sans aucune limite	-	1	2	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	47	21	36	10	13

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	253	60	89	109	50
Nombre total d'employés.....	16471	2804	6600	28775	23469
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	62	35	67	95	97
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	12	-	19	16	12
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	19	12	15	36	41
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	27	9	28	51	52
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	5	6
4 à 6 jours.....	2	-	2	1	-
7 jours.....	16	1	22	15	15
Plus de 7 jours.....	3	1	4	21	20

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	3	-	-	17	20
10 jours	-	-	-	7	9
11 à 14 jours	2	3	2	1	-
15 jours	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	26	7	32	28	24
Les congés s'accumulent d'année en année	-	-	-	17	21
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	12	14
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	3	4
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-	-
Sans aucune limite	-	-	-	1	1
Les congés ne s'accumulent pas	31	12	34	35	33

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	126	218	38	52	11	11
Nombre total d'employés.....	8646	26894	6603	18492	7400	8213
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	83	82	84	84	100	69
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	44	17	17	21	-	41
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	26	13	9	20	16	26
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	62	24	11	40	16	68
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	19	1	-	3	7	-
4 à 6 jours.....	6	1	4	13	-	28
7 jours.....	11	13	4	19	-	40
Plus de 7 jours.....	13	8	16	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIFL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	5	1	-	4	9	-
10 jours	14	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	1	-	-	3	7	-
15 jours	-	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	50	26	24	33	-	68
Les congés s'accumulent d'année en année	17	2	-	7	16	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	2	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	12	2	-	-	-	-
Sans aucune limite	3	-	-	7	16	-
Les congés ne s'accumulent pas	53	27	24	34	-	68

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	72	57	83
Nombre total d'employés.....	14834	16770	10829
	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	91	97	77
Genre de régime:			
Congés payés pour maladie seulement.....	27	67	41
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	4	4	8
Dispositions du régime:			
Une attestation de médecin est requise.....	29	71	27
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:	-	-	-
Aucune période d'attente.....	1	50	1
1 à 3 jours.....	1	-	9
4 à 6 jours.....	16	9	16
7 jours.....	5	2	4
Plus de 7 jours.....			

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:			
De 1 à 9 jours	-	9	1
10 jours	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-
15 jours	-	-	-
Plus de 15 jours	30	62	49
Les congés s'accumulent d'année en année	-	10	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:			
20 jours ou moins	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	8	-
50 jours ou plus	-	1	-
Sans aucune limite	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	29	62	49

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	10	7	134	113
Nombre total d'employés.....	1661	1559	11869	7282
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	98	100	93	67
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	87	91	53	33
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	8	9	19	7
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	7	6	67	32
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	19	20	7	2
4 à 6 jours.....	-	-	3	4
7 jours.....	-	-	46	21
Plus de 7 jours.....	-	-	5	6

TABLEAU 2 - CONGÉS PAYÉS POUR MALADIE

EMPLOYÉS HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	-	2	3
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	-
15 jours	1	1	-	-
Plus de 15 jours	94	99	69	36
Les congés s'accumulent d'année en année	1	1	2	3
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	1	1	1	3
Sans aucune limite	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	93	99	70	36

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	21	14	115	23	9
Nombre total d'employés.....	933	3688	4535	2206	9883
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	91	100	71	100	100
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	83	-	24	90	88
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	8	-	12	9	11
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	88	-	33	80	100
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	1	-	13
4 à 6 jours.....	-	-	-	-	-
7 jours.....	-	-	10	-	86
Plus de 7 jours.....	5	-	14	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	-	3	3	11
10 jours	-	-	-	1	-
11 à 14 jours	78	-	1	16	-
15 jours	-	-	-	64	-
Plus de 15 jours	13	-	32	14	89
Les congés s'accumulent d'année en année	86	-	4	91	11
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	8	-	2	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	7	-	-	8	-
50 jours ou plus	1	-	-	15	11
Sans aucune limite	70	-	2	68	-
Les congés ne s'accumulent pas	5	-	33	7	89

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire	Camionnage
Nombre total d'unités.....	22	18	73
Nombre total d'employés.....	3005	17955	1723
	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	97	98	86
Genre de régime:			
Congés payés pour maladie seulement.....	8	-	25
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	88	-	20
Dispositions du régime:			
Une attestation de médecin est requise.....	94	-	40
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:			
Aucune période d'attente.....	1	-	1
1 à 3 jours.....	5	-	1
4 à 6 jours.....	-	-	5
7 jours.....	-	-	3
Plus de 7 jours.....	5	-	15

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

AUTRES EMPLOYES: TRANSPORTS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Transport aérien	Transport ferroviaire	Camionnage
	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:			
De 1 à 9 jours	-	-	5
10 jours	-	-	-
11 à 14 jours	86	-	5
15 jours	-	-	-
Plus de 15 jours	11	-	35
Les congés s'accumulent d'année en année	91	-	6
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:			
20 jours ou moins	1	-	3
de 21 jours à 29 jours	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	5	-	-
50 jours ou plus	2	-	-
Sans aucune limite	83	-	3
Les congés ne s'accumulent pas	5	-	40

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	465	521
Nombre total d'employés.....	14409	32938
	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	74	88
Genre de régime:		
Congés payés pour maladie seulement.....	35	64
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	22	13
Dispositions du régime:		
Une attestation de médecin est requise.....	32	59
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:		
Aucune période d'attente.....	-	-
1 à 3 jours.....	2	1
4 à 6 jours.....	3	-
7 jours.....	9	5
Plus de 7 jours.....	5	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:		
De 1 à 9 jours	8	4
10 jours	2	1
11 à 14 jours	2	3
15 jours	-	5
Plus de 15 jours	43	63
Les congés s'accumulent d'année en année	7	7
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:		
20 jours ou moins	2	-
de 21 jours à 29 jours	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	1
50 jours ou plus	1	-
Sans aucune limite	3	6
Les congés ne s'accumulent pas	50	70

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	440
Nombre total d'employés.....	16836
	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	85
Genre de régime:	
Congés payés pour maladie seulement.....	51
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	16
Dispositions du régime:	
Une attestation de médecin est requise.....	49
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:	
Aucune période d'attente.....	1
1 à 3 jours.....	3
4 à 6 jours.....	1
7 jours.....	18
Plus de 7 jours.....	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE DETAIL
	%
Nombre maximum de congés payés par année:	
De 1 à 9 jours	10
10 jours	1
11 à 14 jours	1
15 jours	6
Plus de 15 jours	48
Les congés s'accumulent d'année en année	11
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:	
20 jours ou moins	1
de 21 jours à 29 jours	-
de 30 jours à 49 jours	1
50 jours ou plus	1
Sans aucune limite	8
Les congés ne s'accumulent pas	56

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	14	11	8	8
Nombre total d'employés.....	936	494	456	209
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	73	74	91	69
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	71	71	86	58
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	-	2	5	-
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	71	67	81	13
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	-	22	-
7 jours.....	-	-	-	-
Plus de 7 jours.....	-	-	5	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	68	-	-
10 jours	4	-	1	-
11 à 14 jours	7	-	3	58
15 jours	3	-	57	-
Plus de 15 jours	86	5	27	-
Les congés s'accumulent d'année en année	82	82	67	58
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	62	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	45	-	57	-
Sans aucune limite	16	-	10	58
Les congés ne s'accumulent pas	18	12	22	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	166	69	85	17	118
Nombre total d'employés.....	30982	14413	6673	2030	6614
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	98	96	73	49	14
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	87	73	15	12	7
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	11	22	45	10	3
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	77	37	59	23	8
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	2	3	22	-	1
4 à 6 jours.....	-	4	-	4	-
7 jours.....	1	1	27	13	3
Plus de 7 jours.....	-	1	2	3	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	7	23	3	1
10 jours	1	-	-	-	-
11 à 14 jours	56	10	-	-	2
15 jours	24	22	6	-	-
Plus de 15 jours	17	56	32	20	7
Les congés s'accumulent d'année en année	91	84	5	3	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	1	1	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	2	2	2	-	-
50 jours ou plus	86	31	3	-	-
Sans aucune limite	2	51	-	3	-
Les congés ne s'accumulent pas	7	11	55	20	10

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4499	45	88	129	597	304
Nombre total d'employés.....	503735	41272	6588	18386	46887	35190
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	80	100	79	90	73	85
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	41	89	37	31	29	36
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	14	-	27	22	19	10
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	45	88	35	51	36	36
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	5	-	16	3	5	2
4 à 6 jours.....	3	-	-	-	3	1
7 jours.....	12	21	13	4	8	15
Plus de 7 jours.....	4	-	5	2	6	8

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	4	9	21	4	7	-
10 jours	1	-	-	12	1	-
11 à 14 jours	7	2	18	17	10	10
15 jours	8	43	2	-	2	1
Plus de 15 jours	34	35	20	20	27	34
Les congés s'accumulent d'année en année	21	55	45	36	22	12
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	1	-	4	12	3	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	2	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	1	-	-	-	1	1
50 jours ou plus	12	2	39	23	15	11
Sans aucune limite	8	53	-	1	2	-
Les congés ne s'accumulent pas	33	34	18	17	26	34

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	188	2887	99	120	42
Nombre total d'employés.....	21067	306021	11404	11180	5740
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	84	77	93	85	83
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	26	40	17	36	9
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	20	13	35	11	25
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	32	43	41	42	30
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	6	2	2	-
4 à 6 jours.....	1	4	1	5	-
7 jours.....	23	11	5	17	5
Plus de 7 jours.....	1	4	19	3	18

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	6	3	18	1	19
10 jours	-	1	1	-	-
11 à 14 jours	2	7	12	5	7
15 jours	9	6	5	3	-
Plus de 15 jours	29	37	14	36	7
Les congés s'accumulent d'année en année	18	17	20	10	26
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	21
de 30 jours à 49 jours	-	1	-	-	-
50 jours ou plus	12	11	17	10	5
Sans aucune limite	6	4	3	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	28	37	32	36	8

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	17	8	27	16	3
Nombre total d'employés.....	3200	704	2406	2577	1582	700
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	88	75	99	82	65	61
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	25	54	-	22	2	-
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	9	12	67	14	16	-
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	34	55	67	25	17	-
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	12	-	-
4 à 6 jours.....	9	10	40	-	10	-
7 jours.....	17	-	16	11	7	-
Plus de 7 jours.....	1	12	-	3	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	-	8	27	1	-	-
10 jours	-	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	3	-	-	-	-	-
15 jours	-	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	31	57	40	36	17	-
Les congés s'accumulent d'année en année	7	-	51	2	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	-	-	11	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	16	2	-	-
Sans aucune limite	7	-	24	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	28	66	16	34	17	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	15	124	17
Nombre total d'employés.....	6608	4750	16185	3403
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	100	92	75	82
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	36	5	19	29
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	27	7	6	9
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	36	5	25	38
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	-	3	-
7 jours.....	4	7	11	29
Plus de 7 jours.....	32	5	8	9

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	-	1	-
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	3	-
15 jours	-	-	-	-
Plus de 15 jours	63	12	20	38
Les congés s'accumulent d'année en année	-	-	3	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	1	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	2	-
Sans aucune limite	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	63	12	22	38

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	33	78	160	55
Nombre total d'employés.....	1828	7878	9552	4822
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	-	56	11	63
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	-	35	8	8
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	-	21	2	6
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	-	47	5	14
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	2	-
4 à 6 jours.....	-	-	-	-
7 jours.....	-	46	5	10
Plus de 7 jours.....	-	9	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	-	-	-
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	2	-	-
15 jours	-	-	-	-
Plus de 15 jours	-	53	6	14
Les congés s'accumulent d'année en année	-	7	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	4	-	-
Sans aucune limite	-	3	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	-	48	10	14

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			Boites et sacs en papier
	Meubles en bois				
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	59	13	15	54	25
Nombre total d'employés.....	4504	3555	6829	5979	3021
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	64	96	100	90	82
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	20	15	5	21	24
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	13	81	-	27	10
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	31	90	5	46	33
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	38	-	1	-
4 à 6 jours.....	-	-	-	4	4
7 jours.....	29	12	-	16	16
Plus de 7 jours.....	2	23	5	26	14

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	37	-	7	-
10 jours	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	2	-	2	-
15 jours	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	34	57	5	39	32
Les congés s'accumulent d'année en année	-	36	-	1	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	30	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-	-
Sans aucune limite	-	-	-	1	-
Les congés ne s'accumulent pas	34	60	5	47	34

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
Nombre total d'unités.....	102	165	42	51
Nombre total d'employés.....	7372	22038	15231	5519
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	87	86	97	91
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	50	19	22	37
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	24	12	23	7
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	70	25	45	40
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	21	1	4	3
4 à 6 jours.....	6	1	15	3
7 jours.....	12	12	20	21
Plus de 7 jours.....	15	10	-	12

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	4	1	5	1
10 jours	14	-	-	-
11 à 14 jours	1	-	3	-
15 jours	-	-	-	-
Plus de 15 jours	56	28	37	43
Les congés s'accumulent d'année en année	14	2	8	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	2	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	12	2	-	-
Sans aucune limite	1	-	8	-
Les congés ne s'accumulent pas	60	28	38	41

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	52	52	109	102
Nombre total d'employés.....	15980	8702	9081	6172
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	97	75	91	63
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	70	44	49	25
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	4	5	19	7
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	74	26	61	23
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	1
1 à 3 jours.....	52	-	8	3
4 à 6 jours.....	-	10	3	5
7 jours.....	9	12	37	11
Plus de 7 jours.....	2	3	4	6

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	9	1	1	4
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	-
15 jours	-	-	-	-
Plus de 15 jours	65	48	66	27
Les congés s'accumulent d'année en année	10	-	1	4
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	9	-	-	-
50 jours ou plus	1	-	-	3
Sans aucune limite	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	64	49	67	28

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	67	326	72	276
Nombre total d'employés.....	1803	10695	2943	26982
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	67	70	81	90
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	51	33	30	71
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	43	19	46	9
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	56	29	39	63
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	6	1	-	1
4 à 6 jours.....	1	4	2	-
7 jours.....	7	9	7	4
Plus de 7 jours.....	7	5	2	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	10	26	2
10 jours	-	3	5	1
11 à 14 jours	-	2	1	4
15 jours	-	-	-	6
Plus de 15 jours	73	35	45	68
Les congés s'accumulent d'année en année	-	9	10	7
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	3	2	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	7	-
50 jours ou plus	-	1	1	-
Sans aucune limite	-	4	-	7
Les congés ne s'accumulent pas	73	43	67	73

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par trait (-).	COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	62	256
Nombre total d'employés.....	1701	13621
	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	96	84
Genre de régime:		
Congés payés pour maladie seulement.....	38	55
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	53	11
Dispositions du régime:		
Une attestation de médecin est requise.....	59	49
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:		
Aucune période d'attente.....	-	1
1 à 3 jours.....	-	3
4 à 6 jours.....	9	1
7 jours.....	12	19
Plus de 7 jours.....	3	2

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

AUTRES EMPLOYES: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal
	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:		
De 1 à 9 jours	44	6
10 jours	-	2
11 à 14 jours	-	1
15 jours	-	8
Plus de 15 jours	46	49
Les congés s'accumulent d'année en année	33	9
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:		
20 jours ou moins	13	-
de 21 jours à 29 jours	-	-
de 30 jours à 49 jours	7	-
50 jours ou plus	7	-
Sans aucune limite	2	9
Les congés ne s'accumulent pas	58	57

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).		SANTE (hôpitaux)		TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	81	32
Nombre total d'employés.....	7336	2398	29633	9835
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	95	100	98	94
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	93	100	84	85
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	2	-	14	9
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	60	100	80	28
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	4	-	2	2
4 à 6 jours.....	-	-	-	-
7 jours.....	1	-	-	-
Plus de 7 jours.....	1	-	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	2	-	-	-
10 jours	-	-	2	-
11 à 14 jours	58	14	50	4
15 jours	3	74	31	20
Plus de 15 jours	33	12	16	70
Les congés s'accumulent d'année en année	92	100	89	83
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	1	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	3	-	1	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	2	-
50 jours ou plus	88	86	82	24
Sans aucune limite	-	14	2	59
Les congés ne s'accumulent pas	3	-	10	11

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	13	45	11	91
Nombre total d'employés.....	876	4854	1663	5762
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	66	78	50	11
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	15	11	13	3
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	7	60	5	4
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	21	71	18	6
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	27	-	1
4 à 6 jours.....	-	-	5	-
7 jours.....	19	33	12	2
Plus de 7 jours.....	-	3	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES HORS-BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	31	-	-
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	1
15 jours	-	3	-	-
Plus de 15 jours	21	36	18	6
Les congés s'accumulent d'année en année	-	3	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	3	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-
Sans aucune limite	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	21	68	18	7

EMPLOYES DE BUREAU

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4657	78	2293	278
Nombre total d'employés.....	208803	4814	86964	33659
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	95	87	94	97
Deux semaines.....	89	85	93	95
Après: Moins de 1 an.....	21	-	21	4
1 an.....	62	84	62	90
2 ans.....	4	-	5	1
3 ans.....	1	-	3	1
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	1	1	2	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	91	86	87	95
Après: Moins de 10 ans.....	43	51	22	16
10 ans.....	30	32	41	42
11 à 14 ans.....	4	-	8	-
15 ans.....	12	-	14	36
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	1	1	1	-
Plus de 20 ans.....	1	1	1	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Quatre semaines	75	61	63	90
Après: Moins de 20 ans	10	41	11	4
20 ans	40	19	33	43
21 à 24 ans	-	-	1	-
25 ans	24	1	18	42
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	6	19	13	1
Après: Moins de 25 ans	-	-	1	1
25 ans	4	19	7	-
Plus de 25 ans	2	-	5	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	4	13	6	2
Une semaine	1	-	1	-
Deux semaines	3	10	5	2
Après: 1 an ou moins	3	10	4	2
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	24	1020	254	657
Nombre total d'employés.....	7129	28053	40965	66695
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	99	94	99	96
Deux semaines.....	99	94	99	73
Après: Moins de 1 an.....	-	12	15	40
1 an.....	98	64	83	28
2 ans.....	1	11	-	3
3 ans.....	-	3	-	-
4 ans.....	-	1	-	-
5 ans.....	-	4	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	99	61	96	94
Après: Moins de 10 ans.....	2	32	55	86
10 ans.....	98	28	29	6
11 à 14 ans.....	9	6	1	1
15 ans.....	-	12	10	1
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	2	1	-
Plus de 20 ans.....	-	1	1	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Quatre semaines	97	53	82	89
Après: Moins de 20 ans	2	19	1	13
20 ans	84	21	12	72
21 à 24 ans	-	1	-	-
25 ans	12	12	67	4
Plus de 25 ans	-	-	2	-
Cinq semaines	2	10	1	-
Après: Moins de 25 ans	2	-	-	-
25 ans	-	10	1	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	1	6	1	4
Une semaine	-	2	-	1
Deux semaines	1	4	1	2
Après: 1 an ou moins	1	4	1	2
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	49	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	3636	332	1945	1054	120
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	84	82	97	100	48
Deux semaines.....	82	82	97	100	43
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-	-
1 an.....	82	82	97	100	23
2 ans.....	-	-	-	-	-
3 ans.....	-	-	-	-	-
4 ans.....	-	-	-	-	-
5 ans.....	-	-	-	-	21
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	84	82	97	100	27
Après: Moins de 10 ans.....	66	50	97	4	19
10 ans.....	16	-	-	94	-
11 à 14 ans.....	-	-	-	-	8
15 ans.....	-	-	-	1	-
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	1	14	-	-	-
Plus de 20 ans.....	2	18	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Quatre semaines.....	54	-	97	89	27
Après: Moins de 20 ans.....	54	-	97	-	19
20 ans.....	-	-	-	88	-
21 à 24 ans.....	-	-	-	-	-
25 ans.....	-	-	-	1	8
Plus de 25 ans.....	-	-	-	-	-
Cinq semaines.....	-	-	-	86	19
Après: Moins de 25 ans.....	-	-	-	-	15
25 ans.....	-	-	-	86	4
Plus de 25 ans.....	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	16	18	3	-	37
Une semaine.....	-	-	-	-	-
Deux semaines.....	12	18	3	-	37
Après: 1 an ou moins.....	12	18	3	-	37
2 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans.....	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus.....	4	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	391	41	30	19	11	45
Nombre total d'employés.....	8509	1379	540	310	586	431
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	93	96	97	77	100	97
Deux semaines.....	92	96	97	77	100	97
Après: Moins de 1 an.....	20	31	-	-	21	-
1 an.....	56	39	65	59	74	39
2 ans.....	7	15	6	5	-	19
3 ans.....	4	6	11	-	3	6
4 ans.....	1	3	-	10	2	3
5 ans.....	5	2	15	4	1	29
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-	1
Trois semaines.....	85	92	83	59	95	74
Après: Moins de 10 ans.....	13	3	1	13	-	2
10 ans.....	56	79	16	14	87	21
11 à 14 ans.....	6	3	31	-	-	36
15 ans.....	8	6	36	-	9	15
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	1	-	-	33	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	66	78	42	26	92	16
Après: Moins de 20 ans	12	3	1	13	15	1
20 ans	44	75	4	14	47	6
21 à 24 ans	1	-	-	-	21	-
25 ans	8	-	36	-	-	3
Plus de 25 ans	1	-	-	-	9	7
Cinq semaines	9	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	9	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	5	4	2	22	-	3
Une semaine	2	1	1	2	-	1
Deux semaines	3	3	1	20	-	2
Après: 1 an ou moins	3	3	1	18	-	2
2 ans	-	-	-	2	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	8	15	92	48	155	19
Nombre total d'employés.....	1212	1108	924	638	6091	1234
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	100	46	34	89	100
Deux semaines.....	100	100	46	34	89	100
Après: Moins de 1 an.....	-	53	7	-	38	65
1 an.....	100	39	27	31	44	34
2 ans.....	-	-	8	-	2	1
3 ans.....	-	-	2	3	-	-
4 ans.....	-	-	-	-	1	-
5 ans.....	-	7	1	-	3	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	1	-
Trois semaines.....	100	97	32	25	82	99
Après: Moins de 10 ans.....	-	67	1	-	1	5
10 ans.....	100	-	7	6	34	-
11 à 14 ans.....	-	25	6	-	5	-
15 ans.....	-	6	7	9	34	94
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	1	-
20 ans.....	-	-	11	10	5	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	3	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines.....	100	96	6	-	28	5
Après: Moins de 20 ans.....	-	67	-	-	1	5
20 ans.....	99	-	-	-	6	-
21 à 24 ans.....	-	1	-	-	-	-
25 ans.....	-	28	6	-	20	-
Plus de 25 ans.....	-	-	-	-	-	-
Cinq semaines.....	99	67	-	-	4	5
Après: Moins de 25 ans.....	-	-	-	-	-	-
25 ans.....	-	67	-	-	1	5
Plus de 25 ans.....	99	-	-	-	3	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	-	-	54	66	10	-
Une semaine.....	-	-	4	1	1	-
Deux semaines.....	-	-	50	65	9	-
Après: 1 an ou moins.....	-	-	43	59	8	-
2 ans.....	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans.....	-	-	6	6	1	-
Trois semaines ou plus.....	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	28	392	85	146	66
Nombre total d'employés.....	2318	3911	1032	1031	673
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	99	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	85	69	76	52	75
Deux semaines.....	85	69	76	52	75
Après: Moins de 1 an.....	46	-	1	-	-
1 an.....	36	41	51	43	27
2 ans.....	-	21	15	7	36
3 ans.....	-	4	7	1	10
4 ans.....	-	1	-	-	1
5 ans.....	-	1	-	1	1
Plus de 5 ans.....	3	1	2	-	-
Trois semaines.....	76	22	21	2	22
Après: Moins de 10 ans.....	1	2	5	-	2
10 ans.....	54	14	10	2	4
11 à 14 ans.....	-	-	-	-	-
15 ans.....	13	5	6	-	11
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	1	-	-	6
Plus de 20 ans.....	8	1	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	12	8	16	1	10
Après: Moins de 20 ans	1	5	16	1	1
20 ans	-	1	-	-	3
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	11	3	-	-	6
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	1	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-
25 ans	1	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	14	29	22	45	24
Une semaine	-	4	1	3	5
Deux semaines	14	25	21	42	19
Après: 1 an ou moins	11	22	17	38	19
2 ans	-	1	1	1	-
Plus de 2 ans	3	1	3	2	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	240	50	88	117	57
Nombre total d'employés.....	2324	200	1085	6578	4887
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	96	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	71	57	82	98	99
Deux semaines.....	71	57	82	98	99
Après: Moins de 1 an.....	1	-	2	21	20
1 an.....	38	38	42	70	72
2 ans.....	12	16	17	1	-
3 ans.....	6	-	8	3	4
4 ans.....	1	-	-	-	-
5 ans.....	12	3	13	3	3
Plus de 5 ans.....	1	-	-	-	-
Trois semaines.....	43	30	49	97	99
Après: Moins de 10 ans.....	8	16	8	54	60
10 ans.....	14	8	9	38	39
11 à 14 ans.....	6	-	12	-	-
15 ans.....	15	7	20	5	-
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	18	30	17	91	99
Après: Moins de 20 ans	4	5	5	2	1
20 ans	3	19	-	82	95
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	11	7	12	6	2
Plus de 25 ans	-	-	-	1	-
Cinq semaines	4	4	5	14	15
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-
25 ans	3	4	5	3	2
Plus de 25 ans	-	-	-	10	13
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	25	23	13	1	1
Une semaine	10	10	2	-	-
Deux semaines	15	13	11	1	-
Après: 1 an ou moins	14	13	11	1	-
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	1	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	134	223	39	51	11	10
Nombre total d'employés.....	5217	11139	3770	8150	5679	1706
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	95	95	98	99	100	99
Deux semaines.....	95	95	98	99	100	99
Après: Moins de 1 an.....	14	24	30	23	33	-
1 an.....	72	59	56	74	67	99
2 ans.....	5	7	10	-	-	1
3 ans.....	2	3	-	-	-	-
4 ans.....	-	-	-	-	-	-
5 ans.....	2	3	2	1	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	87	88	94	98	100	99
Après: Moins de 10 ans.....	72	5	1	3	3	1
10 ans.....	6	20	19	68	66	98
11 à 14 ans.....	3	5	1	25	31	-
15 ans.....	4	53	62	2	-	-
16 à 19 ans.....	1	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	1	1	-	-	-
Plus de 20 ans.....	1	3	10	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	68	53	53	55	60	40
Après: Moins de 20 ans	14	2	-	1	2	-
20 ans	6	14	4	35	50	-
21 à 24 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	48	36	47	18	8	40
Plus de 25 ans	-	1	2	-	-	-
Cinq semaines	-	5	-	4	5	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	-	1	-	4	5	-
Plus de 25 ans	-	4	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	4	4	2	1	-	-
Une semaine	-	-	-	-	-	-
Deux semaines	4	2	2	1	-	-
Après: 1 an ou moins	4	2	2	1	-	-
2 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	2	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	74	60	83
Nombre total d'employés.....	5302	11083	2676
	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	98	99	96
Deux semaines.....	93	99	96
Après: Moins de 1 an.....	5	46	5
1 an.....	64	50	81
2 ans.....	5	2	4
3 ans.....	19	1	1
4 ans.....	-	-	-
5 ans.....	-	-	4
Plus de 5 ans.....	-	-	1
Trois semaines.....	96	96	89
Après: Moins de 10 ans.....	43	1	7
10 ans.....	34	81	45
11 à 14 ans.....	15	10	10
15 ans.....	4	4	25
16 à 19 ans.....	-	-	-
20 ans.....	-	-	2
Plus de 20 ans.....	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	%	%	%
Quatre semaines.....	71	83	47
Après: Moins de 20 ans.....	42	-	1
20 ans.....	24	61	22
21 à 24 ans.....	1	4	3
25 ans.....	5	18	21
Plus de 25 ans.....	-	-	-
Cinq semaines.....	8	-	14
Après: Moins de 25 ans.....	8	-	-
25 ans.....	-	-	14
Plus de 25 ans.....	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	2	1	3
Une semaine.....	1	-	-
Deux semaines.....	1	1	3
Après: 1 an ou moins.....	1	1	3
2 ans.....	-	-	-
Plus de 2 ans.....	-	-	-
Trois semaines ou plus.....	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	12	9	137	109
Nombre total d'employés.....	1209	1150	9607	1944
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	99	100	98	75
Deux semaines.....	99	100	97	74
Après: Moins de 1 an.....	-	-	14	8
1 an.....	98	100	81	50
2 ans.....	1	-	2	8
3 ans.....	-	-	-	5
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	-	-	-	3
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	98	100	97	63
Après: Moins de 10 ans.....	97	99	52	16
10 ans.....	1	1	35	16
11 à 14 ans.....	-	-	1	15
15 ans.....	-	-	8	15
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	1
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Quatre semaines	95	100	88	32
Après: Moins de 20 ans	94	99	30	12
20 ans	1	1	43	11
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	15	9
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	94	99	43	9
Après: Moins de 25 ans	-	-	2	-
25 ans	94	99	21	8
Plus de 25 ans	-	-	19	1
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	1	-	1	24
Une semaine	-	-	-	1
Deux semaines	1	-	1	23
Après: 1 an ou moins	1	-	1	22
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	1
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	23	19	108	28	9
Nombre total d'employés.....	3178	12463	1546	2116	10393
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	98	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	99	100	69	96	100
Deux semaines.....	99	100	68	96	100
Après: Moins de 1 an.....	-	-	1	70	-
1 an.....	99	100	47	25	100
2 ans.....	-	-	7	1	-
3 ans.....	-	-	8	-	-
4 ans.....	-	-	2	-	-
5 ans.....	-	-	4	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	99	100	60	87	100
Après: Moins de 10 ans.....	18	4	15	78	-
10 ans.....	79	-	34	8	100
11 à 14 ans.....	-	-	4	1	-
15 ans.....	2	96	5	-	-
16 à 19 ans.....	-	-	3	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	89	100	23	76	99
Après: Moins de 20 ans	7	4	9	-	-
20 ans	82	-	6	5	99
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	96	8	71	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	1	-	30	2	-
Une semaine	-	-	3	-	-
Deux semaines	1	-	27	2	-
Après: 1 an ou moins	1	-	27	2	-
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	539	481
Nombre total d'employés.....	17949	10104
	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	93	95
Deux semaines.....	93	95
Après: Moins de 1 an.....	12	11
1 an.....	65	61
2 ans.....	9	14
3 ans.....	4	3
4 ans.....	-	1
5 ans.....	3	5
Plus de 5 ans.....	-	-
Trois semaines.....	81	81
Après: Moins de 10 ans.....	23	47
10 ans.....	29	26
11 à 14 ans.....	8	2
15 ans.....	17	5
16 à 19 ans.....	-	1
20 ans.....	2	-
Plus de 20 ans.....	2	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Quatre semaines.....	47	64
Après: Moins de 20 ans.....	18	22
20 ans.....	18	26
21 à 24 ans.....	2	-
25 ans.....	10	15
Plus de 25 ans.....	-	1
Cinq semaines.....	16	-
Après: Moins de 25 ans.....	-	-
25 ans.....	15	-
Plus de 25 ans.....	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service.....	6	4
Une semaine.....	1	2
Deux semaines.....	5	2
Après: 1 an ou moins.....	4	2
2 ans.....	-	-
Plus de 2 ans.....	-	-
Trois semaines ou plus.....	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	17	118	32	66
Nombre total d'employés.....	20738	8646	5195	6175
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	98	100	100
Deux semaines.....	100	98	100	100
Après: Moins de 1 an.....	17	12	26	7
1 an.....	83	85	74	93
2 ans.....	-	1	-	-
3 ans.....	-	-	-	-
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	-	-	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	100	96	98	86
Après: Moins de 10 ans.....	89	32	14	6
10 ans.....	-	48	73	64
11 à 14 ans.....	-	1	4	-
15 ans.....	10	14	3	13
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	1	4	1
Plus de 20 ans.....	1	-	-	2

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Quatre semaines	99	51	84	68
Après: Moins de 20 ans	-	6	-	1
20 ans	1	27	21	17
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	97	19	64	37
Plus de 25 ans	-	-	-	13
Cinq semaines	-	1	5	1
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	1	2	1
Plus de 25 ans	-	-	3	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	2	-	-
Une semaine	-	-	-	-
Deux semaines	-	2	-	-
Après: 1 an ou moins	-	2	-	-
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités.....	161	68	80	17	80
Nombre total d'employés.....	7872	8657	973	192	558
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	99	100	89
Les vacances augmentent avec les années de service.....	97	100	63	92	54
Deux semaines.....	96	100	63	92	54
Après: Moins de 1 an.....	6	1	-	-	-
1 an.....	83	86	10	28	37
2 ans.....	7	11	33	21	11
3 ans.....	-	1	13	36	1
4 ans.....	-	-	-	2	-
5 ans.....	-	-	7	5	3
Plus de 5 ans.....	-	1	-	-	-
Trois semaines.....	96	100	42	78	37
Après: Moins de 10 ans.....	95	82	2	3	4
10 ans.....	-	17	8	-	3
11 à 14 ans.....	-	-	-	26	-
15 ans.....	-	1	27	49	31
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	5	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	92	97	15	3	32
Après: Moins de 20 ans	92	2	2	-	1
20 ans	1	78	3	-	-
21 à 24 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	16	10	3	30
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	3	-	34	8	34
Une semaine	-	-	12	-	9
Deux semaines	2	-	22	8	25
Après: 1 an ou moins	2	-	22	8	25
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	1	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4657	60	87	131	591	288
Nombre total d'employés.....	268803	96511	1325	4180	13292	5828
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	95	100	80	95	91	93
Deux semaines.....	89	84	79	92	90	93
Après: Moins de 1 an.....	21	32	1	-	4	20
1 an.....	62	52	67	78	54	54
2 ans.....	4	-	5	5	17	6
3 ans.....	1	-	3	3	6	5
4 ans.....	-	-	-	2	1	1
5 ans.....	1	-	2	2	7	7
Plus de 5 ans.....	-	-	-	1	1	-
Trois semaines.....	91	100	70	92	78	81
Après: Moins de 10 ans.....	43	62	27	79	34	24
10 ans.....	30	23	43	10	26	37
11 à 14 ans.....	6	-	-	-	3	6
15 ans.....	12	15	-	2	8	15
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	1	-
20 ans.....	1	-	-	-	1	1
Plus de 20 ans.....	1	-	-	-	5	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	75	99	55	77	47	42
Après: Moins de 20 ans	10	1	14	64	10	15
20 ans	40	63	41	13	21	17
21 à 24 ans	-	-	-	-	2	-
25 ans	24	36	-	-	13	9
Plus de 25 ans	-	-	-	-	1	-
Cinq semaines	6	-	-	9	8	6
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	9	-	2
25 ans	4	-	-	1	7	3
Plus de 25 ans	2	-	-	-	1	1
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	4	-	19	3	9	7
Une semaine	1	-	3	-	4	2
Deux semaines	3	-	9	1	5	5
Après: 1 an ou moins	3	-	9	1	4	4
2 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	7	2	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	175	3084	89	113	39
Nombre total d'employés.....	3990	137032	1973	1985	2687
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	91	93	88	77	98
Deux semaines.....	91	93	88	77	97
Après: Moins de 1 an.....	5	17	2	6	8
1 an.....	64	68	65	61	87
2 ans.....	10	4	3	7	1
3 ans.....	3	2	15	2	-
4 ans.....	1	-	-	-	-
5 ans.....	9	1	3	1	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	82	86	83	73	98
Après: Moins de 10 ans.....	11	31	17	28	96
10 ans.....	33	36	61	33	-
11 à 14 ans.....	7	6	-	2	1
15 ans.....	28	12	2	3	-
16 à 19 ans.....	1	-	-	-	-
20 ans.....	3	1	2	4	-
Plus de 20 ans.....	1	1	-	3	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	53	64	76	16	9
Après: Moins de 20 ans	10	14	13	9	88
20 ans	22	29	57	7	7
21 à 24 ans	-	1	2	-	-
25 ans	20	19	5	-	-
Plus de 25 ans	1	1	-	-	-
Cinq semaines	17	9	38	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	2	-	-
25 ans	14	6	9	-	-
Plus de 25 ans	3	3	28	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	9	7	12	22	2
Une semaine	2	1	1	2	-
Deux semaines	7	5	11	18	1
Après: 1 an ou moins	6	4	9	18	1
2 ans	1	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	2	-	-
Trois semaines ou plus	-	1	-	2	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	16	8	23	16	3
Nombre total d'employés.....	966	276	559	230	180	73
	%	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	96	75	100	95	48	55
Deux semaines.....	96	75	100	95	48	55
Après: Moins de 1 an.....	45	-	22	-	-	-
1 an.....	38	66	77	60	39	55
2 ans.....	3	4	-	20	-	-
3 ans.....	9	-	-	9	9	-
4 ans.....	-	-	-	3	-	-
5 ans.....	1	4	1	3	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	91	66	100	77	35	55
Après: Moins de 10 ans.....	1	14	-	4	-	-
10 ans.....	79	15	91	25	-	55
11 à 14 ans.....	5	-	-	42	-	-
15 ans.....	6	-	9	6	-	-
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	35	-
Plus de 20 ans.....	-	37	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR	
					Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Quatre semaines	77	29	96	16	-	-
Après: Moins de 20 ans	1	14	16	-	-	-
20 ans	76	15	50	11	-	-
21 à 24 ans	-	-	22	-	-	-
25 ans	-	-	-	5	-	-
Plus de 25 ans	-	-	9	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	4	26	-	4	52	45
Une semaine	-	3	-	1	2	-
Deux semaines	4	23	-	3	50	45
Après: 1 an ou moins	4	21	-	3	48	22
2 ans	-	2	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-	2	23
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILES (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	14	121	20
Nombre total d'employés.....	1417	512	4106	1073
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	99
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	99	85	69
Deux semaines.....	100	99	85	69
Après: Moins de 1 an.....	62	26	32	18
1 an.....	33	57	46	44
2 ans.....	5	1	2	-
3 ans.....	-	-	-	-
4 ans.....	-	-	2	-
5 ans.....	1	15	2	-
Plus de 5 ans.....	-	-	2	7
Trois semaines.....	97	88	77	56
Après: Moins de 10 ans.....	-	4	2	-
10 ans.....	72	6	24	25
11 à 14 ans.....	-	-	7	-
15 ans.....	24	51	35	13
16 à 19 ans.....	-	-	1	-
20 ans.....	-	23	4	-
Plus de 20 ans.....	-	4	5	18

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	-	34	37	9
Après: Moins de 20 ans	-	4	1	-
20 ans	-	-	9	1
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	-	31	26	8
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	4	6	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	4	1	-
Plus de 25 ans	-	-	4	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	1	15	30
Une semaine	-	-	1	-
Deux semaines	-	1	14	30
Après: 1 an ou moins	-	1	12	23
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	2	7
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	30	60	138	51
Nombre total d'employés.....	273	723	1006	515
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	99	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	46	73	53	71
Deux semaines.....	46	73	53	71
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-
1 an.....	27	49	44	23
2 ans.....	11	18	6	46
3 ans.....	-	4	1	-
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	7	-	1	1
Plus de 5 ans.....	-	2	-	1
Trois semaines.....	-	18	2	16
Après: Moins de 10 ans.....	-	1	-	2
10 ans.....	-	14	2	5
11 à 14 ans.....	-	-	-	-
15 ans.....	-	3	-	9
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	-	-	1	6
Après: Moins de 20 ans	-	-	1	2
20 ans	-	-	-	4
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	52	24	45	26
Une semaine	3	1	3	5
Deux semaines	49	23	42	21
Après: 1 an ou moins	49	22	38	21
2 ans	-	1	1	-
Plus de 2 ans	-	1	2	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			
	Meubles en bois				Boites et sacs en papier
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	58	13	15	63	26
Nombre total d'employés.....	775	698	829	2974	1083
	%	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	87	99	98	98	97
Deux semaines.....	87	99	98	98	97
Après: Moins de 1 an.....	2	-	17	38	35
1 an.....	59	94	79	57	58
2 ans.....	16	-	1	2	3
3 ans.....	-	-	-	-	-
4 ans.....	-	-	-	-	-
5 ans.....	10	5	1	1	1
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-	-
Trois semaines.....	10	98	98	96	93
Après: Moins de 10 ans.....	-	72	63	58	53
10 ans.....	8	22	24	30	35
11 à 14 ans.....	16	-	-	-	-
15 ans.....	26	3	11	7	5
16 à 19 ans.....	-	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			Boites et sacs en papier
	Meubles en bois				
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Quatre semaines	16	94	87	86	88
Après: Moins de 20 ans	-	-	-	4	5
20 ans	-	91	87	70	57
21 à 24 ans	-	3	-	-	-
25 ans	16	-	-	10	26
Plus de 25 ans	-	-	-	2	-
Cinq semaines	-	1	-	5	14
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	5	13
Plus de 25 ans	-	1	-	-	1
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	9	1	1	2	3
Une semaine	1	-	-	-	-
Deux semaines	8	1	1	2	3
Après: 1 an ou moins	7	1	1	2	3
2 ans	-	-	-	-	-
Plus de 2 ans	1	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
Nombre total d'unités.....	110	171	41	53
Nombre total d'employés.....	4463	9506	7552	2690
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	95	95	99	98
Deux semaines.....	95	95	99	88
Après: Moins de 1 an.....	17	28	25	2
1 an.....	70	61	72	41
2 ans.....	5	4	-	9
3 ans.....	2	2	-	37
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	1	1	2	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	88	89	98	96
Après: Moins de 10 ans.....	75	6	3	3
10 ans.....	7	24	66	64
11 à 14 ans.....	2	5	28	21
15 ans.....	3	54	2	7
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	1	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	70	59	59	59
Après: Moins de 20 ans	17	2	1	2
20 ans	7	15	38	46
21 à 24 ans	-	-	-	2
25 ans	47	40	19	9
Plus de 25 ans	-	1	-	-
Cinq semaines	-	6	4	2
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	2
25 ans	-	1	4	-
Plus de 25 ans	-	5	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	5	4	1	2
Une semaine	-	-	-	-
Deux semaines	5	2	1	2
Après: 1 an ou moins	5	2	1	2
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	2	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	55	52	116	99
Nombre total d'employés.....	10901	2112	8998	1715
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	99	96	98	73
Deux semaines.....	99	96	97	73
Après: Moins de 1 an.....	47	4	14	9
1 an.....	49	88	81	48
2 ans.....	2	1	1	8
3 ans.....	1	1	-	5
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	-	1	-	2
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	96	91	97	60
Après: Moins de 10 ans.....	1	6	52	17
10 ans.....	82	39	35	18
11 à 14 ans.....	9	13	1	9
15 ans.....	4	31	8	16
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	2	-	1
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	83	48	88	25
Après: Moins de 20 ans	-	1	30	12
20 ans	62	20	43	12
21 à 24 ans	3	4	-	-
25 ans	18	22	15	1
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	13	43	10
Après: Moins de 25 ans	-	-	2	-
25 ans	-	13	20	9
Plus de 25 ans	-	-	20	1
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	1	3	1	26
Une semaine	-	-	-	1
Deux semaines	1	3	1	25
Après: 1 an ou moins	1	3	1	25
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	1
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	75	389	64	276
Nombre total d'employés.....	1851	14311	763	8740
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	90	94	96	96
Deux semaines.....	90	94	96	96
Après: Moins de 1 an.....	1	11	1	12
1 an.....	51	70	31	67
2 ans.....	2	10	29	12
3 ans.....	18	1	3	2
4 ans.....	1	-	11	-
5 ans.....	15	1	20	3
Plus de 5 ans.....	1	-	1	-
Trois semaines.....	61	84	85	83
Après: Moins de 10 ans.....	12	27	46	49
10 ans.....	25	27	15	28
11 à 14 ans.....	7	8	9	2
15 ans.....	15	17	5	4
16 à 19 ans.....	-	-	7	-
20 ans.....	2	3	2	-
Plus de 20 ans.....	-	2	-	1

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	28	49	37	70
Après: Moins de 20 ans	9	21	4	24
20 ans	11	14	5	29
21 à 24 ans	6	1	-	-
25 ans	2	12	28	15
Plus de 25 ans	-	1	-	1
Cinq semaines	11	18	1	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	11	17	-	-
Plus de 25 ans	-	-	1	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	10	6	3	4
Une semaine	8	1	1	2
Deux semaines	2	5	2	2
Après: 1 an ou moins	2	4	2	2
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	76	31
Nombre total d'employés.....	1077	258	5085	7106
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	100	100	100
Les vacances augmentent avec les années de service.....	100	100	95	100
Deux semaines.....	100	100	95	100
Après: Moins de 1 an.....	-	-	7	1
1 an.....	84	-	88	94
2 ans.....	14	100	-	3
3 ans.....	2	-	-	-
4 ans.....	-	-	-	-
5 ans.....	-	-	-	-
Plus de 5 ans.....	-	-	-	2
Trois semaines.....	100	100	94	100
Après: Moins de 10 ans.....	100	100	94	87
10 ans.....	-	-	-	13
11 à 14 ans.....	-	-	-	-
15 ans.....	-	-	-	-
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	97	100	91	98
Après: Moins de 20 ans	97	100	90	1
20 ans	-	-	-	91
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	6
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	-	-	4	-
Une semaine	-	-	-	-
Deux semaines	-	-	3	-
Après: 1 an ou moins	-	-	3	-
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	1	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	44	11	65
Nombre total d'employés.....	170	649	162	504
	%	%	%	%
Accordent des vacances payées....	100	99	100	88
Les vacances augmentent avec les années de service.....	67	60	96	53
Deux semaines.....	67	60	96	53
Après: Moins de 1 an.....	-	-	-	-
1 an.....	-	5	33	41
2 ans.....	7	44	17	8
3 ans.....	58	2	43	2
4 ans.....	1	-	2	-
5 ans.....	1	8	-	3
Plus de 5 ans.....	-	-	-	-
Trois semaines.....	00	36	85	40
Après: Moins de 10 ans.....	5	-	-	4
10 ans.....	-	10	-	3
11 à 14 ans.....	-	-	31	-
15 ans.....	55	26	54	34
16 à 19 ans.....	-	-	-	-
20 ans.....	-	-	-	-
Plus de 20 ans.....	-	-	-	-

TABLEAU 1 - VACANCES PAYEES

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Quatre semaines	60	4	-	35
Après: Moins de 20 ans	5	-	-	1
20 ans	-	4	-	-
21 à 24 ans	-	-	-	-
25 ans	55	-	-	34
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Cinq semaines	-	-	-	-
Après: Moins de 25 ans	-	-	-	-
25 ans	-	-	-	-
Plus de 25 ans	-	-	-	-
Les vacances n'augmentent pas avec les années de service	33	35	4	34
Une semaine	32	4	-	8
Deux semaines	1	31	4	26
Après: 1 an ou moins	1	31	4	26
2 ans	-	-	-	-
Plus de 2 ans	-	-	-	-
Trois semaines ou plus	-	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
Nombre total d'unités.....	4657	78	2293	278
Nombre total d'employés.....	268803	4814	86984	33659
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	85	75	83	86
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	63	41	46	61
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	16	11	27	17
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	59	19	47	68
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	1	-	2	1
4 à 6 jours.....	1	3	1	-
7 jours.....	7	3	6	31
Plus de 7 jours.....	2	6	4	2

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ENSEMBLE DES INDUSTRIES	INDUSTRIE MINIERE	INDUSTRIE MANUFACTURIERE	TRANSPORT ET COMMUNICATION
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	3	-	4	1
10 jours	4	-	5	8
11 à 14 jours	6	-	3	9
15 jours	20	-	1	9
Plus de 15 jours	46	52	57	51
Les congés s'accumulent d'année en année	38	-	14	21
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	2	-	4	1
50 jours ou plus	11	-	4	7
Sans aucune limite	25	-	5	13
Les congés ne s'accumulent pas	41	52	59	57

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
Nombre total d'unités.....	24	1020	254	657
Nombre total d'employés.....	7129	28053	40965	66695
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	100	79	83	93
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	90	45	73	86
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	9	21	8	5
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	69	37	66	75
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	3	-	-
1 à 3 jours.....	-	2	-	1
4 à 6 jours.....	1	2	-	1
7 jours.....	-	7	-	1
Plus de 7 jours.....	-	3	2	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: GROUPES INDUSTRIELS MAJEURS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	UTILITES PUBLIQUES	COMMERCE	FINANCE, ASSURANCE ET AUTRES	SERVICE
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	10	8	2	1
10 jours	2	2	6	-
11 à 14 jours	-	3	10	7
15 jours	-	4	6	68
Plus de 15 jours	88	47	56	16
Les congés s'accumulent d'année en année	2	7	56	86
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	1	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	1	-	-
50 jours ou plus	2	1	35	13
Sans aucune limite	-	5	22	72
Les congés ne s'accumulent pas	98	56	24	6

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
Nombre total d'unités.....	49	12	6	13	15
Nombre total d'employés.....	3636	332	1945	1054	120
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	76	85	62	93	65
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	43	80	34	36	28
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	14	-	-	4	5
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	23	62	-	4	10
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	4	12	-	-	-
7 jours.....	3	-	-	1	3
Plus de 7 jours.....	7	-	-	1	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIE MINIERE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	MINERAIS METALLIFERES	OR (quartz aurifère seulement)	FER	MINERAIS NON METALLIFERES	CARRIERES PUITS D'ARGILE ET DE SABLE
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	-	-	-	-
10 jours	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	-	-
15 jours	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	56	79	34	40	33
Les congés s'accumulent d'année en année	-	-	-	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-	-
Sans aucune limite	-	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	56	80	[illegible]	40	33

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
Nombre total d'unités.....	391	41	30	19	11	45
Nombre total d'employés.....	8509	1379	540	310	586	431
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	81	94	91	92	100	92
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	36	14	27	53	1	14
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	27	25	26	26	91	41
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	38	38	28	54	78	24
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	7	-	-	-	-	3
4 à 6 jours.....	3	10	4	-	9	1
7 jours.....	8	10	2	41	-	9
Plus de 7 jours.....	4	1	1	5	34	12

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	ALIMENTS ET BOISSONS	ABATTOIRS ET CONSERVERIES	Transformation du lait	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	5	-	4	15	13	1
10 jours	2	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	1	1	12	-	-	-
15 jours	2	11	3	-	-	-
Plus de 15 jours	52	27	35	53	79	54
Les congés s'accumulent d'année en année	8	9	4	1	47	5
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	-	-	4	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	1	-	-
50 jours ou plus	2	-	-	-	13	2
Sans aucune limite	6	9	-	-	34	3
Les congés ne s'accumulent pas	55	30	49	78	45	50

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRODUITS	PRODUITS DU CAOUTCHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
Nombre total d'unités.....	8	15	92	48	155	19
Nombre total d'employés.....	1212	1108	924	638	6091	1234
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	100	99	68	71	81	100
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	99	21	17	20	60	91
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	-	74	23	16	13	5
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	11	18	25	15	50	66
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	1	2	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	4	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	-	1	-	2	-
7 jours.....	-	10	8	8	4	-
Plus de 7 jours.....	-	1	4	5	1	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TABAC ET PRO-DUITS	PRO-DUITS DU CAOUT-CHOUC	PRODUITS DU CUIR	CHAUSSURES	TEXTILES (excepté vêtement)	Coton filé et toile
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	-	-	-	-	-	-
10 jours	-	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	-	1	-
15 jours	-	-	-	-	14	65
Plus de 15 jours	100	95	40	35	53	30
Les congés s'accumulent d'année en année	-	11	6	-	3	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	-	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	11	6	-	1	-
Sans aucune limite	-	-	1	-	3	-
Les congés ne s'accumulent pas	100	85	34	35	70	96

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
Nombre total d'unités.....	28	392	85	146	66
Nombre total d'employés.....	2318	3911	1032	1031	673
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	80	38	39	15	80
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	58	21	28	11	26
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	10	5	8	3	7
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	63	13	19	6	15
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....			-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	2	-	1	9
7 jours.....	7	6	16	1	10
Plus de 7 jours.....	-	1	1	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Textiles synthétiques et soie	VETEMENTS (textile et fourrure)	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Bonneterie
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	2	4	-	-
10 jours	-	1	-	-	-
11 à 14 jours	2	-	-	-	1
15 jours	-	2	-	-	-
Plus de 15 jours	66	19	28	12	29
Les congés s'accumulent d'année en année	7	2	3	2	4
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	1	2	1	-
Sans aucune limite	7	1	-	-	4
Les congés ne s'accumulent pas	61	23	32	12	29

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
Nombre total d'unités.....	240	50	88	117	57
Nombre total d'employés.....	2324	200	1085	6578	4887
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	56	31	68	77	79
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	18	7	26	26	26
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	20	14	26	25	26
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	30	13	45	38	37
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	4	-	9	-	-
4 à 6 jours.....	1	-	2	-	-
7 jours.....	14	2	20	8	9
Plus de 7 jours.....	2	4	3	4	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	Scieries	Meubles	PRODUITS DU PAPIER	Pulpe et papier
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	-	-	1	1
10 jours	-	-	-	3	2
11 à 14 jours	2	8	2	-	-
15 jours	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	34	11	51	47	49
Les congés s'accumulent d'année en année	1	7	-	6	7
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	2	2
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	1	1
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	2	3
Sans aucune limite	1	7	-	1	1
Les congés ne s'accumulent pas	37	14	52	45	45

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
Nombre total d'unités.....	134	223	39	51	11	10
Nombre total d'employés.....	5217	11139	3770	8150	5679	1706
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	89	76	69	99	100	99
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	62	38	23	11	8	11
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	22	28	37	77	85	64
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	65	32	8	46	40	75
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	1	2	5	-	-	-
4 à 6 jours.....	5	-	-	1	-	3
7 jours.....	5	5	1	3	-	8
Plus de 7 jours.....	10	8	13	-	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	Machinerie n.c.a.	MATERIEL DE TRANSPORT	Avions et pièces	Construction et réparation de navires
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	4	2	-	22	31	-
10 jours	29	-	-	32	46	-
11 à 14 jours	2	5	15	6	8	-
15 jours	1	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	48	55	45	26	8	75
Les congés s'accumulent d'année en année	26	11	15	64	84	25
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	-	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	2	5	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	31	45	-
50 jours ou plus	20	5	-	5	-	25
Sans aucune limite	6	4	10	28	40	-
Les congés ne s'accumulent pas	58	54	46	24	9	50

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
Nombre total d'unités.....	74	60	83
Nombre total d'employés.....	5302	11083	2678
	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	95	97	73
Genre de régime:			
Congés payés pour maladie seulement.....	77	73	52
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	9	22	16
Dispositions du régime:			
Une attestation de médecin est requise.....	59	85	31
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:			
Aucune période d'attente.....	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	1	-
4 à 6 jours.....	1	-	3
7 jours.....	3	7	4
Plus de 7 jours.....	9	2	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 Sont désignés par un trait (-).	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX	APPARFILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES
	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:			
De 1 à 9 jours	5	-	1
10 jours	-	1	-
11 à 14 jours	4	11	-
15 jours	-	-	-
Plus de 15 jours	75	82	65
Les congés s'accumulent d'année en année	10	13	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:			
20 jours ou moins	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	2	11	-
50 jours ou plus	5	2	-
Sans aucune limite	4	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	76	82	63

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
Nombre total d'unités.....	12	9	137	109
Nombre total d'employés.....	1209	1150	9607	1944
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	97	100	78	89
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	86	89	51	47
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	11	11	24	29
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	25	24	52	39
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	4
1 à 3 jours.....	-	-	6	-
4 à 6 jours.....	-	-	3	-
7 jours.....	-	-	6	16
Plus de 7 jours.....	-	-	2	5

TABLEAU 1 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON	Raffinage du pétrole et produits	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	1	-	2	2
10 jours	-	-	-	1
11 à 14 jours	-	-	1	2
15 jours	1	1	-	-
Plus de 15 jours	86	90	71	71
Les congés s'accumulent d'année en année	1	1	6	3
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	1	1	1	-
Sans aucune limite	-	-	2	-
Les congés ne s'accumulent pas	95	99	69	74

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
Nombre total d'unités.....	23	19	108	28	9
Nombre total d'employés.....	3178	12463	1546	2116	10393
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	99	75	57	99	100
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	19	39	31	88	96
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	80	19	17	8	3
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	91	39	42	83	100
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	5	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	1	-	3
4 à 6 jours.....	-	-	1	-	-
7 jours.....	-	-	15	-	96
Plus de 7 jours.....	3	-	14	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: TRANSPORT ET COMMUNICATIONS.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TRANSPORT AERIEN	TRANSPORT FERROVIAIRE	CAMIONNAGE	RADIO ET TELEVISION	TELEPHONE
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	-	2	1	3
10 jours	-	19	9	2	-
11 à 14 jours	86	-	4	10	-
15 jours	-	-	-	69	-
Plus de 15 jours	13	39	33	14	96
Les congés s'accumulent d'année en année	93	-	3	87	3
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	4	-	2	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	2	-	-	8	-
50 jours ou plus	13	-	-	9	3
Sans aucune limite	75	-	2	69	-
Les congés ne s'accumulent pas	6	57	45	9	96

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
Nombre total d'unités.....	539	481
Nombre total d'employés.....	17949	10104
	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	74	88
Genre de régime:		
Congés payés pour maladie seulement.....	41	54
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	24	15
Dispositions du régime:		
Une attestation de médecin est requise.....	33	43
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:		
Aucune période d'attente.....	1	5
1 à 3 jours.....	2	3
4 à 6 jours.....	2	1
7 jours.....	6	9
Plus de 7 jours.....	4	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS	COMMERCE DE DETAIL
	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:		
De 1 à 9 jours	10	6
10 jours	2	-
11 à 14 jours	2	4
15 jours	1	9
Plus de 15 jours	49	44
Les congés s'accumulent d'année en année	5	12
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:		
20 jours ou moins	1	1
de 21 jours à 29 jours	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	2
50 jours ou plus	1	-
Sans aucune limite	3	9
Les congés ne s'accumulent pas	60	50

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
Nombre total d'unités.....	17	118	32	66
Nombre total d'employés.....	20738	8646	5195	6175
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	93	61	97	71
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	92	40	78	52
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	-	19	15	15
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	92	36	54	32
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	-	-	-
7 jours.....	-	-	-	2
Plus de 7 jours.....	-	3	13	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: FINANCE, ASSURANCE ET IMMEUBLE.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	BANQUES	PLACEMENTS ET PRETS	ASSURANCE-VIE	AUTRES GENRES D'ASSURANCE
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	7	-	2
10 jours	6	11	5	1
11 à 14 jours	10	1	8	26
15 jours	1	-	43	-
Plus de 15 jours	75	36	36	39
Les congés s'accumulent d'année en année	84	3	64	32
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	53	-	44	13
Sans aucune limite	31	3	19	20
Les congés ne s'accumulent pas	8	52	28	35

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
Nombre total d'unités	**161**	**68**	**80**	**17**	**80**
Nombre total d'employés	**7872**	**8657**	**973**	**192**	**558**
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie	99	98	71	48	16
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement	89	88	18	13	10
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire	10	10	38	9	2
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise	71	23	52	22	12
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente	-	-	-	-	-
1 à 3 jours	2	-	23	-	1
4 à 6 jours	-	7	-	2	-
7 jours	-	-	21	14	7
Plus de 7 jours	-	1	5	3	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE, SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL).

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)	TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX	DIVERS	BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	1	20	3	1
10 jours	1	-	-	-	-
11 à 14 jours	50	6	-	-	6
15 jours	35	18	7	-	-
Plus de 15 jours	12	73	29	19	5
Les congés s'accumulent d'année en année	89	93	9	3	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	1	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	1	-	5	-	-
50 jours ou plus	86	18	5	-	-
Sans aucune limite	2	75	-	3	-
Les congés ne s'accumulent pas	9	5	47	19	12

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
Nombre total d'unités.....	4657	60	87	131	591	288
Nombre total d'employés.....	268803	96511	1325	4180	13292	5828
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	85	96	85	91	83	81
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	63	89	27	70	46	55
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	16	5	48	14	22	12
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	59	90	54	78	41	47
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	1	-	27	-	-	1
4 à 6 jours.....	1	-	-	-	6	1
7 jours.....	7	10	3	5	8	9
Plus de 7 jours.....	2	-	14	1	7	2

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Toutes les régions	Non Distribués	No. 1 Bas-St-Laurent Gaspésie	No. 2 Saguenay Lac St-Jean	No. 3 Québec	No. 4 Trois-Rivières
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	3	1	29	5	5	5
10 jours	4	4	1	5	3	1
11 à 14 jours	6	4	8	12	12	7
15 jours	20	46	2	-	7	2
Plus de 15 jours	46	39	36	62	41	51
Les congés s'accumulent d'année en année	38	66	42	22	32	15
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	-	-	-	3	1	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	1	-	1	-
de 30 jours à 49 jours	2	-	-	1	1	1
50 jours ou plus	11	14	39	17	12	11
Sans aucune limite	25	52	1	1	16	4
Les congés ne s'accumulent pas	41	28	34	63	36	51

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
Nombre total d'unités.....	175	3084	89	113	39
Nombre total d'employés.....	3990	137032	1973	1985	2687
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	75	79	91	86	72
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	45	49	19	47	27
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	21	22	51	29	17
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	30	41	30	52	18
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	1	-	-	-
1 à 3 jours.....	1	2	2	1	-
4 à 6 jours.....	1	1	-	10	-
7 jours.....	9	4	1	7	1
Plus de 7 jours.....	1	4	3	5	9

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: ENSEMBLE DES INDUSTRIES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	No. 5 Cantons-de l'Est	No. 6 Montréal	No. 7 Outaouais	No. 8 Nord-Ouest	No. 9 Côte-Nord
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	5	4	1	2	2
10 jours	-	5	-	-	-
11 à 14 jours	6	6	8	8	2
15 jours	8	5	17	2	-
Plus de 15 jours	45	50	43	54	41
Les congés s'accumulent d'année en année	17	22	17	7	9
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	1	3	-	-	-
50 jours ou plus	11	8	15	7	9
Sans aucune limite	6	10	2	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	48	48	53	69	36

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
Nombre total d'unités.....	27	16	8	23	16	3
Nombre total d'employés.....	966	276	559	230	180	73
	%	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	92	93	100	90	74	55
Genre de régime:						
Congés payés pour maladie seulement.....	19	60	-	25	11	-
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	15	18	96	54	12	-
Dispositions du régime:						
Une attestation de médecin est requise.....	34	50	81	23	3	-
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:						
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	7	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	5	-	-
4 à 6 jours.....	14	-	9	-	-	-
7 jours.....	11	37	-	15	3	-
Plus de 7 jours.....	1	6	36	5	-	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	Abattoirs et conserveries	Préparation de fruits et légumes	Biscuits	Pain et autres produits	PRODUITS DU CUIR Chaussures	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal	Québec	Cantons-de-l'Est
	%	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:						
De 1 à 9 jours	-	15	14	1	-	-
10 jours	-	-	-	-	-	-
11 à 14 jours	1	-	-	-	-	-
15 jours	-	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	33	59	81	78	22	-
Les congés s'accumulent d'année en année	13	-	50	10	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:						
20 jours ou moins	-	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	14	4	-	-
Sans aucune limite	13	-	36	6	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	21	78	46	69	22	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	14	121	20
Nombre total d'employés.....	1417	512	4106	1073
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	99	57	77	72
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	92	41	52	34
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	7	10	16	16
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	71	36	45	39
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	-	2	-
7 jours.....	-	-	6	15
Plus de 7 jours.....	1	-	2	-

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	TEXTILE (excepté vêtement)			Textiles synthétiques et soie
	Trois-Rivières	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	-	-	-
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	2	5
15 jours	2	21	18	-
Plus de 15 jours	96	31	41	46
Les congés s'accumulent d'année en année	8	-	2	4
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	1	-
Sans aucune limite	8	-	1	4
Les congés ne s'accumulent pas	90	51	65	46

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	30	60	138	51
Nombre total d'employés.....	273	723	1006	515
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	8	40	16	81
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	1	33	11	24
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	-	6	3	8
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	-	25	6	12
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	-	1	12
7 jours.....	-	22	1	7
Plus de 7 jours.....	-	1	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	VETEMENTS			Bonneterie
	Pour enfants	Pour hommes	Pour femmes	
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	-	-	-
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	1
15 jours	-	-	-	-
Plus de 15 jours	-	37	12	28
Les congés s'accumulent d'année en année	-	4	2	1
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	3	1	-
50 jours ou plus	-	-	-	1
Sans aucune limite				
Les congés ne s'accumulent pas	1	33	13	31

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			Boites et sacs en papier
	Meubles en bois				
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	58	13	15	63	26
Nombre total d'employés.....	775	698	829	2974	1083
	%	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	62	74	58	74	57
Genre de régime:					
Congés payés pour maladie seulement.....	25	60	6	22	14
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	23	14	10	19	20
Dispositions du régime:					
Une attestation de médecin est requise.....	47	66	16	35	33
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:					
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	12	-	-	-	-
4 à 6 jours.....	-	-	-	1	2
7 jours.....	21	32	1	2	1
Plus de 7 jours.....	2	7	1	5	4

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	PRODUITS DU BOIS	PRODUITS DU PAPIER			Boites et sacs en papier
	Meubles en bois				
	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Montréal	Montréal
	%	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:					
De 1 à 9 jours	-	9	-	-	-
10 jours	-	-	10	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	-	-
15 jours	-	-	-	-	-
Plus de 15 jours	48	65	6	41	35
Les congés s'accumulent d'année en année	-	9	-	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:					
20 jours ou moins	-	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	9	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	-	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-	-
Sans aucune limite	-	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	48	65	16	41	35

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES Montréal	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER Montréal	MATERIEL DE TRANSPORT Montréal	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX Montréal
Nombre total d'unités.....	110	171	41	53
Nombre total d'employés.....	4463	9506	7552	2690
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	90	80	99	91
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	69	40	10	70
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	16	30	82	6
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	72	36	47	24
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	1	3	-	-
4 à 6 jours.....	4	-	1	1
7 jours.....	8	4	1	4
Plus de 7 jours.....	12	9	-	10

TAPLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	IMPRESSION EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES	PRODUITS DU FER ET DE L'ACIER	MATERIEL DE TRANSPORT	PRODUITS METALLIQUES NON-FERREUX
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	2	1	24	-
10 jours	26	1	34	-
11 à 14 jours	2	2	6	7
15 jours	1	-	-	-
Plus de 15 jours	53	62	26	63
Les congés s'accumulent d'année en année	19	9	69	10
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	2	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	34	3
50 jours ou plus	19	6	6	-
Sans aucune limite	-	-	30	7
Les congés ne s'accumulent pas	66	60	23	63

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	55	52	116	99
Nombre total d'employés.....	10901	2112	8998	1715
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	97	70	76	87
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	74	51	48	42
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	21	15	24	31
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	87	29	53	32
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	5
1 à 3 jours.....	4	-	6	-
4 à 6 jours.....	-	1	3	1
7 jours.....	7	3	6	7
Plus de 7 jours.....	2	3	2	6

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: INDUSTRIES MANUFACTURIERES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).

	APPAREILS ET FOURNITURES ELECTRIQUES	PRODUITS MINERAUX NON-METALLIQUES	PRODUITS CHIMIQUES	DIVERS
	Montréal	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	1	1	1
10 jours	1	-	-	1
11 à 14 jours	11	-	1	2
15 jours	-	-	-	-
Plus de 15 jours	83	65	71	69
Les congés s'accumulent d'année en année	13	-	4	3
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	11	-	-	-
50 jours ou plus	2	-	1	-
Sans aucune limite	-	-	1	-
Les congés ne s'accumulent pas	82	60	69	71

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
Nombre total d'unités.....	75	389	64	276
Nombre total d'employés.....	1851	14311	763	8740
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	91	69	92	89
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	40	39	43	56
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	37	22	43	12
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	58	27	55	43
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	2	-	6
1 à 3 jours.....	1	1	-	3
4 à 6 jours.....	3	2	3	-
7 jours.....	15	5	6	9
Plus de 7 jours.....	9	4	4	3

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: COMMERCE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	COMMERCE DE GROS		COMMERCE DE DETAIL	
	Québec	Montréal	Québec	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	8	46	2
10 jours	1	3	-	1
11 à 14 jours	1	2	1	4
15 jours	1	1	-	10
Plus de 15 jours	74	46	39	45
Les congés s'accumulent d'année en année	1	6	34	10
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	1	9	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	19	-
50 jours ou plus	-	1	2	-
Sans aucune limite	1	3	1	10
Les congés ne s'accumulent pas	77	55	53	51

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	27	7	76	31
Nombre total d'employés.....	1077	258	5085	7106
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	99	100	98	98
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	93	100	88	94
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	5	-	10	4
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	65	100	67	12
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	1	-	2	1
4 à 6 jours.....	-	-	-	-
7 jours.....	-	-	-	-
Plus de 7 jours.....	-	-	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: SANTE ET TRAVAUX PUBLICS (MUNICIPAL) SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	SANTE (hôpitaux)			TRAVAUX PUBLICS DES GOUVERNEMENTS MUNICIPAUX
	Québec	Cantons-de-l'Est	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre maximum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	1	-	-	-
10 jours	-	-	2	-
11 à 14 jours	69	8	39	2
15 jours	2	75	47	10
Plus de 15 jours	26	17	9	86
Les congés s'accumulent d'année en année	93	100	87	93
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	1	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	1	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	-	1	-
50 jours ou plus	91	92	83	14
Sans aucune limite	-	8	2	79
Les congés ne s'accumulent pas	6	-	11	4

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
Nombre total d'unités.....	12	44	11	65
Nombre total d'employés.....	170	649	162	504
	%	%	%	%
Ont des régimes de congés payés pour maladie.....	69	74	44	13
Genre de régime:				
Congés payés pour maladie seulement.....	12	14	9	8
Combinaison de congés payés pour maladie et assurance contre la perte de salaire.....	2	55	4	2
Dispositions du régime:				
Une attestation de médecin est requise.....	14	63	13	10
Période d'attente avant que les congés ne soient payés:				
Aucune période d'attente.....	-	-	-	-
1 à 3 jours.....	-	28	-	1
4 à 6 jours.....	-	-	2	-
7 jours.....	14	26	10	7
Plus de 7 jours.....	-	7	-	1

TABLEAU 2 - CONGES PAYES POUR MALADIE

EMPLOYES DE BUREAU: SERVICES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES.

Tous les pourcentages de ce tableau sont des proportions du nombre d'employés indiqué à l'item Cadre de l'enquête. Les pourcentages de moins de 0.5 sont désignés par un trait (-).	HOTELS		BUANDERIES ET NETTOYAGE A SEC	RESTAURANTS
	Québec	Montréal	Montréal	Montréal
	%	%	%	%
Nombre masimum de congés payés par année:				
De 1 à 9 jours	-	30	-	1
10 jours	-	-	-	-
11 à 14 jours	-	-	-	6
15 jours	-	4	-	-
Plus de 15 jours	14	35	13	3
Les congés s'accumulent d'année en année	-	7	-	-
Nombre maximum de congés qui peuvent être accumulés:				
20 jours ou moins	-	-	-	-
de 21 jours à 29 jours	-	-	-	-
de 30 jours à 49 jours	-	7	-	-
50 jours ou plus	-	-	-	-
Sans aucune limite	-	-	-	-
Les congés ne s'accumulent pas	14	61	13	10

ANNEXE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES REGIONS ADMINISTRATIVES

En vertu de l'arrêté en conseil No. 524 du 29 mars 1966, le territoire de la province est divisé en dix régions et vingt-cinq sous-régions administratives, et, sept métropoles régionales, dix-huit centres sous-régionaux et seize centres intermédiaires sont désignés.

La description sommaire suivante énumère les comtés de recensement formant chacune des dix régions administratives. Lorsqu'une partie seulement d'un comté de recensement est incluse dans une région, la liste des municipalités à inclure ou à exclure de la région est donnée.

1. Bas Saint Laurent - Gaspésie

Comtés de recensement: Iles-de-la-Madeleine, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski (partie) (1).

(1) Rimouski (partie): Moins les municipalités de St-Simon, St-Médard, St-Mathieu, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

2. Saguenay - Lac St-Jean

Comtés de recensement: Chicoutimi, Lac St-Jean-Est, Lac St-Jean-Ouest, Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Comprend les villes de Chibougamau, Chapais, le Lac Mistassini et les territoires environnants.

3. Québec

Comtés de recensement: Rimouski (partie) (1), Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Lévis, Lotbinière (partie) (2), Mégantic (partie) (3), Wolfe (partie) (4), Frontenac (partie) (5), Portneuf (partie) (6), Québec (partie)(7), Montmorency I, Montmorency II (Ile d'Orléans), Charlevoix-Ouest, Charlevoix-Est, Saguenay (partie) (8).

(1) Rimouski (partie): Comprend les municipalités de St-Simon, St-Mathieu, St-Médard, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt et les cantons de Bédard, Asselin et Ango.

(2) Lotbinière (partie): Moins les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène-de-Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques de Parisville.

(3) Mégantic (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame de Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(4) Wolfe (partie): Comprend les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et ville) Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(5) Frontenac (partie): Moins les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine, Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Milan, Frontenac.

(6) Portneuf (partie): Moins les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Montauban, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Moins la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Saguenay (partie): Comprend la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

4. Trois-Rivières

Comtés de recensement de Mégantic (partie) (1), Arthabaska (partie) (2), Drummond, Yamaska (partie) (3), Nicolet, Lotbinière (partie) (4), Maskinongé (partie) (5), St-Maurice, Champlain, Portneuf (partie) (6), Québec (partie) (7), Abitibi (partie) (8).

(1) Mégantic (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Julie, Laurierville, Plessisville (ville et paroisse), Ste-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud (partie Sud-Ouest), St-Pierre-Baptiste.

(2) Arthabaska (partie): Moins la municipalité de Trois-Lacs.

(3) Yamaska (partie): Moins la municipalité de St-David, St-Gérard Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(4) Lotbinière (partie): Comprend les municipalités de Villeroy, Ste-Françoise, Ste-Philomène de Fortierville, Fortierville, Deschaillons, Deschaillons-sur-St-Laurent, St-Jacques-de-Parisville.

(5) Maskinongé (partie): Moins la municipalité de St-Didace, de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton de Galonne.

(6) Portneuf (partie): Comprend les municipalités de Notre-Dame-des-Anges-de-Montauban, Montauban, Notre-Dame-des-Anges, St-Rémi.

(7) Québec (partie): Comprend la municipalité du Lac Edouard et le territoire environnant.

(8) Abitibi (partie): Comprend les cantons environnants le réservoir Gouin.

5. Cantons-de-l'Est

Comtés de recensement de Frontenac (partie) (1), Wolfe (partie) (2), Arthabaska (partie) (3), Richmond, Compton, Sherbrooke, Stanstead.

(1) Frontenac (partie): Comprend les municipalités de Audet, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Romain, Winslow-Sud, Nantes, Lac Mégantic, Marston, Val-Racine,

Piopolis, Notre-Dame-des-Bois, St-Augustin-de-Woburn, Frontenac, Milan.

(2) Wolfe (partie): Moins les municipalités de St-Julien, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Sts-Martyrs-Canadiens, Disraëli (paroisse et village), Garthby, Beaulac, Ste-Praxède.

(3) Arthabaska (partie): Comprend la municipalité de Trois-Lacs.

6. Montréal

Comtés de recensement de Brome, Shefford, Missisquoi, Rouville, Bagot, St-Hyacinthe, Richelieu, Yamaska (partie) (1), Verchères, Chambly, Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Laprairie, St-Jean, Iberville, Napierville, Chateauguay, Beauharnois, Huntingdon, Veaudreuil, Soulanges, Papineau,(partie) (2), Labelle (partie) (3), Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Montcalm (partie) (4), L'Assomption, Joliette (partie) (4), Berthier (partie) (4), Maskinongé (partie) (4 & 5)

(1) Yamaska (partie): Comprend les municipalités de St-David, St-Gérard-Majella, St-Michel-d'Yamaska, St-Michel, Yamaska-Est.

(2) Papineau (partie): Comprend les municipalités de Amherst et Lac des Plages.

(3) Labelle (partie): Comprend les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(4) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Moins le territoire situé au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes, et au nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

(5) Maskinongé (partie): Comprend la municipalité de St-Didace, et de St-Ignace-du-Lac et le territoire situé au nord-ouest du canton de Galonne.

7. Outaouais

Comtés de recensement de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau (partie) (1), Labelle (partie) (2), Montcalm (partie) (3), Joliette (partie) (3), Berthier (partie) (3), Maskinongé (partie) (3).

(1) Papineau (partie): Moins les municipalités de Amherst et Lac-des-Plages.

(2) Labelle (partie): Moins les municipalités de la Conception, Lac-Tremblant-Nord, Labelle, Joly, La Minerve, La Macaza.

(3) Montcalm (partie) - Joliette (partie) - Berthier (partie) - Maskinongé (partie): Comprend le territoire si-

tué au nord-ouest des cantons de Castelnau, French, Lenoir, Dupont, Boullé, Troyes et nord-ouest d'une ligne médiane traversant le canton Brunet.

8. Nord-Ouest

Comtés de recensement de Témiscamingue et Abitibi (partie) (1).

(1) Abitibi (partie): Moins les cantons situés à l'est d'une ligne passant par le 75°, 30' de longitude. Cette région comprend aussi une partie du territoire d'Abitibi, moins Chibougamau, Chapais et le Lac Mistassini.

9. Côte-Nord

Comté de recensement de Saguenay (partie) (1).

(1) Moins la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard.

10. Nouveau-Québec

Comprend le territoire du Nouveau-Québec, le territoire de Mistassini et une partie du territoire d'Abitibi.